

Diplomová práce

2014

Kateřina Menclová

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Diplomová práce

La problématique du genre des noms français

Kateřina Menclová

Plzeň 2014

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Učitelství pro střední školy

Studijní obor Učitelství francouzštiny pro střední školy

Diplomová práce

La problématique du genre des noms français

Kateřina Menclová

Vedoucí práce:

PhDr. Dagmar Kolářiková, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2014

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, duben 2014

Velice děkuji vedoucí mé diplomové práce, PhDr. Dagmar Kolářkové, Ph.D., za její úžasnou vstřícnost, trpělivost, čas, který mi věnovala a také za její velmi cenné rady a připomínky.

Také bych chtěla poděkovat své rodině a svému příteli za jejich podporu a toleranci.

Table des matières

1 INTRODUCTION	1
2 GÉNÉRALITÉS	3
2.1 Comment définir le genre des noms ?.....	3
2.2 La question du neutre.....	4
2.3 Les différentes caractéristiques du genre.....	5
3 ASPECTS INFLUENÇANT LE GENRE.....	13
3.1 La distinction du genre d'après le suffixe	13
3.2 Le point de vue sémantique.....	19
3.2.1 Les groupes sémantiquement significatifs.....	20
3.2.1.1 Les arbres, les fleurs et les fruits	20
3.2.1.2 Les navires, les avions et les machines.....	21
3.2.1.3 Les métaux, les corps chimiques et les fractions... ..	22
3.2.1.4 Les jours, les mois et les saisons	23
3.2.1.5 Les sciences, les langues et les couleurs	23
3.2.1.6 Les mots accidentels ou nominalisés	24
3.2.1.7 Les fêtes	25
3.2.2 La réduction sémantique	26
3.3 Les homonymes.....	28
3.3.1 Les noms d'étymologie différente	28
3.3.2 Les homophones	29
3.3.3 Les noms à une origine commune	30
3.4 Les noms géographiques.....	31
3.4.1 Les villes	31

3.4.2 Les régions, les pays, les continents	32
3.4.3 Les corps célestes	33
3.4.4 Les îles	34
3.4.5 Les montagnes, les fleuves, les rivières	34
3.4.6 Les mers et les océans.....	35
3.4.7 Les châteaux, les églises, les grottes	35
3.5 Les noms composés.....	35
3.5.1 Les composés endocentriques	36
3.5.2 Les composés exocentriques	37
3.6 Les noms qui changent de genre en changeant de nombre .	42
3.6.1 Le nom <i>amour</i>	42
3.6.2 Le nom <i>délice</i>	43
3.6.3 Le nom <i>orgue</i>	43
3.7 Les noms étrangers	44
3.7.1 Les noms empruntés à l'anglais	44
3.7.2 Les noms empruntés à d'autres langues.....	46
3.8 La féminisation des noms de métiers, titres et fonctions.....	47
3.8.1 La situation du point de vue social.....	48
3.8.2 La féminisation des noms de métiers	50
3.9 Les noms avec une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque.....	52
3.10 Les particularités	55
3.10.1 Les noms ayant un genre particulier dans certains de leurs emplois	55
3.10.2 Les noms dont le genre est à remarquer.....	57
3.10.3 Les différents noms du genre douteux	57
3.10.4 Le nom <i>gens</i>	58
3.10.5 Les noms dont le genre n'est pas conforme au sexe	59

3.10.6 Des interversions de genre des noms à valeur affective 59

4	ENQUÊTE CHEZ LES ÉTUDIANTS FRANÇAIS ET TCHÈQUES	61
4.1	Le but et objet de l'enquête.....	61
4.2	Les hypothèses de recherche.....	62
4.3	La méthode d'enquête	62
4.3.1	La mise au point de l'instrument d'enquête	62
4.3.2	La population cible.....	65
4.4	La réalisation de l'enquête	66
4.5	L'analyse des résultats.....	66
4.5.1	Les remarques préliminaires	67
4.5.2	La présentation, l'analyse et la comparaison des résultats	68
4.6	L'interprétation des erreurs et de leur origine	83
4.7	L'apport de la recherche à la didactique du FLE	89
5	CONCLUSION	93
6	BIBLIOGRAPHIE	95
6.1	Les monographies	95
6.2	Les revues	97
6.3	Les sources électroniques.....	97
7	RÉSUMÉ	98
7.1	Le résumé en français	98
7.2	Le résumé en tchèque	99

8 ANNEXES.....	100
8.1 L'exercice	100
8.1.1 L'exercice blanc avec les instructions	100
8.1.2 L'exercice français avec le plus grand nombre d'erreurs .	104
8.1.3 L'exercice tchèque avec le plus grand nombre d'erreurs.	107
8.1.4 L'exercice français avec le moins grand nombre d'erreurs	110
8.1.5 L'exercice tchèque avec le moins grand nombre d'erreurs	113
8.2 Les résultats de l'enquête.....	116
8.2.1 Les erreurs dans les items.....	117
8.2.2 Les erreurs dans les aspects	119

1 INTRODUCTION

Le sujet du présent mémoire de master consiste en l'étude du genre des noms français, plus précisément de ses aspects qui posent problème aux apprenants de français langue étrangère mais parfois également aux locuteurs francophones. Son objectif général est donc d'identifier les aspects du genre qui disposent du taux d'erreur le plus élevé chez les étudiants français et tchèques.

Cette problématique a été choisie en vue de contribuer à la didactique du FLE par les résultats de l'enquête réalisée à l'Université de Bohême de l'Ouest et à l'Université de Perpignan Via Domitia au cours du 1^{er} semestre de l'année académique 2013/2014.

La structure de ce mémoire repose sur l'équilibre entre ses deux parties intégrantes qui contiennent trois chapitres au total. Sa première partie aborde la problématique donnée du point de vue théorique qui est ensuite enrichie de la perspective pratique fournie par la deuxième partie profitant des données recueillies.

Le genre des noms français et des aspects qui l'influencent font l'objet de la partie théorique. Cette partie se compose de deux chapitres dont le premier est consacré aux notions générales concernant le genre, ses caractéristiques et la question de l'existence du neutre en français. Le deuxième chapitre se focalise sur les aspects du genre individuels tels que la distinction d'après le suffixe, le côté sémantique, le caractère homonyme des noms ou le rôle du nombre en tant qu'un modificateur du genre. Un des sous-chapitres attire également l'attention aux noms français qui se distinguent par leur forme similaire et par leur genre différent en relation avec la langue tchèque.

L'étude comparative de l'aptitude à identifier le genre des noms français chez les sondés français et tchèques réalisée sous forme d'enquête constitue la base de la partie pratique de ce mémoire. La

délimitation des objectifs de la recherche, de l'approche méthodologique et de la population cible représente un point de départ de cette partie qui débouche sur une analyse et une comparaison des résultats. Cette étape de la recherche est suivie d'une réflexion sur l'origine des erreurs commises par les sondés et sur les facteurs qui contribuent à celles-ci. Le dernier sous-chapitre est dédié à l'apport de la recherche au domaine de l'enseignement du FLE.

Le fondement théorique du mémoire est représenté par les sources primaires, comme la revue *Le Français dans le monde*, ainsi que par les sources secondaires. Étant donné la nature du sujet traité, celles-ci sont le plus souvent les grammaires (*Le Bon Usage* de Maurice Grevisse et d'André Goosse ou *Grammaire Larousse du français contemporain* de Jean-Claude Chevalier). Nous pensons que l'analyse contrastive peut être d'un précieux apport à cette problématique, nous utilisons donc également plusieurs grammaires rédigées en tchèque qui mettent en avant les différences en genre par rapport au français. Le caractère grammatical du thème est aussi la raison de l'absence presque absolue des sources électroniques.

2 GÉNÉRALITÉS

2.1 Comment définir le genre des noms ?

Le fait que la catégorie du genre des noms est privée de la définition au sens propre du terme dans un nombre non négligeable de sources bibliographiques consultées représente un paradoxe en quelque sorte surprenant. La démarche principalement appliquée est celle de la distinction directe entre les deux groupes du genre, comme l'illustrent par exemple Jacques Blois et Marc Bar dans leur œuvre *Notre langue française* : « *Le français ne connaît que deux genres, le masculin et le féminin* ». ¹ La formulation presque identique peut être rencontrée dans la grammaire tchèque *Mluvnice francouzštiny* de l'auteur Jitka Taišlová ² et dans le *Précis de grammaire* rédigé par Jean-Michel Robert et Isabelle Chollet. ³

Cependant, il existe des ouvrages qui offrent une définition explicite et nette et qui sont ainsi susceptibles de satisfaire le besoin de la précision du genre. Un bon exemple, et probablement celui qui peut être considéré comme un des plus exhaustifs, est celui du *Bon Usage*, l'alfa et l'oméga de la morphosyntaxe française : « *Le genre est une propriété du nom, qui le communique, par le phénomène de l'accord..., au déterminant, l'adjectif épithète ou attribut, parfois au participe passé, ainsi qu'au pronom représentant le nom* ». ⁴ Le point de vue similaire est adopté par Joëlle Gardes-Tamine dans sa *Grammaire*, qui renoue avec la notion de l'accord et continue par une mise en garde portant sur la différence entre le genre et le sexe. En effet, il faut se méfier de la confusion du premier, qui relève de la linguistique et représente le sujet de ce mémoire,

¹ Blois, J., Bar, M. *Notre langue française ; grammaire : pour toutes les classes de l'enseignement secondaire*, p. 79.

² Taišlová, J. *Mluvnice francouzštiny*, p. 35.

³ Chollet, I., Robert, J.-M. *Précis de grammaire*, p. 20.

⁴ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 585.

et le dernier, qui est attaché à la réalité en existant en dehors de cette science.⁵ Une autre monographie où il est possible d'apprendre la nature du genre des noms est *Grammaire Larousse du français contemporain* de Jean-Claude Chevalier qui le décrit comme une forme d'« *un caractère morphologique invariablement attaché à chaque substantif* » tout en ajoutant que cette invariabilité compte de nombreuses exceptions qui apportent une certaine violation de la règle.⁶ De même, d'après les auteurs de *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère* il s'agit d'« *une propriété lexicale* » qui appartient au domaine de « *la morphologie nominale* ».⁷

Ces définitions par excellence sont complétées par une mosaïque des données additionnelles qui sont dispersées à travers d'autres œuvres. Dans *La nouvelle grammaire du français*, Jean Dubois et René Lagane mentionnent que la classification en genres concerne toutes les classes des substantifs, peu importe qu'ils soient « *communs ou propres, animés ou non-animés, concrets ou abstraits, comptables ou non-comptables* ».⁸ Même si l'auteur de la *Morphosyntaxe du français* lance la problématique par une réflexion autour de la question « *Quel est le genre de... ?* », il présente sur la même page la réponse universelle : en cas des hésitations, la solution est de consulter un dictionnaire qui contient une indication du genre des noms inclus.⁹

2.2 La question du neutre

Comme le signalent Josef Hendrich, Jaromín Tláškal et Otomar Radina dans leur monographie *Francouzská mluvnická*, en comparaison avec le tchèque, le français contemporain se passe du troisième genre, le

⁵ Gardes-Tamine, J. *La grammaire*, p. 58.

⁶ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 164.

⁷ Véronique, D. et al. *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*, p. 94, 98.

⁸ Dubois, J., Lagane, R. *La nouvelle grammaire du français*, p. 44.

⁹ Pinchon, J. *Morphosyntaxe du français : étude de cas*, p. 3.

neutre.¹⁰ Par conséquent, tous les noms français rentrent soit dans la catégorie du masculin, soit dans celle du féminin.

Néanmoins, il est évident que le neutre existait autrefois dans le système de cette langue, car il est toujours possible de suivre ses traces qui ont résisté à l'épreuve du temps. Ces traces sont incarnées avant tout par les formes de certains pronoms¹¹ provenant du latin tels que « *ce, ceci, cela* ». ¹² Il faut pourtant mettre l'accent sur le fait que, en réalité, il ne s'agit que des vestiges, car ces pronoms non humains sont au présent plutôt reliés au genre masculin, plus précisément à sa nature non marquée qui inclut en soi tous les deux genres.¹³ Un autre trait de la neutralité dans la langue française se trouve au niveau de la forme impersonnelle de l'infinitif utilisé au sein d'une proposition conjonctive. Son aspect neutre est perceptible malgré sa proximité des adjectifs au masculin¹⁴ : « *Rire est naturel.* »

2.3 Les différentes caractéristiques du genre

Le genre des noms est doté d'un grand nombre de qualités qui servent de constituants de son identité. Il est alors possible de le saisir de plusieurs façons différentes. Sa répartition entre les classes des animés et des inanimés, citée plus haut, représente un point de vue essentiel pour comprendre son fonctionnement. Les substantifs d'ordre animé se renvoient aux créatures vivantes, regroupant les personnes (*une ballerine*) ainsi que les animaux (*un épaulard*). D'autre part, les noms inanimés marquent les choses qui comportent les objets (*une guitare*) et les phénomènes et les idées abstraits (*la chaleur*). Le genre appartenant

¹⁰ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 130.

¹¹ Taišlová, J. *Mluvnice francouzštiny*, p. 35.

¹² Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 585.

¹³ Cerquiglini, B. Dites-moi Professeur... *Le Français dans le monde : Revue de la Fédération internationale des Professeurs de français*, n° 390, p. 27.

¹⁴ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 585.

aux noms animés est très souvent variable, il a reçu l'appellation « *genre naturel* »¹⁵ qui part du rapport entre le genre et le sexe du substantif désigné. En d'autres termes, le contraste absolu des genres trouve son équivalent au niveau du sexe, le masculin étant attribué aux mâles et le féminin aux femelles. Pourtant, il est possible de rencontrer même des substantifs humains ou non humains à genre unique (*un moineau, une mésange*).¹⁶

Comme la signalent différentes monographies, l'opposition des genres de la catégorie des animés prend des formes variées :

La première possibilité est d'exprimer les genres respectifs par deux mots complètement différents sur le plan de la forme et de l'origine, comme l'illustrent les noms *un garçon* et *une fille* qui décrivent des êtres humains et les substantifs *un verrat* et *une truie*, utilisés pour désigner les membres du règne animal.¹⁷

En cas de genre unique d'un animal, la solution qui permet de déterminer, préciser son sexe (par exemple pour les raisons scientifiques) est d'enrichir la désignation invariable d'une expression classificatrice telle qu'*un coq* ou *une femelle*.¹⁸ Le phénomène pareil apparaît chez des personnes que nous voulons préciser (*des élèves filles*).¹⁹

Toutefois, il faut noter que la situation qui se produit le plus souvent est celle où les noms possèdent un radical identique. Dans tel cas, les procédés suivants sont mis en œuvre :

Un certain nombre de noms, d'habitude avec un e muet à la fin, disposent de la même forme dans les deux genres. C'est pourquoi ils sont appelés « *invariables* » ou également « *épïcènes* ». ²⁰ De cette raison, il

¹⁵ Dubois, J., Lagane, R. *La nouvelle grammaire du français*, p. 47.

¹⁶ Gardes-Tamine, J. *La grammaire*, p. 58.

¹⁷ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 166.

¹⁸ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 133.

¹⁹ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 166.

²⁰ Gardes-Tamine, J. *La grammaire*, p. 59.

n'est possible de les identifier qu'à partir d'un déterminant ou, éventuellement, un adjectif qualificatif qui s'accordent avec eux. Nous pouvons nous servir de l'exemple des noms *un/une concierge* et *un/une enfant* dont le deuxième fait partie de ce groupe malgré sa terminaison différente.²¹

Un procédé valable justement pour les noms qui sont terminés d'une manière différente représente la règle générale pour la formation du féminin en français : il s'agit d'une adjonction simple d'un *e* muet à la forme du masculin. De cette manière, *un cousin* devient *une cousine*. Dans ce cas-là, le *e* ajouté a entraîné un changement de la prononciation, néanmoins, il y a des noms dont la forme phonétique ne connaît aucune différence dans ce cas, par exemple *un ami* et *une amie*.²²

En outre, cette technique de la distinction des genres peut impliquer des variations formelles, à savoir la présence de l'accent grave (*un fermier – une fermière*) et le redoublement de la consonne finale au féminin.²³ Ce dernier est valable dans la majorité des cas pour les finales suivantes : *-en* (*un gardien – une gardienne*), *-on* (*un lion – une lionne*), *-el* (*un colonel – une colonelle*), *-et* (*un cadet – une cadette*), *-at* (*un chat – une chatte*) et *-ot* (*un sot – une sotte*). Les noms en *-an*, *-in* et *-ain* gardent ordinairement leur forme originelle. Cependant, à tous les égards, un certain nombre d'exceptions est toujours présent. Pour les finales qui impliquent d'habitude le redoublement de la finale, un exemple typique est *un candidat*, dont le féminin comporte un seul *-t* final. D'autre part, la finale *-an* qui existe le plus souvent sous la forme non doublée au féminin, est, malgré tout, doublée dans le substantif *une paysanne*, c'est-à-dire le féminin d'*un paysan*. Certains noms changent la consonne finale : *-f* devient *-ve* (*un veuf – une veuve*), *-c* devient *-que* (*un Franc – une Franque*), *-x* devient *-se* (*un époux – une épouse*) et *-x* devient *-sse* (*un*

²¹ Dubois, J., Lagane, R. *La nouvelle grammaire du français*, p. 50.

²² Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 141.

²³ *Ibid.*, p. 142.

roux – une rousse).²⁴ Un cas particulier est le couple *-eau/-elle* (*un jumeau* est alors opposé par *une jumelle*).²⁵ La consonne peut être même insérée entre la forme masculine et le e final comme dans le cas des expressions familières *un chou* et *une choute*.²⁶

Les deux procédés suivants comportent un suffixe dont la présence sert à distinguer les genres l'un de l'autre : soit son adjonction au substantif masculin (ayant un *-e* à la fin)²⁷ qui ainsi crée le féminin, soit il existe sous la forme double qui appartient aux genres respectifs. La première éventualité fonctionne dans la plupart des cas avec le suffixe *-esse* qui oppose les expressions comme *un prince* et *une princesse*.²⁸ Toutefois, d'autres suffixes y participent et forment les couples tels qu'*un héros – une héroïne* ou *un merle – une merlette*.²⁹ L'autre cas, c'est-à-dire la variation du même suffixe, est représenté par des couples *-eur/-euse*, *-teur/-trice* (*un danseur – une danseuse*, *un acteur – une actrice*),³⁰ éventuellement par *-eur/-eresse* (*un enchanteur – une enchanteresse*) et *-eur/-eure* (qui figurent dans les comparatifs substantivés comme *un supérieur – une supérieure*).³¹ Malgré tous ces procédés qui manifestent le genre féminin comme le porteur du suffixe, il existe un petit groupe des couples de noms où c'est la variante masculine qui présente la finale : *un canard – une cane*, *un compagnon – une compagne*. Il faut ajouter que dans les cas cités plus haut, il s'agit de la flexion. La flexion nominale est

²⁴ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 646-647.

²⁵ Dubois, J., Lagane, R. *La nouvelle grammaire du français*, p. 49.

²⁶ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 648.

²⁷ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 142, 143.

²⁸ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 167.

²⁹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 651.

³⁰ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 167.

³¹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 655-656.

un moyen fréquent de la distinction des genres des substantifs animés, lors même qu'elle est aussi utilisée pour la classe des adjectifs.³²

Il y a certains substantifs épïcènes qui, en se portant sur les professions, sont généralement rencontrés uniquement au masculin, toutefois, ils englobent les deux sexes³³ – par exemple *un/une chef*. La question de la féminisation des noms de métiers sera abordée en détail plus tard.

Il faut encore mentionner un groupe des couples animés diverses qui n'obéissent à aucune des règles éclaircies ci-dessus et qui résultent d'une évolution historique particulière. Il s'agit par exemple des substantifs *un empereur et une impératrice, un neveu et une nièce*.³⁴

Si nous concentrons notre attention sur le groupe des inanimés, il est impératif de constater que leur genre n'a aucune liaison au sens – c'est-à-dire, il est arbitraire. C'est la langue elle-même qui l'impose, c'est pourquoi il faut le mémoriser ou s'appuyer sur un dictionnaire dans cet égard. Par opposition au genre naturel, on l'appelle le genre grammatical.³⁵ L'existence de l'arbitraire, ce « *proche cousin du hasard* »³⁶ est bien illustrée par le fait que des langues différentes disposent de mots distincts pour un seul élément de la réalité. Son caractère imprévisible a pour conséquence de nombreuses hésitations et une multitude de fautes de la part des apprenants du français langue étrangère mais aussi souvent de la part des locuteurs natifs.³⁷ Dans ce contexte, il faut prendre compte d'une certaine perte du sens de l'existence du genre – son attribution aux inanimés ne lui permet de porter

³² Gardes-Tamine, J. *La grammaire*, p. 59, 89.

³³ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 167.

³⁴ *Ibid.*, p. 168.

³⁵ Dubois, J., Lagane, R. *La nouvelle grammaire du français*, p. 47.

³⁶ Dumon-Josset, S. *1001 secrets de la langue française : pour apprivoiser ces affreux participes passés, pluriels malicieux et petites liaisons farceuses*, p. 198.

³⁷ Gardes-Tamine, J. *La grammaire*, p. 58-59, 165.

aucun message sémantique. Il joue un rôle secondaire par rapport au genre des noms animés qui exerce une vraie « *fonction distinctive* ». ³⁸

Malgré tout cela, dans un nombre limité de cas, sous les circonstances particulières, les noms inanimés peuvent être soumis à la règle d'alternance des genres. Comme le justifie Marc Wilmet dans son ouvrage *Grammaire critique du français*, « *la dévolution d'un sexe aux objets inanimés relève d'une attitude anthropomorphique* ». D'après lui, il est possible d'attribuer des qualités humaines par exemple aux corps célestes tels que *le soleil* et *la lune* et créer les locutions comme « *monsieur le soleil* » et « *madame la lune* ». Bien entendu, dans ce contexte ils possèdent une valeur symbolique. De la même manière, les substantifs désignant les pays peuvent être personnifiés : « *Le général de Gaulle est mort, la France est veuve* ». ³⁹ La problématique du genre des toponymes sera traitée dans le sous-chapitre 3.4.

Pour répondre à la question comment les noms de la classe des inanimés (et voire les animés qui ont perdu leur lien au sexe) sont rangés dans tel ou tel genre, il est souhaitable de citer les cas comme suit :

Les substantifs dont le genre a persisté des racines historiques latines – ainsi *un serpent* forme un contraste d'*une couleuvre*, ⁴⁰

la modification formelle qui a de nouveau résulté de l'évolution du langage historique (un *-a* latin neutre s'étant transformé en *-e* français féminin – d'où *une arme*), ⁴¹

les facteurs de la lexicologie qui ont causé un transfert sémantique du genre d'une expression à une autre – cela est bien montré par le nom

³⁸ Pinchon, J. *Morphosyntaxe du français : étude de cas*, p. 7.

³⁹ Wilmet, M. *Grammaire critique du français*, p. 56.

⁴⁰ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 168.

⁴¹ *Ibid.*

substantivé *une poubelle* qui a obtenu son féminin du substantif *une boîte*.⁴²

Une notion importante qui se rapporte à la problématique de la répartition du genre aux noms en question est celle du genre dit générique⁴³ – ou génétique, comme le désigne Monique Breckx dans sa *Grammaire française*.⁴⁴ Sa nature indifférenciée⁴⁵ répond à son aspect non marqué mentionné dans le sous-chapitre précédent. On peut le définir comme un genre englobant tous les deux sexes sans les distinguer. Étant donné ce fait, la phrase « *L'homme est un être capricieux.* » comporte du point de vue sémantique les hommes ainsi que les femmes.⁴⁶ Un autre exemple illustratif se trouve dans la rubrique *Dites-moi Professeur* de la revue *Le Français dans le monde* : le pluriel des *habitants* renferme aussi en soi le masculin générique. L'auteur le mentionne en attirant l'attention du lecteur sur une implication potentielle du sexisme séculaire de la langue française.⁴⁷ Ce rôle du genre est également marquant dans la catégorie des noms substantivés dont le masculin générique est expliqué par le manque de motifs pour les classer comme les féminins (*le beau* – d'un adjectif, *un mais* – d'une conjonction).⁴⁸ Nous allons étudier la question de la féminisation graduelle des noms de professions dans le sous-chapitre 3.8. En dépit de l'affirmation que le masculin représente un genre historiquement initial, il y a des exceptions qui manifestent la procédure opposée – le féminin *une veuve* est à l'origine du masculin *un veuf*, de même qu'*un tourtereau* vient d'*une tourterelle*.⁴⁹

⁴² Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 168.

⁴³ Dubois, J., Lagane, R. *La nouvelle grammaire du français*, p. 48.

⁴⁴ Breckx, M. *Grammaire française*, p. 133.

⁴⁵ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 168.

⁴⁶ Dubois, J., Lagane, R. *La nouvelle grammaire du français*, p. 48.

⁴⁷ Cerquiglini, B. Dites-moi Professeur... *Le Français dans le monde* : Revue de la Fédération internationale des Professeurs de français, n° 390, p. 27.

⁴⁸ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 168.

⁴⁹ Pougeoise, M. *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, p. 185.

Pour conclure ce chapitre, il convient de faire une référence aux résultats de la recherche de Carroll (1999), cités dans l'œuvre *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*. Sa recherche a montré que, d'un côté, les enfants rencontrent plus de difficultés en acquérant les substantifs dont le genre a un lien avec le sexe que les apprenants adultes. Cette réalité est conditionnée par l'incapacité momentanée des enfants de saisir la conception du sexe. De l'autre côté, les adultes réagissent bien aux noms avec une implication sémantique, avec une marque du sexe puisqu'ils les ont déjà adoptées. Néanmoins, ils font plus d'erreurs au niveau des expressions inanimées d'ordre arbitraire, car là, le reflet de la réalité leur manque.⁵⁰

⁵⁰ Véronique, D. et al. *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*, p. 12, 98-99.

3 ASPECTS INFLUENÇANT LE GENRE

Le genre d'un substantif est en rapport étroit avec une variété d'aspects qui à leur tour dépendent des facteurs divers ; soit sémantiques, soit grammaticaux, soit d'autres. Leur dénominateur commun est l'influence qu'ils exercent sur le genre des noms. Au cours de ce chapitre, nous nous focaliserons sur les domaines les plus importants tout en mettant au jour quelques curiosités dont l'effet n'est pas nécessairement évident, pourtant, il a d'autant conséquence que celui des cas notoirement connus.

3.1 La distinction du genre d'après le suffixe

En premier lieu, il est souhaitable de préciser le rôle des suffixes en tant que des modificateurs du genre des noms français parce que celui-ci représente un élément d'une grande fréquence dans le champ d'intérêt de ce mémoire.

Pour les besoins du genre, le suffixe peut être défini comme un élément composant appartenant à la fin du mot⁵¹, plus simplement, il s'agit des « *dernières lettres du mot* ». A part les substantifs obéissant à la manière générale de la formation du féminin, à savoir l'adjonction d'un -e, la finale du nom est un marqueur important qui contribue dans une grande mesure à la distinction entre les substantifs à genre masculin et ceux à genre féminin.⁵² Le genre du nom qui possède un suffixe quelconque est donc doté d'une sorte de prévisibilité du point de vue de l'apprenant.⁵³ Cependant, de même que dans d'autres domaines de la grammaire française, il faut prendre connaissance de nombreuses exceptions.

⁵¹ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 104.

⁵² Chollet, I., Robert, J.-M. *Précis de grammaire*, p. 20.

⁵³ Pinchon, J. *Morphosyntaxe du français : étude de cas*, p. 5.

Voici une liste des finales qui appartiennent normalement aux noms masculins :

-age : *un village, un courage, un voyage.*⁵⁴ Mais il faut se méfier d'un petit groupe de noms où il ne s'agit pas d'un suffixe – *l'énallage, une saxifrage,*⁵⁵ *une cage, une image, la nage, une page, une plage, la rage,*⁵⁶

-ail : *un portail, un chandail, un gouvernail,*

-ard : *le brouillard, un boulevard, un hasard,*⁵⁷

-eau : cette catégorie regroupe les noms formés à partir de deux syllabes ou plus – *un gâteau, un marteau, un château*⁵⁸ (à la différence des substantifs monosyllabiques comme *l'eau* qui sont féminins),⁵⁹

-al : *un animal, un hôpital, un journal,*

-et : *un effet, un jouet, un billet,*

-ier : *un calendrier, un papier, un escalier,*⁶⁰

-aire : dans ce cas, les substantifs masculins comme *un vestiaire, un exemplaire, un dictionnaire* doivent être discernés des exceptions *une aire, une chaire, la grammaire, une praire, une affaire, une paire, l'urticaire, une molaire,*⁶¹

-ège : *un piège, un sacrilège, un siège,*

-ème : *un diadème, un poème, un emblème,*

⁵⁴ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 130.

⁵⁵ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 589.

⁵⁶ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 130.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Taišlová, J. *Mluvnice francouzštiny*, p. 35.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Chollet, I., Robert, J.-M. *Précis de grammaire*, p. 20.

-isme : *le modernisme, l'alpinisme, le naturisme,*⁶²

-ice : *un délice* (on va aborder ce nom particulier plus en détail dans le sous-chapitre 3.6), *un dentifrice, un préjudice*. Néanmoins, il existe des exceptions comme *une cicatrice, une épice, une nourrice, la police, la justice, l'avarice,*⁶³

-phone : *un microphone, un saxophone, un téléphone,*

-scope : *un kaléidoscope, un stéthoscope, un horoscope,*⁶⁴

-at : *le chocolat, un championnat,*

-éen : *un Européen, un lycéen,*

-ien : *un Parisien, un chirurgien,*

-ier : *un sucrier, un pâtissier,*⁶⁵

-ing : *le camping, un parking, le shopping* – les substantifs avec ce suffixe appartiennent aux emprunts de la langue anglaise⁶⁶, leur genre est le sujet du sous-chapitre 3.7.1),

-ment : *un instrument, un appartement, un monument,*

-in : *un moulin, un raisin, un coussin,*⁶⁷

-as : *le plâtras,*

-is : *le roulis,*

-on : *un coupon,*

⁶² Chollet, I., Robert, J.-M. *Précis de grammaire*, p. 20-21.

⁶³ *Ibid.*, p. 21.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ McBride, N. *Francouzská gramatika abecedně*, p. 24.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 131.

-illon : *un goupillon,*

-oir : *un miroir,⁶⁸ un soir.⁶⁹*

Certes, aussi le genre féminin se vante d'un nombre considérable de suffixes divers. Même dans ce cas, nous sommes souvent confrontés à des particularités qui contredisent la règle :

-ade : illustré par les exemples d'*une limonade, une promenade, une salade*. Toutefois, cette finale comprend deux types d'exceptions. En premier lieu, les noms *camarade* et *nomade* accueillent les deux genres. En deuxième lieu, en rencontrant les expressions monosyllabiques avec ce suffixe, il faut savoir qu'elles sont généralement masculines (*un grade, un stade*). Pourtant, même parmi ces mots existent des substantifs qui ont un genre opposé, comme *une rade*,⁷⁰

-ette : les noms illustratifs sont *une allumette, une fourchette, une omelette*. Par contre, il faut tenir en compte le genre masculin du *squelette, quartette* et *quintette*,⁷¹

-euse : *une danseuse, une travailleuse, une coiffeuse*,⁷²

-aison : *la conjugaison, la comparaison,*

-tié : *l'amitié, la pitié,*

-ienne : *une musicienne, une Parisienne,*

-ère : *une bouchère, une étrangère,*

-sion : *une télévision*,⁷³

⁶⁸ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 589.

⁶⁹ Delatour, Y. et al. *Nouvelle grammaire du français : cours de civilisation française de la Sorbonne*, p. 21.

⁷⁰ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 131.

⁷¹ *Ibid.*, p. 132.

⁷² *Ibid.*

-ée : parmi les noms féminins *une bouchée, une journée, l'arrivée* figurent les exceptions, en général d'origine grecque, comme *un musée, un lycée*,⁷⁴ *un mausolée, un trophée*,⁷⁵ *un camée* (dont l'origine est inconnu),⁷⁶

-ine : *l'origine, une poitrine, une vitamine* (ce nom appartient en même temps aux « faux-amis » partiels entre le tchèque le français – ce point sera étudié plus en détail dans le sous-chapitre 3.9),⁷⁷

-tion : *une destination, une invitation, la satisfaction*,⁷⁸

-ure : *une brochure, une chaussure, une figure* dont le genre contraste avec un groupe de noms désignant les composés chimiques (il est possible de trouver plus de détails sur l'aspect sémantique du genre dans le sous-chapitre suivant) comme *le bromure et le chlorure*,⁷⁹

-aie : *la chênaie*,

-aille : *la pierraille*,⁸⁰

-aine : l'exemple typique *la douzaine*⁸¹ est opposé par un nom masculin *un capitaine* qui doit être retenu dans la mémoire,⁸²

-ison : *une trahison*,

-ance : *la constance*,

-ande : *une offrande*,⁸³

⁷³ McBride, N. *Francouzská gramatika abecedně*, p. 75.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 135.

⁷⁶ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 590.

⁷⁷ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 132.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 590.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 135.

-ence : *une exigence*, il est pourtant nécessaire de noter le cas du *silence*, qui représente une exception du genre masculin,⁸⁴

-ille : *une brindille*.⁸⁵

Nous devrions aussi mentionner que les noms qui ont été substantivés à partir des adjectifs ont tendance à devenir féminins. En plus, ils impliquent d'habitude les notions immatérielles⁸⁶ :

-ité : *la rapidité* provenant de l'adjectif *rapide*, *la curiosité* (*curieux*), *la réalité* (*réel*),

-té : *la beauté*, *la fausseté*, *la clarté*,

-ce : *la force*, *l'importance*, *la violence*,

-esse : *une politesse*, *la sagesse*, *la richesse*,

-ise : *la bêtise*, *la gourmandise*, *la franchise*,

-itude : *l'aptitude*, *la certitude*, *la solitude*,⁸⁷

-ie : en contraste avec les expressions comme *la jalousie* et *la maladie*⁸⁸ apparaissent les substantifs masculins *le génie* et *l'incendie* qui viennent de la langue latine,⁸⁹

-rie : *la plaisanterie*,⁹⁰

-eur : ici, nous pouvons nous servir des exemples *la grandeur*, *la laideur*⁹¹ et *la couleur*, les exceptions étant les emprunts du latin

⁸³ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 590.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ McBride, N. *Francouzská gramatika abecedně*, p. 75.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 135.

⁹⁰ McBride, N. *Francouzská gramatika abecedně*, p. 75.

⁹¹ *Ibid.*

l'honneur, le labeur, le heur, ainsi que *le bonheur et le malheur*, les noms composés à partir du substantif dernier.⁹²

En dehors des finales qui sont traditionnellement considérées comme fixes pour tel ou tel genre, il faut prêter attention aux noms avec le même suffixe qui sont répartis entre les deux genres tout en étant mal classés dans l'usage quotidien. Il s'agit par exemple du suffixe **-ule** qui est senti comme féminin par le public même s'il appartient aux substantifs masculins (*un globule, un lobule, un monticule*) ainsi qu'à ceux du genre féminin (*une mandibule, une molécule, une vésicule*). Quoique la distinction soit claire, il n'est pas exceptionnel de rencontrer le contraire.⁹³

En ce qui concerne les outils qui permettent de deviner le genre à l'aide d'un suffixe, nous pouvons nous procurer d'un exemple d'une recherche concernant les dictionnaires : menée en 2006 par Lyster chez des élèves « *des programmes canadiens d'immersion* », elle avait pour objectif de trouver jusqu'à quel degré les suffixes déterminent le genre des noms dans un dictionnaire concret. Il s'agissait des dictionnaires que les élèves ont apportés eux-mêmes et qui ne comportaient pas de noms d'usage rare, archaïsmes, des expressions excessivement techniques ou des noms trop soutenus. La recherche a révélé que dans ce cas concret, la détermination s'est élevée à 90 %. Cette réalité est rendue encore plus effective par l'affirmation résultant de la recherche de Carroll de 1989 : pour les élèves des pays francophones, la marque essentielle du genre semble être une finale du substantif qui l'explique.⁹⁴

3.2 Le point de vue sémantique

Il est notoire que le sens joue le rôle essentiel vis-à-vis de l'attribution du genre aux substantifs. Il est présent dans un nombre

⁹² Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 590.

⁹³ Pinchon, J. *Morphosyntaxe du français : étude de cas*, p. 4.

⁹⁴ Véronique, D. et al. *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*, p. 98-99.

considérable de procédés par lesquels le genre se fait codifier et qui font l'objet de ce sous-chapitre.

3.2.1 Les groupes sémantiquement significatifs

Ainsi que le signalent les auteurs de l'ouvrage *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère* : « Reste une tendance, les noms d'un même champ sémantique ont en général le même genre. » En fait, il s'agit d'un élément qui est plus ou moins facilement observable si nous nous préoccupons de la langue française des points de vue variés. Il se rapporte à une gamme large de différentes catégories des inanimés⁹⁵ qui comprennent les objets (par exemple certains types de plantes) de même que les notions abstraites comme des horizons temporels (les noms de jours, de mois, de saisons). La qualité de l'arbitraire est conservée chez le genre de ces groupes de substantifs, néanmoins, on peut ressentir une certaine motivation qui est attachée à un tel classement en série.⁹⁶ Il est nécessaire, à tous les égards, d'être attentif aux exceptions qui figurent dans ce domaine.

3.2.1.1 Les arbres, les fleurs et les fruits

Chacune de ces trois catégories se caractérise par une tendance à incliner vers un des genres français. Pour les arbres, c'est le masculin – c'est pourquoi on dit et écrit, par exemple, *le chêne, le pin, le tilleul, le sapin*. De même façon, le genre masculin accompagne les noms désignant les arbres fruitiers comme *le cerisier, le pommier, le prunier*.⁹⁷ En revanche, les dénominations des fruits sont généralement féminines (*la cerise, la pomme, la prune*). Parmi les exceptions de la catégorie des plantes, on peut citer : *une épine, une sapinette, une aubépine, la clématite, la ronce, la vigne, la viorne* et *une yeuse*. Pour un cas spécial

⁹⁵ Véronique, D. et al. *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*, p. 98.

⁹⁶ Gardes-Tamine, J. *La grammaire*, p. 87.

⁹⁷ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 131.

nous pouvons considérer le substantif *pamplemousse* puisqu'il renferme en soi deux significations principales : il peut s'agir d'un arbre mais aussi du fruit de celui-ci. Dans le premier cas, les dictionnaires hésitent entre les deux genres – les uns se penchent vers le féminin (Bescherelle), les autres le considèrent comme masculin. Littré justifie son choix par l'usage dans le territoire d'origine de cet arbre. Quant au deuxième sens du *pamplemousse*, l'opinion publique n'est pas complètement unifiée, cependant, c'est le masculin qui a le dessus.⁹⁸ Concernant les fleurs, on peut constater que le féminin prévaut tout en admettant qu'il existe des fleurs qui sont plutôt perçues comme des arbres (*la violette, la rose, la marguerite* mais *le lilas* et *le mimosa*).⁹⁹

3.2.1.2 Les navires, les avions et les machines

Tandis que la situation autour des désignations communes de grands bateaux est en principe claire (que ce soit *un cargo, un paquebot* ou *un vaisseau*, tous sont dotés du genre masculin),¹⁰⁰ les noms propres représentent un vrai casse-tête depuis des décennies. Les ministres de la Marine nationale française ont prescrit par deux arrêtés de 1934 et 1955 l'utilisation du genre « *que ces noms ont dans leur emploi ordinaire* ». Voici des exemples de leur revendication qui ont apparu dans le domaine des belles-lettres : « *A bord de la Médée* » (Loti); « *J'étais sur la Bourgogne ... le jour où elle a fait naufrage* » (Gide). Cependant, le résultat de ces efforts est toujours discutable, car le public est évidemment attiré par le genre masculin sous l'effet des noms communs qu'on a traités au début de ce sous-chapitre – on peut ajouter *un bateau* et *un navire*. Voilà pourquoi il n'est pas exceptionnel de croiser en lisant les phrases comme « *Imaginons un chalutier français qui s'appellerait le Dignité !* » (Montherlant).¹⁰¹ Nous sommes ainsi confrontés au transfert

⁹⁸ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 590, 615.

⁹⁹ Véronique, D. et al. *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*, p. 98.

¹⁰⁰ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 169.

¹⁰¹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p.

sémantique qui a déjà figuré dans le sous-chapitre 2.3 et qui sera mentionné encore plus tard.

D'autre part, à propos des avions, les ministres se taisent en mettant en œuvre un principe unitaire, à savoir le masculin (*un Mystère-IV, un DC-9*). Une exception est constituée par les noms qui ont le genre féminin dans leur usage commun, par exemple *une Caravelle*.¹⁰²

3.2.1.3 Les métaux, les corps chimiques et les fractions

Concernant les machines au sens des outils, Joëlle Gardes-Tamine mentionne dans sa *Grammaire* un substantif particulier, *platine*. Ce mot est relevant et même intéressant pour ce mémoire pour trois raisons : il peut être vu à la fois comme un substantif appartenant à un champ sémantique concret, un homonyme et un « faux-ami » partiel par rapport à la langue tchèque. Ses deux derniers aspects seront abordés dans les sous-chapitres 3.3 et 3.9. Le premier élément mentionné du nom *platine* tient au groupe des machines qui ont d'habitude le genre féminin (*une batteuse, une foreuse, une perceuse*). En d'autres termes, dans ce contexte-ci, il s'agit d'*une platine* qui désigne un tourne-disque.¹⁰³

Les dénominations des métaux sont, selon la règle sémantique, masculines – *l'argent pur, l'or fin, le cuivre, le fer, le plomb*. Toutefois, il faut rappeler encore une fois le substantif *platine* qui dispose de plusieurs sens et qui devient également masculin dans le cadre de ce champ sémantique.¹⁰⁴

Le cas général des métaux est valable aussi pour la catégorie des corps chimiques. Nous pouvons observer leur genre masculin entre autres dans les exemples *le soufre et l'uranium*.¹⁰⁵

599.

¹⁰² Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 169.

¹⁰³ Gardes-Tamine, J. *La grammaire*, p. 87.

¹⁰⁴ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 131.

¹⁰⁵ *Ibid.*

Pour les noms des fractions (des mathématiques), le genre reste identique : *un demi, un tiers, un quart, un dixième, un millième*.¹⁰⁶

3.2.1.4 Les jours, les mois et les saisons

Toutes ces trois indications temporelles sont marquées par le même genre, le masculin (*le jeudi, le riant avril, le printemps*). Les exceptions dans ce cas ne sont pas nombreuses ; mais cela ne veut pas dire que les difficultés qu'elles entraînent soient moins grandes. Il est possible d'illustrer cette affirmation par le substantif *l'automne*. Il est vrai que son genre est traditionnellement masculin et donc en harmonie avec le reste de ce groupe sémantique, pourtant, les tendances de lui attribuer le féminin existent. Elles apparaissent dans l'usage régional ainsi qu'au niveau des tentatives visant à s'approcher des classiques latins : « *cette automne-là* » (Bourget).¹⁰⁷

3.2.1.5 Les sciences, les langues et les couleurs

Si nous nous concentrons sur les différents domaines scientifiques et techniques, il n'est pas difficile d'en déduire la règle sémantique. C'est le genre féminin qui appartient à *la psychologie, la linguistique, la grammaire, la botanique*, bien qu'il y ait une exception importante : *le droit*.¹⁰⁸

Pareillement, les expressions qui donnent des noms aux langues et aux couleurs diverses ont aussi leur propre genre, le masculin. En effet, on dit *le français, le tchèque, le japonais* et *le bleu, le blanc, le rouge*.¹⁰⁹

¹⁰⁶ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 131.

¹⁰⁷ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 590, 613.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 590.

¹⁰⁹ *Ibid.*

3.2.1.6 Les mots accidentels ou nominalisés

Pourquoi les appelle-t-on ainsi ? Il s'agit, en réalité, des mots qui n'arrivent à être utilisés comme des substantifs qu'occasionnellement. Les noms dits accidentels comprennent « *éléments linguistiques (lettre..., phonème, morphème, mot, syntagme, phrase) pris pour eux-mêmes..., pronoms, verbes conjugués, adverbes, prépositions, conjonctions, mots-phrases, chiffres [et] notes de musique* ». ¹¹⁰

La règle générale attribue le genre masculin à toutes ces catégories qui sont liées à la notion de l'autonymie. Ce terme stylistique trouve son origine dans le métalangage, c'est-à-dire dans la langue qui parle d'elle-même. Concernant ce champ sémantique, les auteurs littéraires offrent des formulations extraordinaires : « *Le eu de déjeuner* » (Martinet, un phonème), « *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras* » (un proverbe contenant un verbe nominalisé), « *Je pensais bien qu'il y avait un " Ah ! Voilà ! "* » (Colette, un mot-phrase). ¹¹¹

Cela est conforme à la tendance du grand public qui est habitué à attribuer le masculin aux termes nominalisés qui s'utilisent couramment. On rencontre donc *un rire, le tout, le derrière, un devoir* quoique les adjectifs et les participes originellement masculins puissent être transformés, de manière logique, en des substantifs féminins (*la belle, la vue*). ¹¹²

Prière d'insérer est un nom qui se distingue par son caractère particulier et dont le genre féminin sera traité dans le sous-chapitre 3.5.2 de ce mémoire. Maintenant, il faut souligner que cette forme nominalisée « *de la phrase averbale injonctive* », qui intitule une espèce de notice par laquelle les auteurs invitent les journalistes à promouvoir leur œuvre,

¹¹⁰ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 606.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 582.

¹¹² Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, 1993, p. 729.

obéit au principe expliqué ci-dessus. C'est pourquoi, dans ce sens, elle est également utilisée au masculin : « *Le rédacteur du prière d'insérer* » (R. Le Bidois).¹¹³

Les lettres de l'alphabet méritent une étude détaillée. Quant aux substantifs désignant des voyelles, tout est clair ; ils adhèrent au genre masculin (*un e muet, un i, un y*).¹¹⁴ Les noms de consonnes connaissent deux usages. Celui des noms de consonnes commençant par une consonne est uniformément marqué par le masculin : *un k, un c, un z*. La même règle est valable entre autres pour le nom *té* qui s'emploie pour décrire des objets dont la forme associe la lettre *T* (« *un té de dessinateur* »). Les difficultés viennent au cas où le nom de consonne commencerait par une voyelle lors de l'épellation (les lettres en question sont *f, h, l, m, n, r, s* et *x*) – là, les deux genres ont été remarqués. Cela peut être illustré par des exemples suivants : « *Cela ne s'écrit qu'avec une l* » (Stendhal) mais « *Avec toutes sortes d'l mouillés* » (Flaubert). Pourtant, tout compte fait, il est nécessaire de noter que le masculin représente le genre dominant au présent.¹¹⁵

3.2.1.7 Les fêtes

Ce groupe sémantiquement lié est profondément affecté par le phénomène appelé le transfert sémantique que nous avons mentionné plusieurs fois en relation avec le genre des noms. Plus précisément, un grand nombre de noms de fêtes a obtenu son genre féminin justement à partir du mot *fête*, peu importe qu'il ne soit que sous-entendu : *la Saint-Jean, la Sainte-Catherine, la Saint-Sylvestre*. Dans le cas où le mot est exprimé explicitement, le genre est attribué sans aucun doute (*la fête du Travail, la fête nationale du 14 Juillet*). Les expressions comme *le 14*

¹¹³ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 607.

¹¹⁴ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 169.

¹¹⁵ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 607-608.

Juillet et *le Jour de l'An* ont le genre masculin pour des raisons logiquement justifiables.¹¹⁶

En plus, il existe deux substantifs désignant des fêtes dont le genre est parfois l'objet de l'hésitation. Le premier, *Pâque(s)*, change de genre en changeant sa nature, sa forme et son nombre : d'une part, si on parle de la fête d'ordre catholique, ce nom s'écrit avec un -s à la fin et il possède le masculin. Mais ce n'est qu'au singulier car au pluriel il se transforme en un nom féminin sous l'influence du mot *fêtes*. Il faut aussi ajouter que dans ces cas-ci, le déterminant est omis. On peut l'illustrer par les exemples ci-dessous : « *Quand Pâques était tardif* » (Mauriac) ; « *les Pâques éclatantes de soleil* » (Hugo). D'autre part, si le s final est absent, ce fait signale qu'il s'agit soit de la fête juive, soit de la fête orthodoxe. Tous ces traits impliquent le genre féminin de *la Pâque* qui s'emploie uniquement au singulier en compagnie de l'article défini : « *des gâteaux de la Pâque juive* » (Maurois). En ce qui concerne l'autre nom, *Noël*, le transfert sémantique joue un rôle non négligeable dans son usage familier – le mot *fête* a pour conséquence son genre féminin à ce niveau de la langue. Ses autres attributs sont le singulier et l'article défini. Bien au contraire, *Noël* est masculin dans les circonstances ordinaires, c'est-à-dire dans le langage standard et soutenu (« *les blancs Noëls de son enfance* » de Daudet).¹¹⁷

3.2.2 La réduction sémantique

On peut comprendre ce terme dans le contexte de la création des mots comme un procédé qui permet de former un nouveau substantif par une suppression d'une partie de ce substantif. Le plus souvent, la

¹¹⁶ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 140-141.

¹¹⁷ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 597-598.

tendance est de réduire les noms qui sont composés de plusieurs syllabes ou encore de plusieurs mots.¹¹⁸

Dans la majorité des cas, la question du genre de ces substantifs est résolue sans problème puisque, ordinairement, le fragment du nom qui reste après la réduction conserve son genre primitif (comme le nom *le métro* qui vient du *métropolitain*). Cependant, il est possible que « *la relation avec la forme originare soit estompée et que le genre soit altéré, par analogie avec d'autres termes de significations analogues* ». Un bon exemple est le substantif *rata* dont le genre était autrefois féminin, car il tire son origine du nom *la ratatouille* qui signifie un repas paysan typiquement français. Contrairement à sa source, le genre du nom réduit s'est modifié au profit du masculin. Les experts décrivent deux causes possibles : soit il s'agissait de l'influence exercée par le nom masculin *le ragoût*, soit le changement a été provoqué par le suffixe *-a* qui est généralement perçu comme appartenant au genre masculin.¹¹⁹

Le domaine de sigles est encore plus enclin à « perdre de vue » sa signification originelle – certes, si on prend le sigle *H.L.M.*, il est évident que selon sa forme complète, *une habitation à loyer modéré*, il devrait obéir absolument au genre de son substantif déterminant. Mais l'usage préfère assez souvent le genre opposé, à savoir le masculin.¹²⁰

Un point indépendant est représenté par la réduction qui s'effectue au niveau des syntagmes. Ici, le genre est en principe nettement déterminé si la partie du mot qui reste est le noyau de la locution comme dans cet exemple : *une pilule (une pilule anticonceptionnelle)*. Pourtant, parfois la forme réduite dispose du genre contraire au nom qui y figure en

¹¹⁸ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 140-141.

¹¹⁹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 602.

¹²⁰ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 602.

raison de son analogie persistante au nom supprimé. On peut se servir de l'exemple *un garenne* dont la forme complète est *un lapin de garenne*.¹²¹

3.3 Les homonymes

La catégorie lexicale des mots dits homonymes comporte des expressions dont la prononciation et/ou la forme écrite sont identiques mais dont le sens est différent. En tenant compte du thème traité dans ce mémoire, nous allons nous focaliser sur un nombre limité de couples nominaux qui changent de signification en changeant de genre.¹²²

Les homonymes à double genre sont, suivant leur origine, d'habitude répartis en deux groupes principaux.¹²³

3.3.1 Les noms d'étymologie différente

Le premier groupe renferme les noms qui n'ont rien de commun du point de vue de l'étymologie ni du sens. On peut y classer les noms tels que *platine*, *coche*, *souris*, *vague* et *satyre*. A propos de *platine*, nous avons déjà mentionné son appartenance aux mots homonymes ci-avant ainsi que ses significations aux genres respectifs : « *un métal précieux* » au masculin et « *une pièce plate* » ou « *un tourne-disque* » au féminin. Ensuite, le nom *coche* est intéressant en raison de la quantité de ses sens possibles – il y en a quatre, deux au masculin (« *une voiture* » ; « *un bateau* ») et deux au féminin (« *une entaille* » ; « *une truie* »). Ce qui peut également survenir est un manque d'équilibre entre les significations différentes regardant la fréquence de leur emploi comme dans le cas du nom *souris*. La valeur de sa forme masculine, « *un sourire* », est sentie aujourd'hui en français comme archaïque tandis que sa forme féminine

¹²¹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 603.

¹²² Delatour, Y. et al. *Nouvelle grammaire du français : cours de civilisation française de la Sorbonne*, p. 21.

¹²³ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 164-165.

désignant « *un petit rongeur* » est encore couramment utilisée. La forme masculine du substantif *vague* se distingue, à son tour, par son origine : elle a été nominalisée à partir d'un adjectif, alors signifiant « *l'indéfini* ». Quant au homonyme *satyre*, la répartition entre les deux genres intègre aussi une différence orthographique : le masculin qui signifie « *un personnage mythologique* » s'écrit avec un *y* (*un satyre*). En revanche, à la forme féminine y est un *i* (*une satire*), ayant le sens d' « *une pièce de vers* » critiquant la société de l'époque.¹²⁴

3.3.2 Les homophones

Se référant à ce qui a été dit dans le sous-chapitre précédent, le couple *un satyre* – *une satire* peut être classé plus précisément dans la catégorie des homophones dont la prononciation est identique, mais ils sont différents des points de vue orthographique et sémantique. Ils sont exceptionnellement nombreux dans la langue française en considération de son évolution phonétique assez spécifique. Les homophones entraînent un risque de mésentente dans la communication parce que l'énoncé du locuteur peut être interprété de plusieurs manières différentes. Ce risque est partiellement compensé par le contexte qui contribue à la distinction correcte entre les noms avec la même prononciation. Voici des exemples des séries formées par des substantifs homophones : *un saut* – *un seau* – *un sot* – *un sceau* (dont ni le genre ne permet de les discerner),¹²⁵ *un cours* – *un court* – *la cour* (là, le genre sert d'un facteur distinctif dans une mesure limitée). Comme on peut voir dans ces exemples-ci, dans la plupart des cas, les homophones ne sont formés que par une seule syllabe.¹²⁶

¹²⁴ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 164-165.

¹²⁵ Walter, H. *Francouzština známá i neznámá*, p. 7, 231.

¹²⁶ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 585, 587.

3.3.3 Les noms à une origine commune

Le dernier groupe des homonymes contient les expressions qui sont sorties à l'époque d'un seul mot et dont les significations se sont éloignées graduellement l'une de l'autre. Toutefois, il ne faut pas oublier de noter que le lien sémantique entre les couples de ce groupe existe toujours, même s'il est parfois difficile à percevoir. Parmi les exemples illustratifs appartiennent *critique*, *mémoire*, *hymne*, *relâche* et *crêpe*. *Critique* : ce nom reflète bien l'opposition entre l'aspect animé et inanimé¹²⁷ des deux sens qui est typique des homonymes des deux groupes en question. Au masculin il faut tenir compte du fait que *le critique* désigne un personnage, plus précisément « *un auteur d'une critique* ». Au contraire, au féminin il s'agit d'un inanimé, dont un des synonymes est « *un jugement* ».¹²⁸ Le substantif *mémoire* fait l'objet de la rubrique *Dites-moi Professeur* de la revue *Le Français dans le monde* qu'on a déjà citée au-dessus. L'auteur de la rubrique, Bernard Cerquiglini, présente ce nom comme un joyau de la langue française et élucide la voie de ses deux significations à travers l'histoire : en fait, d'après lui, le genre masculin descend du féminin *la mémoire* qui « *désigne depuis toujours la faculté de conserver et de rappeler des souvenirs* ». L'équivalent masculin ne se joint au féminin qu'au cours du XII^e siècle où les domaines scientifique, commercial et juridique ont créé un besoin de l'expression qui désignerait « *une relation par écrit* ». Puis, au XIV^e siècle, *le mémoire* a obtenu un nouveau sens en étant utilisé au pluriel – « *un ouvrage faisant le récit des événements dont on a été le témoin* ».¹²⁹ Si nous concentrons notre attention sur le substantif *hymne*, il nous permet de prendre conscience du fait que la modification sémantique entre les deux genres peut être tout à fait petite. *Une hymne* indique « *un chant d'église* » alors qu'*un hymne* englobe toute sorte de « *chant* ». *Relâche* et

¹²⁷ Voir le sous-chapitre 2.3.

¹²⁸ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 165.

¹²⁹ Cerquiglini, B. Dites-moi Professeur... *Le Français dans le monde : Revue de la Fédération internationale des Professeurs de français*, n° 379, p. 24.

statuaire sont d'autres homonymes qui ont une origine commune, dont le premier signifie soit « *une interruption, une détente* », soit « *le lieu d'arrêt d'un navire* ». De nouveau, on peut voir une espèce de particularisation d'un sens par rapport à l'autre. L'homonyme *crêpe* oppose les significations plus sémantiquement distinguées : *un crêpe* signifie « *une étoffe* », *une crêpe* est le nom d'un dessert français assez populaire.¹³⁰

3.4 Les noms géographiques

Dans ce sous-chapitre, nous allons aborder la problématique du genre des noms propres désignant des lieux : villes, régions, pays, continents, montagnes, fleuves, rivières, mers et océans et les structures du patrimoine culturel et naturel – châteaux, églises, grottes, etc. Pour pouvoir les étudier, il est impératif de souligner que, en faisant partie des noms inanimés, les noms géographiques sont également soumis à l'arbitraire, ils ne sont donc pas déterminés par le sens.¹³¹

3.4.1 Les villes

Quand on parle d'une ville, on lui attribue traditionnellement le genre masculin, comme dans la phrase suivante : « *Paris est situé au cœur de la France.* » Pourtant, la situation est différente dans la langue écrite – ce domaine connaît des hésitations en étant sous l'influence de l'intention artistique¹³² ou de la langue du pays en question (« *Bruxelles est reliée à la mer par un canal maritime* »). Un autre facteur marquant est le *e* muet final qui pousse même les locuteurs vers le féminin : « *Selon la légende, Rome fut fondée par Romulus en 753 av. J.-C.* »¹³³ Or, si l'on se concentre sur le genre opposé, on peut aussi découvrir plusieurs agents qui s'emploient à son utilisation. Il s'agit en premier lieu des adjectifs

¹³⁰ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 165.

¹³¹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 594.

¹³² *Ibid.*, p. 594, 595.

vieux, nouveau, grand et le déterminant *tout* précédant le nom propre : « *Les rues du vieux Marseille* » (Flaubert), « *De la fenêtre on découvrait tout Villeneuve.* » (Fromentin) En deuxième lieu, le masculin peut être choisi en raison de la façon dont le substantif est inséré dans le contexte. Cela comprend la métonymie, l'accent sur des quartiers de la ville, son rôle dans un événement (« *Il suffira d'une victoire, d'un Austerlitz, d'un Iéna* », Bainville), son statut de la capitale, du siège du gouvernement national, des institutions ou de l'équipe de sport (« *Washington s'était toujours opposé ... au transport ... des troupes que nous tenions prêtes* », De Gaulle).¹³⁴ La plupart des noms de villes sont utilisés sans article (*Londres, Paris, New York*) mais les villes qui sont dotées d'un article existent tout de même (*Le Mans, Le Havre, Villiers-le-Sec, La Rochelle, La Châtre, Brive-la-Gaillarde*).¹³⁵

3.4.2 Les régions, les pays, les continents

Les noms qui indiquent des régions et des pays se caractérisent par une tendance commune, à savoir le genre féminin qui est conditionné par le *e* final, comme le montrent les exemples suivants : *la Bretagne, la Normandie ; la Suisse, la France*. Mais, comme c'est souvent le cas en français, il y a des exceptions (*le Cambodge, le Mexique, le Mozambique, le Zaïre*).¹³⁶ En adoptant un autre point de vue, nous pouvons affirmer que la majorité des substantifs désignant des pays européens et un nombre limité de noms de pays hors Europe sont féminins (*la Hongrie, l'Espagne, l'Argentine, la Colombie*) ; le reste est masculin (*le Danemark, le Portugal, le Brésil, le Canada*). Contrairement aux noms de pays, le genre des continents est unique – féminin : *l'Asie, l'Amérique, l'Europe*.¹³⁷

¹³³ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 139.

¹³⁴ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 595.

¹³⁵ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 169.

¹³⁶ Wilmet, M. *Grammaire critique du français*, p. 56.

¹³⁷ Taišlová, J. *Mluvnice francouzštiny*, p. 38.

Ce groupe de noms est assez souvent marqué par la figure stylistique appelée métonymie (déjà mentionnée dans le sous-chapitre précédent) qui consiste à remplacer un mot par un autre sur la base de la contiguïté. Ici, la règle qui tend à être imposée sur le genre est la transmission du genre appartenant au substantif commun qu'on veut exprimer par la métonymie, désignant en majorité un produit qui provient du pays ou de la région respectifs. Le genre du nom géographique n'est pas décisif : « *du hollande (du fromage de Hollande)* », « *un havane (un cigare de la Havane)* », « *du champagne (du vin de Champagne)* ». Néanmoins, de temps en temps l'identité du nom « *sous-jacent* » n'est pas connue ; il est alors possible de prétendre que le genre masculin du nom a une nature générique (non marquée) que nous avons étudiée dans le sous-chapitre 2.3. Ce phénomène est illustré par les exemples suivants : « *lustre en vieux saxe (objet en porcelaine de la région allemande de Saxe, Flaubert)* », « *couleur du vieux Chine (Bernanos)* ». ¹³⁸

3.4.3 Les corps célestes

L'appartenance à la langue commune est un élément principal justifiant le genre masculin des noms propres des corps célestes (« *Pluton, toujours considéré comme la neuvième planète de notre système solaire* », le Monde). Cette catégorie contient les planètes ainsi que les étoiles et les constellations. Néanmoins, la règle notée ci-dessus implique quelques exceptions : le masculin ne s'applique pas au cas où les noms en question seraient précédés de l'article féminin, comme dans les exemples suivants : *la Grande Ourse, l'étoile Polaire*. Un autre cas qui exclue le masculin est lié à l'ancienne origine mythologique des noms des corps célestes : *Vénus, Cassiopée*. Les auteurs du *Bon Usage* ajoutent que « *la tendance actuelle semble plutôt en faveur du féminin* » : « *Si*

¹³⁸ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 588, 598.

nous débarquions à notre tour en Mars telle que nous l'avons construite », Barthes.¹³⁹

3.4.4 Les îles

Le féminin règne dans la catégorie d'îles ; d'ordinaire, on attribue le genre féminin aux noms d'îles avec un article ainsi qu'à ceux sans article (« *la Sardaigne, la Corse ; Cuba, Tahiti* »).¹⁴⁰ Une des exceptions est représentée par le nom propre *le Groenland* dont le genre masculin est justifié : c'est que ce pays arctique n'est pas pris pour une île. A part cela, le genre masculin est dans un certain contexte prêté de manière individuelle aux substantifs dont on veut accentuer le caractère d'un état, comme dans le cas suivant : « *Madagascar est reconnaissant à la France* ». ¹⁴¹

3.4.5 Les montagnes, les fleuves, les rivières

Les noms de montagnes sont d'habitude masculins (*le Caucase, le Jura, le Vercors*), excepté les noms pluriels qui possèdent le genre opposé : *les Alpes françaises, les Pyrénées, les Hautes Tatras*. Les noms de sommets sont parfois aussi féminins en raison de l'influence sémantique des noms communs qui font partie intégrante des noms géographiques (*la Sainte Baume, la Dent du Chat*). Le même procédé est patent chez les sommets du genre masculin – *le mont Blanc, le Plomb du Cantal*).¹⁴²

Il n'y a pas de règle pour les noms désignant des fleuves et des rivières. Ils sont de l'un ou de l'autre genre, mais celui-ci ne peut pas être déduit de la forme du nom. Même si la morphologie du nom port la

¹³⁹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 596.

¹⁴⁰ Taišlová, J. *Mluvnice francouzštiny*, p. 38.

¹⁴¹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 596.

marque du féminin (le e final), ils peuvent être masculins : *la Seine, la Vltava, la Marne ; le Rhône, le Rhin, le Gange*.¹⁴³

3.4.6 Les mers et les océans

Le genre du nom commun domine complètement ce groupe des noms géographiques ; le nom commun étant soit exprimé explicitement, soit sous-entendu : *la (mer) Méditerranée, la mer Noire, l'océan Pacifique/le Pacifique, l'(océan) Atlantique*.¹⁴⁴

3.4.7 Les châteaux, les églises, les grottes

Comme dans le groupe précédent, le public et les auteurs attribuent le genre des noms communs aux structures du patrimoine historique. Le procédé est donc similaire, sauf que dans ce cas le genre peut provenir des noms *un château, une église, une grotte* ou bien de la situation et de la considération individuelle : « *Si fort que j'admire Versailles, je ne l'aime pas. C'est trop peu dire, je le déteste.* » (Barrès) ; « *St-Pierre a été commencée en 1134.* » (le guide *Paris et sa proche banlieue*) ; « *Lascaux est sauvée* » (Mégret).¹⁴⁵

3.5 Les noms composés

Les noms composés forment une catégorie importante du lexique français. Cette réalité est due au fait qu'en français, ce procédé de la formation des mots comporte moins de difficultés que la dérivation à l'aide des préfixes et des suffixes. L'auteur de l'ouvrage *Francouzská mluvnice*, Jitka Taišlová, compare cet aspect du français avec le tchèque. Elle remarque qu'en français, en dehors des expressions dont les parties sont

¹⁴² Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 140.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 596.

jointes en un seul mot, on classe parmi les noms composés également les locutions nominales. Il s'agit d'un mot composé de plusieurs mots qui pourtant donnent un sens d'ensemble attaché à une idée particulière. Il faut ajouter que les éléments des noms composés qui forment un seul mot peuvent être liés directement ou par un trait d'union.¹⁴⁶

Au cours de ce sous-chapitre, nous allons étudier le genre de cette catégorie nominale. Nous allons préciser comment le genre des noms composés varie en fonction des parties du discours auxquelles les éléments du mot composé appartiennent.

Les noms composés peuvent être classés dans deux groupes suivants : les composés dits endocentriques et exocentriques. Le groupe des composés exocentriques est plus nombreux par rapport à celui des substantifs composés endocentriques. Mais que veulent dire ces notions ? Il est possible de s'orienter d'après l'indice qu'offrent les préfixes *endo-* et *exo-*, en d'autres termes « à l'intérieur » et « à l'extérieur ».¹⁴⁷

3.5.1 Les composés endocentriques

Le nom composé est endocentrique si le noyau, c'est-à-dire le terme clé, est situé à l'intérieur de ce nom. « *Les deux éléments qui composent ces mots jouent relativement l'un pour l'autre le rôle de sujet et de prédicat.* » Nous pouvons nous servir des exemples *une autoroute*, *un timbre-poste* et *un oiseau-mouche* où, effectivement, le composant déterminant, dont un synonyme est « *le sujet-référent* », est à l'origine du genre du nom complet. Dans les composés en question, ce sont ces noyaux : tout d'abord *une route* (car il y a l'idée d'*une route* qui sert aux *automobiles*), ensuite *un timbre* (qui est d'habitude utilisé pour affranchir une lettre à *la poste*) et enfin *un oiseau* (qui peut-être comparé par sa

¹⁴⁶ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 104, 137.

¹⁴⁷ Pougeoise, M. *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, p. 189.

taille à *une mouche*).¹⁴⁸ L'élément déterminant est encore plus évident dans les locutions nominales définies plus haut : *le chemin de fer*,¹⁴⁹ *l'œil de lynx*.

3.5.2 Les composés exocentriques

Au même titre que leurs équivalents endocentriques, ces noms s'accordent en genre avec « *le terme marqué* ». Mais celui-ci se trouve à l'extérieur du mot. Dans ce type de composition, c'est uniquement le prédicat qui forme le nom – et son sujet n'est alors que sous-jacent pour les usagers de la langue. Cela est bien visible dans les substantifs *un rouge-gorge*, *un pur-sang* et *un porte-plume*. Aucun d'eux ne renferme en soi cet élément clé (pour le premier, *un oiseau* ; pour le deuxième, *un cheval* ; pour le troisième, *un instrument* ou *un outil*). Cet élément a, toutefois, toujours le pouvoir de déterminer le genre du composé qui est dans le premier et le dernier cas voire contradictoire au genre du substantif inclus.¹⁵⁰ Au même titre que chez les composés endocentriques avec des composants des genres opposés, la confusion n'est pas évitée.

En outre, la valeur primitive du nom composé peut tomber dans l'oubli au cours du temps, ce qui a pour conséquence la modification du genre et l'altération de la règle citée ci-dessus. Dans l'histoire, il est possible de trouver plusieurs cas qui illustrent ce paradoxe. Le composé exocentrique *entrecôte* est l'un d'eux – sa signification originelle « *morceau entre les côtes* » a prescrit le genre masculin. Mais l'évolution temporelle a perturbé cette disposition en étant soutenue par le genre féminin du substantif *côte*. Ce processus a débouché sur le changement du genre d'*entrecôte* au féminin. On peut observer le phénomène ressemblant dans les composés endocentriques. Il y a l'exemple de

¹⁴⁸ Pougeoise, M. *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, p. 189.

¹⁴⁹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 599.

¹⁵⁰ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 599.

minuit, dont le genre féminin a été remplacé par le masculin du nom *midi*. Ce phénomène peut également être illustré par le nom *oriflamme* qui était féminin au début à partir du sens « *flamme dorée* ». Cependant, il a cédé à l'influence des synonymes *étendard* et *drapeau* et est devenu désormais masculin.¹⁵¹

La division nette des composés formés de mots appartenant à des parties du discours différentes entre les groupes endocentrique et exocentrique n'est pas possible parce qu'il existe des types dont certains noms adhèrent aux deux groupes en même temps. Toutefois, on peut en tirer des tendances qui montrent l'inclination de certains d'eux à tel ou tel groupe de composés.

Les noms composés formés de deux substantifs semblent avoir uniquement le noyau interne. Il y a deux possibilités concernant le genre de ces noms : dans le cas où le genre des deux noms est identique, il n'y a aucune difficulté, le composé a le même genre que les deux éléments (*une année-lumière, un libraire-éditeur*).¹⁵² Les langues s'enrichissent constamment de nouveaux mots, ceux-ci sont également fréquemment formés par les mots composés. Récemment, en français il s'agit par exemple d'*un mot-dièse* qui comporte deux noms du même genre. Il a été ajouté au Journal Officiel et signifie « *un sujet d'intérêt inséré dans un message par son rédacteur afin d'en faciliter le repérage* ». La raison pour sa création est l'ambition de créer un équivalent proprement français du « *fameux hashtag de Twitter, élu mot de l'année 2012 aux États-Unis* ». ¹⁵³ D'autre part, si le genre des composants, qui sont dans le rapport déterminant-déterminé, est différent, le genre vainqueur est celui de l'élément déterminé – comme dans les cas suivants : *un coin-cuisine, une machine-outil*,¹⁵⁴ *une autoroute*. Les auteurs du *Bon Usage* ajoutent que

¹⁵¹ Pougeoise, M. *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, p. 189.

¹⁵² Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 137.

¹⁵³ Parpette, Ch. En français, s'il vous plaît ! *Le Français dans le monde : Revue de la Fédération internationale des Professeurs de français*, n° 387, p. 42.

¹⁵⁴ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 137.

dans le cas des noms de ce type, liés par un trait d'union, c'est la première partie du composé qui est déterminée.¹⁵⁵

En ce qui concerne le genre des composés contenant un nom et un adjectif, nous pouvons faire plusieurs remarques intéressantes. Premièrement, ce type réunit des exemples endocentriques ainsi que ceux dont le sujet est situé à l'extérieur : *un coffre-fort*, *du vinaigre* mais *un (oiseau) rouge-gorge*. Deuxièmement, la langue renferme quelques composés ainsi formés qui fluctuent entre le masculin et le féminin, motivés par des causes historiques qu'on a déjà traitées ci-dessus. Un des noms composés qui sont conformes à ces critères-ci est *la mi-août*, en d'autres termes *l'Assomption*, la racine de son genre féminin étant le nom *fête* qui est implicite. Par conséquent, le mot *mi*, qui était considéré comme féminin, a servi de modèle pour une suite des composés (*la mi-janvier*, *la mi-février*, *la mi-carême*, *la mi-temps*, etc.) dotés ainsi du genre féminin (l'adjectif *mi* a déjà entraîné des changements dans les noms *le midi* et *le minuit* mentionnés plus haut). À titre d'exemple, nous pouvons également citer *télécabine* dont le genre est conditionné par l'accentuation de l'un de ses éléments. On attribue le féminin à ce composé en prenant *cabine* pour le sujet-référent ; le masculin se rapporte au mot *télé* qui signifie *téléphérique*.¹⁵⁶

En général, les noms composés qui comprennent un verbe et un substantif sont exocentriques et masculins : *un essuie-glace*, *un portefeuille*, *un casse-noix*. Les exemples montrent que le genre de la partie nominale n'a pas d'importance pour le genre du composé. Les exceptions des composés ainsi construits ne sont pas nombreuses. Certaines sont liées à l'aspect animé que possède par exemple le composé *garde-malade* qui peut donc être masculin ou féminin.¹⁵⁷ D'autres noms composés exceptionnels sont féminins en raison de leur

¹⁵⁵ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 599, 600.

¹⁵⁶ *Ibid.*

nature endocentrique, plus précisément leur noyau féminin (*une garde-robe*). Le composé *perce-neige* est féminin d'après les dictionnaires et masculin dans l'usage courant.¹⁵⁸

S'il s'agit du nom composé formé de deux verbes (*le savoir-vivre, un laisser-aller*), d'un infinitif et d'un adjectif (*un blanc-manger*)¹⁵⁹ ou des expressions figées nominalisées à partir des verbes (*un qu'on-dit, le qu'en-dira-t-on*), le masculin est imposé car on procède comme dans d'autres cas de la conversion lexicale¹⁶⁰ que l'on a déjà abordé dans le contexte des mots accidentels dans le sous-chapitre 3.2.1.6. Évidemment, les composés de ce type ne disposent pas du noyau interne.

En revanche, au sujet des noms formés à partir d'un adverbe et d'un substantif il est possible de constater que, traditionnellement, leur genre dépend du genre du nom qui se trouve à l'intérieur, ce qui manifeste le caractère endocentrique du composé (*une avant-garde, un arrière-plan, une arrière-pensée*).¹⁶¹

Les composés qui comprennent une préposition et un nom représentent un type en quelque sorte problématique du point de vue du genre. En règle générale, le masculin, probablement lié à un mot-clé extérieur, est présent (*un en-tête, un sous-main*). De surcroît, nous pouvons être confrontés avec des noms endocentriques comme *une contre-attaque* qui se conforment au genre du substantif explicitement exprimé.¹⁶² Les composés d'une nature particulière sont *après-midi, après-guerre, avant-guerre* et *entre-deux-guerres*. En 1986, l'Académie française a codifié les deux genres d'*après-midi* qu'on « trouve parfois à l'intérieur d'un même livre, voire à la même page » : « *cette après-midi* »

¹⁵⁷ Pinchon, J. *Morphosyntaxe du français : étude de cas*, p. 4.

¹⁵⁸ Pougeoise, M. *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, p. 189.

¹⁵⁹ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 168-169.

¹⁶⁰ Pinchon, J. *Morphosyntaxe du français : étude de cas*, p. 4.

¹⁶¹ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 138.

¹⁶² *Ibid.*

(Damourette et Pichon, t. VII, p. 184) ; « *cet après-midi* » (*ibid.*). Les trois composés contenant le nom *guerre* reçoivent leur genre d'après l'implication que le locuteur ou l'auteur a dans sa pensée. L'idée de *temps* a pour conséquence le masculin (« *L'avant-guerre était séparé de la guerre par quelque chose d'aussi profond* », Proust) tandis que les notions d'*époque* ou de *période* produisent le féminin (« *Durant toute l'entre-deux-guerres* », Thibaudet).¹⁶³

D'une part, l'auteure de l'ouvrage *Francouzská gramatika abecedně* signale que la combinaison nom-préposition-nom accepte le genre du nom déterminé pour le composé entier (*un pied-à-terre*).¹⁶⁴ D'autre part, Maurice Grevisse et André Goosse présentent dans leur *Bon Usage* un autre composé ainsi formé, *un tête-à-tête*, qui est rangé parmi les mots nominalisés. Ce composé est donc caractérisé par le masculin qui ne dépend point des éléments intérieurs mais il est dû au procédé de la dérivation impropre.¹⁶⁵

Comme nous avons mentionné au début de ce sous-chapitre, le français contient une grande variété de noms composés. Leur formation plutôt facile permet de créer de nouveaux composés afin de pouvoir désigner des phénomènes particuliers. Les paragraphes précédents contiennent les constructions les plus fréquentes basées sur les parties du discours dans lesquelles les éléments du composé sont inclus, néanmoins, il y a d'autres types de noms composés. Un exemple illustratif est l'expression *prière d'insérer* qui a été créée à partir d'un nom et d'une préposition suivis par un infinitif. La forme masculine de cette expression a été traitée dans le sous-chapitre 3.2.1.6. Pour conclure l'étude du genre de ce mot, il faut remarquer que sa forme féminine est considérée par la plupart des écrivains comme une locution nominale qui doit son genre au

¹⁶³ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 600-601.

¹⁶⁴ McBride, N. *Francouzská gramatika abecedně*, p. 51.

¹⁶⁵ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 606.

noyau interne *la prière* : « *La prière d'insérer, bien faite, qui accompagne le volume* » (Henriot).¹⁶⁶

3.6 Les noms qui changent de genre en changeant de nombre

Dans la langue française, il existe trois substantifs qui possèdent cette qualité : *amour*, *délice* et *orgue*. En effet, ces noms sont masculins au singulier et se féminisent au pluriel. Cependant, la justification varie dans une certaine mesure chez chacun d'eux puisqu'elle est basée sur des facteurs différents – sauf le pluriel dit emphatique et l'influence des tournures qui représentent les dénominateurs communs des noms *amour* et *orgue* dans ce contexte.¹⁶⁷

3.6.1 Le nom *amour*

Le pluriel du nom *amour* n'est utilisé au féminin que dans un sens précis : « *passion d'un sexe pour l'autre, passion charnelle* ». Ce pluriel peut avoir la nature emphatique mais ce n'est pas la règle. Voilà des exemples qui confrontent les deux nombres et genres : « *L'amour fou* » (Breton) ; « *Jeunes amours, si vite épanouies* » (Hugo).¹⁶⁸ Mais la situation concernant le genre d'*amour* n'est pas entièrement claire. Avant de se stabiliser, l'usage de ce substantif a connu beaucoup d'hésitation et en plus, la langue d'aujourd'hui commence à préférer le masculin pour les deux nombres¹⁶⁹ : « *L'histoire d'un cœur épris de deux amours simultanés* » (Nerval). En outre, il est nécessaire de noter que la tendance littéraire générale d'attribuer le féminin aux noms vaut aussi pour le singulier d'*amour* (« *J'ai l'âme lourde encor d'amour inexprimée* », Rostand). À part la signification définie ci-dessus, ce substantif ne change pas de genre avec le nombre – il reste masculin au singulier de même

¹⁶⁶ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 607.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 593-594.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 593.

qu'au pluriel : « *l'amour maternel* », « *L'ancienne religion excite alors dans tous les cœurs d'ardents amours ...* » (Tocqueville). En étant utilisé comme un nom animé, *amour* est masculin sans exception. Ainsi, il signifie « *les représentations du dieu Amour* » dont le nom est également masculin (« *Une guirlande flanquée de quatre petits amours joufflus* », Perec). Les tours déjà mentionnés au-dessus affectent les mots qui s'accordent avec *amour* au pluriel. Il s'agit des tours comme *un de, un des, le plus beau des, le plus grand des*, etc. qui entraînent le masculin des mots en accord avec *amour* pour esquiver la disparate : « *Olivier ... s'abandonnait à la douceur d'un de ces petits amours romanesques dont il était coutumier* » (Rolland).¹⁷⁰

3.6.2 Le nom *délice*

Le nom *délice* fait l'objet du même phénomène : « *Un de mes plus grands délices* ». Dans les autres cas, ce substantif suit la règle générale, c'est-à-dire, il est masculin au singulier et féminin au pluriel (« *Son nom fait mon délice* », Musset ; « *Celui qui a connu les plus dévorantes délices* », Simon).¹⁷¹

3.6.3 Le nom *orgue*

La particularité du substantif *orgue* consiste en son emploi double au pluriel (au singulier, il est masculin) – le genre féminin est utilisé lorsque *orgues* désigne de manière emphatique un seul instrument (« *Cela ressemblait aux sons d'orgues lointaines* », Boylesve). En revanche, le pluriel traditionnel exige le masculin : « *Il ne reste guère*

¹⁶⁹ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 166.

¹⁷⁰ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 593-594.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 594.

d'orgues anciens en France » (Chapuis). Or, la situation inverse n'est pas complètement exclue de l'usage.¹⁷²

3.7 Les noms étrangers

Le genre des noms étrangers est influencé par la forme et le sens qui sont propres aux substantifs dans la langue d'origine. Un autre facteur important dans ce contexte est représenté par le caractère non-marqué du masculin. Quant à l'usage, le français ignore souvent celui qui est habituel dans la langue dont le nom vient. La notion du genre français est souvent confrontée à l'inexistence du genre en tant qu'une catégorie grammaticale dans la langue donneuse. En tenant compte de ces faits, nous aborderons dans ce sous-chapitre, entre autres, la problématique « *des mots dont la forme orale et/ou écrite (et parfois la réalité désignée) reste nettement étrangère et dont le genre est hésitant* ». ¹⁷³

L'enrichissement de la langue française est dû aux langues diverses du monde entier. Toutefois, l'influence de quelques-unes est plus considérable ; cette réalité correspond à une grande quantité d'emprunts français à telles langues.

3.7.1 Les noms empruntés à l'anglais

Sans doute l'anglais appartient parmi les langues qui continuent à jouer un rôle important dans l'évolution lexicale du français. Ces deux langues se rencontraient à plusieurs occasions au cours de l'histoire et leur relation complexe se reflète dans leurs emprunts réciproques. Pendant les quelques dernières décennies, on parle d'une véritable invasion des anglicismes et des américanismes qui sont liés au processus de la globalisation progressive.

¹⁷² Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 594.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 604.

Comme nous avons déjà souligné ci-dessus, il existe des langues qui ne disposent pas de la notion du genre des noms ; l'anglais est une des langues ainsi construites. En conséquence, le genre en français n'a pas de modèle en termes de genre. Ou bien le mot emprunté conserve son genre originel, ou bien il en prend un autre. Quoi qu'il en soit, le genre des noms étrangers en français est l'objet des hésitations, pour des raisons variées, comme il est illustré dans les exemples suivants :¹⁷⁴

Le substantif anglais pluriel *chips* apparaît en français le plus souvent au féminin en raison de l'effet de l'expression *pommes chips* (« *les dernières chips* », Aragon). Pourtant, les deux genres ont été enregistrés chez des auteurs et des locuteurs. Le domaine de la nourriture est riche en emprunts – le nom *sandwich* représente un autre exemple dont le genre a connu une certaine fluctuation. Son genre féminin d'autrefois lui a été attribué par l'intermédiaire des noms *tartine* ou *beurrée* qui font partie du même champ sémantique. Le XX^e siècle est l'époque où le genre masculin a été prescrit. Néanmoins, cela ne concerne pas les Québécois qui continuent à utiliser *sandwich* au féminin. Cette répartition vaut aussi pour d'autres mots avec les racines anglaises comme *business*, *gang*, *job* et *magazine*. En effet, ces emprunts possèdent le masculin « *sur le vieux continent* » mais ils adhèrent au genre féminin sur le territoire canadien.¹⁷⁵

D'autres noms étrangers sont parfois affectés, au niveau de l'usage, par les substantifs français correspondants : le nom propre français *Noël* tend à transmettre son genre féminin à l'emprunt *Christmas* qui devient donc dans certains cas *la Christmas*. Le phénomène identique se manifeste dans les noms *la bow-window* (d'après *la fenêtre*) et *une ice-*

¹⁷⁴ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 605.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 604-605.

cream (d'après *la crème*) qui sont cependant masculins selon les dictionnaires.¹⁷⁶

Jamboree et *pedigree* ou *pedigrée* ont reçu en français le genre masculin malgré le suffixe typiquement féminin -ée qui se trouve dans la forme *pedigrée* et qui a été créé à partir de la finale anglaise -ee (dont la graphie est ressemblante). Ces emprunts se rangent donc parmi les exceptions avec le suffixe mentionné dont la majorité est d'origine grecque et que nous avons notées dans le sous-chapitre 3.1.¹⁷⁷

3.7.2 Les noms empruntés à d'autres langues

L'anglais représente une source assez importante des mots étrangers pour le français, pourtant, il y a une grande variété des langues auxquelles les mots sont empruntés. Certaines comprennent la catégorie du genre, ce qui peut avoir une influence sur le genre des emprunts dans la langue française.¹⁷⁸

Voici quelques exemples des emprunts provenant de telles langues : le substantif *chapska* est venu du polonais (où la forme originelle est *czapka*) et il est originellement féminin. Ce fait est respecté par exemple par le dictionnaire le *Trésor de la langue française* mais la grande partie des autres dictionnaires cite le nom en question avec le genre masculin. Le lexique français dispose également du nom pluriel *tagliatelli*. Ce nom est masculin dans la langue italienne et il est parfois francisé en *tagliatelles*. Ce substantif soit conserve le genre de l'italien, c'est-à-dire le masculin, soit les Français ont tendance à utiliser le féminin pour ce nom. Ceci peut s'expliquer par sa finale féminine : « *Les tagliatelles n'étaient pas fameux* », Roy ; « *Les meilleures tagliatelles* », Déon. Il faut mentionner que dans le cas des deux emprunts présentés, le

¹⁷⁶ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 604-605.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 590.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 605.

nom originel change dans une certaine mesure son orthographe et aussi sa prononciation en passant de sa propre langue en français. Un des mots étrangers dont la forme graphique reste la même en français est le nom allemand *quetsche* (sauf la première lettre qui est majuscule en allemand : *Quetsche*). Ce substantif est entré dans la langue française par l'intermédiaire de l'alsacien et il peut désigner deux notions : une sorte de prune et aussi l'alcool fabriqué avec ces prunes. Les deux significations apparaissent au féminin dans les dictionnaires. Par contre, dans l'usage oral et en Alsace, en Belgique et au Luxembourg, *quetsche* est masculin. Nous devrions également souligner que dans la langue française écrite, les deux genres ont été attestés : « *De grosses quetsches* », Beauvoir ; « *J'ai fait venir du quetsche* », Sarment.¹⁷⁹

Il est possible d'ajouter une observation qui concerne les emprunts à l'anglais ainsi que les mots empruntés à d'autres langues étrangères : elle est faite par les auteurs du *Bon Usage* qui ont remarqué que « *sans faire de cela une règle..., la finale -a semble attirer les noms vers le masculin* ». On peut se servir des exemples de *sauna* (un nom finlandais) et *coca-cola* (un nom anglais) et *opéra* (un nom italien féminin) – au fur et à mesure, ces noms ont adopté le genre masculin en français. Nous avons brièvement abordé cette tendance dans le sous-chapitre 3.2.2. en traitant le nom *rata* qui a également passé du féminin au masculin.¹⁸⁰

3.8 La féminisation des noms de métiers, titres et fonctions

La problématique de la féminisation, liée avant tout au domaine professionnel, représente une question délicate profondément enracinée dans la société française. Jusqu'à ce jour, il n'existe pas de réponse définitive qui trancherait le débat autour de la possibilité d'imposer l'usage des formes féminisées des noms de métiers.

¹⁷⁹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 605.

3.8.1 La situation du point de vue social

Nous devons signaler le fait qu'il s'agit d'un problème de nature culturelle plutôt que linguistique ; tandis qu'au latin le féminin des noms de professions a été créé sans aucune difficulté à l'aide de l'alternance des suffixes, dans l'usage présent certaines formes féminisées sont marquées par une péjoration sémantique qui vise surtout le suffixe *-esse* (c'est pour cette raison que les féminins tels qu'*une ministresse, une députesse, une membre* ne sont pas passés à l'usage courant).¹⁸⁰ L'auteure de l'ouvrage *Francouzština známá i neznámá*, Henriette Walter, déclare que la mauvaise volonté d'accepter les équivalents féminins porte dans une grande mesure sur les désignations des métiers prestigieux comme *un professeur, un docteur, un directeur* ou *un avocat*. En revanche, les formes féminisées sont bien accueillies dans les charges suivantes : *un repasseur – une repasseuse, un boucher – une bouchère* et *un greffier – une greffière*.¹⁸² Par conséquent, cet état de choses témoigne d'une impression générale que la société d'aujourd'hui est dominée par « *un monopole viril* » qui ne permet aux femmes d'accéder aux positions réservées aux hommes que par mariage : on comprend les expressions *une ambassadrice, une présidente* comme *une épouse d'ambassadeur, de président*.¹⁸³

La Commission générale de terminologie et de néologie constate dans son *Rapport sur la féminisation de métier, fonction, grade ou titre* que la féminisation « *n'est pas interdite par la langue* ». Cette proposition est davantage élaborée par les auteurs de l'œuvre intitulée *Femme, j'écris ton nom* : la féminisation « *est avant tout l'expression naturelle qui permet*

¹⁸⁰ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 589.

¹⁸¹ Becquer, A. et al. *Femme, j'écris ton nom : guide d'aide à la féminisation des noms des métiers, titres, grades et fonctions*, p. 5, 7, 10.

¹⁸² Walter, H. *Francouzština známá i neznámá*, p. 273.

¹⁸³ Wilmet, M. *Grammaire critique du français*, p. 57.

*de rendre compte – puisque les mots existent pour dire les choses – d'une situation désormais irréversible ».*¹⁸⁴

Cependant, la réalité contemporaine ne reflète pas exactement cette démarche théorique. D'une part, il y a *le Journal Officiel* qui a reconnu les règles de féminisation introduites par une circulaire du 11 mars 1986. Cela a débouché sur l'acceptation des termes comme *une poétesse, une auteure* ou *une députée*. D'autre part, la position de l'Académie française qui veille sur la nature traditionnelle de la langue française se manifeste par le rejet de certaines formes féminisées mentionnées ci-dessus. Un des arguments justifiant cette action est le suivant : les substantifs *une auteure, une professeure, une chercheure* ne trouvent pas de motivation du point de vue linguistique parce que les suffixes habituels du nom masculin finissant en *-eur* sont *-euse* ou encore *-trice*.¹⁸⁵

D'après les auteurs de l'ouvrage *Femme, j'écris ton nom* (1999), l'aspiration à la parité et donc à la fin de « *cette invisibilité linguistique des femmes* » n'a remporté qu'un succès assez limité dans l'usage quotidien.¹⁸⁶ Cette affirmation, qui date d'une quinzaine d'années, ne correspond pas à celle d'Emmanuel Todd et Hervé Le Bras qui signalent dans leur œuvre *Le Mystère français* (2013) que « *l'émancipation des femmes se poursuit et s'accélère* ». ¹⁸⁷ Un autre constat positif récent peut être trouvé dans la revue *Le Français dans le monde* (novembre-décembre 2013) : « *Autre trait marquant [de la société française contemporaine] : l'émancipation féminine, ou la confirmation que la société accorde de plus en plus les mêmes chances, et les mêmes droits,*

¹⁸⁴ Becquer, A. et al. *Femme, j'écris ton nom : guide d'aide à la féminisation des noms des métiers, titres, grades et fonctions*, p. 16, 19.

¹⁸⁵ Dumon-Josset, S. *1001 secrets de la langue française : pour apprivoiser ces affreux participes passés, pluriels malicieux et petites liaisons farceuses*, p. 157-159.

¹⁸⁶ Becquer, A. et al. *Femme, j'écris ton nom : guide d'aide à la féminisation des noms des métiers, titres, grades et fonctions*, p. 17.

¹⁸⁷ Todd, E., Le Bras, H. La France au-delà des apparences. *Le Français dans le monde : Revue de la Fédération internationale des Professeurs de français*, n° 390, p. 51.

aux hommes et aux femmes ». ¹⁸⁸ Certes, ces remarques sont d'ordre général et englobent toutes les sphères qui sont propres aux deux sexes. Toutefois, nous pouvons déduire de l'écart temporel entre les sources notées la possibilité d'une certaine amélioration des conditions sociales à l'égard des femmes, ce qui devrait logiquement renfermer également le côté linguistique.

3.8.2 La féminisation des noms de métiers

Les procédés de formation des féminins suivent un certain nombre de règles, pourtant, vu la situation instable dans la société, il y a de nombreuses exceptions qui contribuent à la complexité du domaine de la féminisation de la langue française.

Les noms de professions se terminant au masculin par le suffixe *-eur* forment leur féminin de trois manières générales. Si le nom est conforme à un verbe provenant de la même famille (par exemple *un chercheur – chercher, un programmeur – programmer*), on utilise le suffixe *-euse*, ce qui est illustré par les substantifs féminins *une chercheuse, une programmeuse, une masseuse*. Or, au cas où le verbe n'existerait pas ou il serait différent, il y a deux possibilités : la première, dite progressiste, consiste à ajouter un *-e* au suffixe *-eur*, créant ainsi les substantifs comme *une professeure* et *une ingénieure*. La deuxième possibilité, on peut dire plus conformiste, implique les expressions *femme* ou *madame* qui sont placées avant le nom désignant le métier (*madame le proviseur, une femme chauffeur de taxi*). ¹⁸⁹

Quant aux substantifs terminés par le suffixe *-teur*, la solution la plus répandue est de le transformer en suffixe *-trice*. On peut trouver des exceptions avec ce suffixe qui n'obéissent pas à cette règle : le féminin du

¹⁸⁸ Nuyten, S. Femmes toujours plus libres. *Le Français dans le monde : Revue de la Fédération internationale des Professeurs de français*, n° 390, p. 58.

¹⁸⁹ Dumon-Josset, S. *1001 secrets de la langue française : pour apprivoiser ces affreux participes passés, pluriels malicieux et petites liaisons farceuses*, p. 159.

nom *un docteur* est l'objet des hésitations persistantes – la forme en quelque sorte controversée, *une doctoresse*,¹⁹⁰ est considérée au présent comme un terme appartenant au registre familier. Néanmoins, auparavant, elle a été utilisée dans la langue écrite ; un bon exemple est celui du roman d'André Gide, *Les Faux Monnayeurs*. En outre, il existe la forme féminine *une docteure*, dont l'usage a été aussi attesté. D'autres cas particuliers comprennent les noms de professions suivants : *un brocanteur* qui est doté du féminin *une brocanteuse* et *un enquêteur* ; son équivalent féminin fluctue en théorie ainsi qu'en pratique entre *une enquêteuse* et *une enquêtrice*.¹⁹¹

Il y a également plusieurs substantifs n'ayant d'habitude qu'une forme qui est utilisée pour nommer les deux genres. C'est justement le déterminant qui nous permet de distinguer le féminin du masculin. Il s'agit des noms de nature épïcène que nous avons déjà traités dans le sous-chapitre 2.3. Voici quelques exemples à partir desquels il est possible de déduire la finale -e qui conditionne ce procédé : *un vétérinaire* – *une vétérinaire*, *un interprète* – *une interprète*, *un astronaute* – *une astronaute*.¹⁹²

Une solution simple est liée aux substantifs désignant les métiers qui finissent par une voyelle autre que e : on ajoute un e à la fin du nom comme dans le cas d'*une chargée d'études*, *une apprentie* et *une attachée parlementaire*.¹⁹³

La forme féminisée des noms avec une consonne à la fin est motivée par les noms communs. Par conséquent, le masculin du substantif *un laborantin* est transformé en *une laborantine* et *un informaticien* en *une informaticienne*. Mais il est souhaitable d'appliquer la

¹⁹⁰ Pour plus de détails concernant le suffixe -esse, voir le sous-chapitre précédent.

¹⁹¹ Dumon-Josset, S. *1001 secrets de la langue française : pour apprivoiser ces affreux participes passés, pluriels malicieux et petites liaisons farceuses*, p. 160.

¹⁹² Becquer, A. et al. *Femme, j'écris ton nom : guide d'aide à la féminisation des noms des métiers, titres, grades et fonctions*, p. 22.

¹⁹³ Dumon-Josset, S. *1001 secrets de la langue française : pour apprivoiser ces affreux participes*

forme épïcène à condition que le féminin existe déjà (*un camelot – une camelot* et non pas *une camelote*).¹⁹⁴

Pour conclure ce sous-chapitre, il faut mentionner le groupe des noms de professions dont les formes du masculin et du féminin sont complètement différentes. On peut se servir des exemples d'*un garçon de café* qui dispose de l'équivalent féminin *une serveuse*, d'*un steward* et d'*une hôtesse de l'air* et d'*un maïeuticien* – un nom désignant un homme qui exerce le métier de *sage-femme*.¹⁹⁵

3.9 Les noms avec une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque

Dans ce sous-chapitre, nous concentrerons notre attention sur la comparaison de certains substantifs au niveau du genre qui est différent dans les deux langues en question, c'est-à-dire en français et en tchèque. Dans une mesure limitée, ces couples de noms s'approchent des mots dits « faux-amis » dont la définition est suivante : « *il s'agit d'une paire de mots ... qui se ressemblent par la forme mais qui ont des sens complètement ou partiellement différents.* »¹⁹⁶ En effet, les paires de noms qui seront traités dans ce sous-chapitre ne répondent qu'en partie à cette définition ; elles sont similaires par leur forme, cependant, leur sens est le même dans les deux langues. Il faut souligner deux traits qui sont essentiels pour les besoins de ce mémoire : il s'agit uniquement des substantifs ; ces substantifs disposent des genres différents dans leurs langues respectives.¹⁹⁷

Dans un sens plus large, ce phénomène représente un des aspects influençant le genre des substantifs français. En même temps, ce sous-

passés, pluriels malicieux et petites liaisons farceuses, p. 160.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 161.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 160.

¹⁹⁶ Igot, P. *Les faux amis*. 2011 [en ligne]. [consulté le 25 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.fauxamis.fr/>

chapitre nous servira d'un lien entre la partie théorique et la partie pratique de ce mémoire de master, car, de manière logique, nous allons spécifier la problématique mentionnée au profit de la langue tchèque à l'égard des objectifs de ce mémoire.

Tout abord, il faut rappeler la qualité arbitraire du genre grammatical, en d'autres termes, il ne se conforme toujours pas à la logique. On peut caractériser le genre grammatical (par opposition au genre naturel) comme une convention enracinée dans l'histoire ou comme une réalité résultant de l'évolution d'une langue concrète (on a étudié cette question en détail dans le sous-chapitre 2.3). Ce fait a pour conséquence les différents genres des équivalents nominaux dans les langues différentes. La liaison avec le sens qui est typique du genre des noms d'ordre animé n'est non plus d'indice complètement fiable pour déterminer le genre des noms français en relation avec les noms tchèques.¹⁹⁸

De ce point de vue, le français contient un grand nombre de substantifs problématiques que nous pouvons diviser en groupes. En premier lieu, il s'agit des couples qui possèdent le genre masculin dans une langue et le genre féminin dans l'autre. En deuxième lieu, il faut mentionner des couples où on peut trouver d'une part les noms français masculins ou féminins et d'autre part les noms tchèques neutres. Comme on a constaté dans le sous-chapitre 2.2, la langue française ne dispose plus du genre neutre. Pourtant, cet état de choses n'est pas partagé par le tchèque (il existe aussi d'autres langues qui utilisent le neutre).¹⁹⁹

La liste suivante contient les exemples de substantifs qui sont masculins en français et féminins en tchèque et dont la forme implique des similarités :

¹⁹⁷ Taišlová, J. *Mluvnice francouzštiny*, p. 36.

¹⁹⁸ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 131, 133.

¹⁹⁹ Taišlová, J. *Mluvnice francouzštiny*, p. 36.

- *un reportage* – (*ta*) *reportáž*,
- *un zèbre* – (*ta*) *zebra*,
- *un uniforme* – (*ta*) *uniforma*,²⁰⁰
- *un opéra* – (*ta*) *opera*,
- *un rôle* – (*ta*) *role*,
- *un épisode* – (*ta*) *epizoda*,
- *un contrôle* – (*ta*) *kontrola*.²⁰¹

Ensuite, il est nécessaire de noter quelques exemples de la situation inverse, c'est-à-dire, des noms avec le genre féminin en français qui oppose le genre masculin en tchèque :

- *la dynamite* – (*ten*) *dynamit*,
- *une apostrophe* – (*ten*) *apostrof*,²⁰²
- *une compote* – (*ten*) *kompot*,
- *une figue* – (*ten*) *fík*,
- *la liqueur* – (*ten*) *likér*,
- *une vitamine* – (*ten*) *vitamin*,
- *la salade* – (*ten*) *salát*.²⁰³

Les noms neutres tchèques trouvent en français soit les équivalents masculins, comme le montrent les exemples suivants :

²⁰⁰ Taišlová, J. *Mluvnice francouzštiny*, p. 36.

²⁰¹ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 134.

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ Taišlová, J. *Mluvnice francouzštiny*, p. 36.

- *un geste* – (to) *gesto*,²⁰⁴
- *un critère* – (to) *kritérium*,
- *un bistrot* – (to) *bistro*,

soit les équivalents féminins comme les noms ci-dessous :

- *une dynamo* – (to) *dynamo*,²⁰⁵
- *une radio* – (to) *rádio*,
- *une auto* – (to) *auto*.

3.10 Les particularités

Ce sous-chapitre réunit les aspects divers influençant le genre qui ne rentrent dans aucune des catégories présentées au-dessus.

3.10.1 Les noms ayant un genre particulier dans certains de leurs emplois

Le genre de ce groupe de substantifs change en fonction de leur sens précis. Ces noms ne sont pas nombreux ; le substantif *chose* qui est d'habitude employé au féminin (*C'est une chose bizarre.*), reçoit le genre masculin dans les locutions comme (*pas*) *grand chose*²⁰⁶ qui substituent « *un nom que le locuteur ignore ou ne se rappelle plus, ou qu'il évite par décence* ». Ce nom possède aussi le masculin dans des locutions pronominales indéfinies²⁰⁷ : *Il s'est passé quelque chose de surprenant.*

²⁰⁴ Taišlová, J. *Mluvnice francouzštiny*, p. 36.

²⁰⁵ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 134.

²⁰⁶ McBride, N. *Francouzská gramatika abecedně*, p. 25.

²⁰⁷ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 590.

Ensuite, nous pouvons noter le nom *foudre* qui dispose du genre féminin s'il signifie « *le phénomène météorologique* » et, en passant au sens figuré, « *ce qui frappe d'un coup soudain, irrésistible* » : « *La foudre est tombée sur l'église.* » ; « *Les foudres de l'excommunication furent lancées contre l'hérésiarque.* » Cependant, il existe quelques cas dans lesquels ce nom devient masculin, à savoir plusieurs expressions de caractère littéraire figuré comme *foudre de guerre*, *foudre d'éloquence*, où il gagne des implications d'un substantif animé (« *Il se prenait pour un foudre d'activité* », Curtis). En plus, si on comprend *foudre* comme « *un attribut de Jupiter, ainsi que sa représentation héraldique* », on lui attribue aussi le masculin : « *Son peintre facétieux l'[Alexandre] a, comme fils de Jupiter, armé grotesquement du foudre, qui est là, entre ses jambes* », Michelet.²⁰⁸

Le genre féminin du nom *merci* est attaché à son sens vieilli « *pitié* » (« *N'attendez de lui aucune merci* », *Dictionnaire général de la langue française*), qui pourtant évite l'expression *sans merci*, et à l'expression « *à la merci de* » (« *Sur la route, on est à la merci du premier chauffard venu* », *Dictionnaire du français contemporain*). Il est masculin dans son sens assez fréquent, « *remerciement* » : *un grand merci*.²⁰⁹

Le nom *œuvre* est toujours doté du genre féminin au pluriel (« *œuvres choisies de Gautier* »). Au singulier, il est également normalement féminin (« *la plus belle œuvre de Monet* »)²¹⁰ mais il y a plusieurs sens différents qui entraînent la modification de son genre. Premièrement, s'il apparaît au sens de « *l'ensemble de la bâtisse* », et avant tout en cas de l'expression *le gros œuvre* : « *En cinq années, Guillaume de Sens érigea la basilique, au moins pour le gros œuvre* », Harriot. Deuxièmement, il devient masculin quand il désigne des œuvres complètes, en d'autres termes, « *l'ensemble des ouvrages d'un artiste,*

²⁰⁸ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 591.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 591-592.

parfois aussi d'un écrivain » : « *Presque tout l'œuvre de Musset* », Lanson. Troisièmement, le genre masculin d'œuvre se rapporte à « *la recherche de la pierre philosophale (le grand œuvre)* » et, au sens figuré, à « *quelque grande entreprise analogue* » : « *Le grand œuvre de la Société s'accomplit chaque jour sous ses yeux, et pour ainsi dire dans ses mains* », Tocqueville).²¹¹

3.10.2 Les noms dont le genre est à remarquer

Les substantifs qui sont rangés dans ce sous-chapitre doivent leur genre hésitant en particulier aux usages régionaux. Il s'agit d'une catégorie plutôt vaste dans laquelle appartiennent les noms ordinairement masculins (*équinoxe, habit, antidote, pétale, légume*) mais aussi féminins (*amulette, ébène, arabesque, échappatoire, offre*).²¹²

Pour mieux démontrer l'hésitation en termes de genre, nous pouvons mentionner que le nom *légume* a passé du masculin au féminin en faisant partie de l'expression populaire *une grosse légume* qui est utilisée pour décrire « *une personne importante* » de façon familière. Un des exemples qui sont féminins en règle générale, le substantif *ébène*, est employé assez souvent au masculin dans l'usage - de même que les autres espèces de bois : « *D'un noir lisse de vieil ébène* », Châteaubriand.²¹³

3.10.3 Les différents noms du genre douteux

On regroupe dans ce sous-chapitre plusieurs substantifs dont le genre fait l'objet de l'incertitude ; ses facteurs comprennent entre autres

²¹⁰ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 136.

²¹¹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 592.

²¹² *Ibid.*, p. 609-611.

²¹³ *Ibid.*, p. 609, 611-612.

l'évolution historique du terme et l'influence de l'usage quotidien ou de la langue littéraire.²¹⁴

La majorité des dictionnaires et l'Académie française considère le nom *agave* comme masculin. Néanmoins, l'usage lui donne le genre opposé : « *L'agave américaine* », Dumont d'Urville. Le substantif *disparate* est considéré comme féminin par l'Académie française mais la réalité qu'il est vu par d'autres comme un adjectif nominalisé à partir d'une autre partie du discours a pour conséquence son genre masculin qui apparaît à de nombreuses occasions. Dans le cas d'un autre exemple illustratif, le nom *réglisse*, les dictionnaires ne sont pas d'accord : d'après *Littre, Dictionnaire général de la langue française*, etc., ce substantif possède le féminin dans tous ses emplois. Pourtant, *Robert* prétend que *réglisse* reste féminin uniquement au sens de « *la plante* » – d'autre part, si on parle de « *la racine de cette plante, le jus ou la pâte qu'on en tire* », le genre féminin ou masculin s'applique selon *Robert*, le masculin étant plus usuel. Il faut également ajouter une observation des auteurs du *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* qui constatent que le masculin de ce nom est lié assez souvent au sens du « *produit de la plante* » (« *Sucer du réglisse* »). Malgré cela, les auteurs du *Bon Usage* signalent que le féminin prévaut. Enfin, *clope*, un substantif désignant un « *mégot* » ou une « *cigarette* » passe graduellement du masculin au féminin dans le second sens mentionné.²¹⁵

3.10.4 Le nom *gens*

Ce substantif est considérablement affecté par son prédécesseur lexical *gent* qui appartient à la langue latine. En partant de ce nom du genre féminin, le nom *gens*, d'habitude masculin (« *Quels sont ces gens ?* »), confère le genre féminin aux épithètes ou déterminants qui le

²¹⁴ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 612-617.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 612-613, 615-616.

précèdent pourvu que l'épithète ou le déterminant qui le précède immédiatement possède une terminaison différente pour chacun des deux genres (« *Les meilleures gens du monde* »). Or, tous les déterminants ou épithètes placées avant le substantif en question restent masculins si l'épithète immédiatement précédant a une forme commune au masculin et au féminin (« *Tous les bons et honnêtes gens.* »). Ajoutons que les adjectifs qui suivent le nom *gens* sont uniquement masculins (« *Ces gens sont heureux* »).²¹⁶

3.10.5 Les noms dont le genre n'est pas conforme au sexe

Il est nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que tous les noms qui servent à désigner les hommes ne sont pas masculins. En effet, il y a des noms auxquels on attribue le genre féminin bien qu'ils ne s'appliquent qu'aux hommes, par exemple *une sentinelle*, *une recrue* ou *une vigie* qui viennent du champ sémantique militaire.²¹⁷ Naturellement, ce phénomène existe également à l'inverse en français ; les noms masculins marqués par une valeur péjorative comme *un tendron*, *un laideron* et *un louchon* se rapportent en réalité aux êtres féminins. Quant au *souillon*, ce substantif du genre masculin a récemment reçu aussi la forme féminine.²¹⁸

3.10.6 Des interversions de genre des noms à valeur affective

Il est possible que le genre change en raison de la valeur affective qui est parfois attachée au nom dans le registre familier de la langue. Les substantifs qui sont traditionnellement employés au genre féminin peuvent alors adopter le masculin et vice versa (même si le deuxième cas est plus rare). Nous pouvons nous procurer des exemples notés au *Bon Usage* de Maurice Grevisse et André Goosse : « *Il lui [= à Odette] dit : Mon pauvre chéri, pardonne-moi* » (Proust) ; « *Emmeline [= à Bertrand].*

²¹⁶ Hendrich, J., Tláškal, J., Radina, O. *Francouzská mluvnice*, p. 136-137.

²¹⁷ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 169.

²¹⁸ Wilmet, M. *Grammaire critique du français*, p. 56.

Mais, ma petite mignonne, tu as une bonne figure » (Bernard).
Similairement, on peut attester que la modification du genre peut servir d'un moyen pour accentuer le sens péjoratif de certains substantifs :
« *Taisez-vous, gonzesse, je vais vous corriger [dit un soldat à un autre soldat]* » (Dorgelès).²¹⁹

²¹⁹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, 2008, p. 637, 638.

4 ENQUÊTE CHEZ LES ÉTUDIANTS FRANÇAIS ET TCHÈQUES

4.1 Le but et objet de l'enquête

L'objectif général de la recherche suivante est de déterminer les erreurs les plus fréquentes concernant le genre des substantifs français. Cette recherche est basée sur une enquête chez les étudiants français et tchèques qui reflète les différents aspects influençant le genre en français abordés dans la partie théorique.

Afin d'être plus précis dans cette étude, nous nous sommes fixé des objectifs spécifiques qui découlent de l'objectif général :

- comparer la capacité des étudiants de nationalité française et tchèque à reconnaître le genre des noms français,
- examiner la source des erreurs en genre français commises par les deux groupes des sondés,
- contribuer à la didactique du français langue étrangère par les conclusions tirées de l'enquête en question.

Faute de temps, certains aspects traités du point de vue théorique n'ont pas été compris dans l'enquête, car la problématique du genre des noms français représente une question complexe qui comporte une variété de nuances. Une autre raison pour laquelle nous laissons de côté certains aspects dans l'enquête est le fait que, en général, ils ne posent pas autant de difficultés que les aspects inclus. Voilà pourquoi, dans la partie pratique, nous ne nous concentrerons que sur quelques aspects choisis en matière du genre français qui pourtant correspondent à la structure thématique traitée dans les chapitres 1 et 2.

4.2 Les hypothèses de recherche

L'hypothèse principale de cette étude est formulée de la manière suivante : Quelles sont les erreurs les plus fréquentes en genre des noms français commises par des étudiants français et tchèques ? Cette question principale est relative à l'objectif général.

Cette hypothèse générale implique deux hypothèses secondaires correspondant aux objectifs spécifiques qui consistent à vérifier :

- si les étudiants français commettent des erreurs en genre des noms, même si le français est leur première langue,
- si les erreurs des étudiants tchèques en genre français sont dues à un transfert négatif de leur langue maternelle.

4.3 La méthode d'enquête

Ce sous-chapitre vise à expliquer la méthodologie adoptée pour déterminer et analyser les erreurs les plus fréquentes en genre des noms français.

4.3.1 La mise au point de l'instrument d'enquête

En vue de constituer une base de données qui nous permettra d'affirmer ou d'infirmer nos hypothèses, nous avons mis au point un instrument d'enquête qui est représenté par un exercice.

Comme nous avons déjà mentionné au-dessus, l'exercice a été construit en correspondance avec la structure thématique de la partie théorique de ce mémoire. Chaque phénomène choisi est représenté au moins deux fois dans celui-ci ; il faut ajouter que certains éléments apparaissent nécessairement plusieurs fois puisque la problématique en question ne permet pas d'isoler parfaitement les éléments l'un de l'autre.

La représentation multiple des éléments testés a pour but de réduire la possibilité de faire un choix au hasard.

Pour créer cet exercice, nous avons procédé à l'utilisation de 41 phrases authentiques qui regroupent 44 items au total. Dans l'intérêt d'empêcher aux personnes sondées de compléter le genre des noms en s'appuyant sur la chronologie, les items se trouvent dans un ordre aléatoire. La tâche des sondés consistait à compléter les phrases à l'aide de l'article indéfini au singulier correspondant au genre des noms qui font l'objet de la recherche. Dans notre exercice, nous avons utilisé les phrases, car elles permettent aux sondés de mettre en contexte les noms individuels. Cette réalité est liée au fait que le contexte est souvent un critère important permettant d'attribuer tel ou tel genre au nom (par exemple, il est impératif de mettre en contexte les homonymes *un tour* et *une tour* parce qu'ils disposent de la forme écrite identique mais ils se distinguent par leur sens complètement différent). L'article indéfini au singulier était exigé dans l'intention d'obtenir les résultats représentatifs : l'article indéfini permet d'identifier le genre des noms, car il ne possède pas la forme élidée. De cette manière, le genre du nom choisi par les sondés est identifiable dans tous les cas.

Ce type d'instrument a été choisi en raison de son efficacité en comparaison avec d'autres techniques de collecte des données ; les aspects différents influençant le genre sont intégrés dans un seul exercice. Voici les aspects choisis suivis par les noms qui les représentent dans l'exercice :

- le genre naturel (*un héros, un lièvre, une reine, une jument, un/une porte-parole*),
- le genre grammatical (*un musée, une erreur, une cage, un doute, etc.*),

- la distinction du genre par deux mots complètement différents (*un lièvre, une jument*),
- le genre des noms possédant un radical identique (*un héros, une reine*),
- la distinction du genre d'après le suffixe (*un musée, une erreur, une cage, un doute*),
- le genre des groupes sémantiquement significatifs (*un printemps, un été, un chêne*),
- le genre des mots nominalisés (*un bien, un devoir*),
- le genre des noms marqués par la réduction sémantique (*un vapeur, une capitale*),
- le genre des homonymes d'étymologie différente (*un tour, un somme, un vase*) et à une origine commune (*une mémoire, un voile*),
- le genre des noms géographiques (*un Canada, un Zimbabwe*),
- le genre des noms employés par métonymie (*un champagne, un brie*),
- le genre des noms composés endocentriques (nom-nom : *un chou-fleur, un timbre-poste*) et exocentriques (verbe-nom : *un lave-vaisselle, un/une porte-parole* ; préposition-nom : *un sous-main, un entête*)
- les noms qui changent de genre en changeant de nombre (*un délice, un amour*),
- le genre des noms étrangers (*un cigare, une interview, un opéra, un week-end, une corrida*),

- les noms avec une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque (le neutre tchèque : *un cigare, un critère, une radio* ; le masculin/le féminin tchèque : *une banane, un vase, un opéra*)

- les noms ayant un genre particulier dans certains de leurs emplois (*un œuvre, une foudre*),

- les noms dont le genre n'est pas conforme au sexe (*une sentinelle, un mannequin*).

On peut trouver parmi ces éléments des cas assez fréquents mais aussi ceux qui n'apparaissent qu'à l'occasion. La problématique du genre des noms français implique de nombreuses exceptions, c'est pourquoi l'exercice contient aussi quelques-unes.

4.3.2 La population cible

Sur le plan spatial, nous avons choisi de situer notre recherche à deux universités : l'Université de Bohême de l'Ouest dans la région de Plzeň en République tchèque et l'Université de Perpignan Via Domitia dans la région Languedoc-Roussillon en France. Nos observations portent plus précisément sur l'échantillon de 20 étudiants des programmes de licence et de master à chacune des universités mentionnées qui ont été choisis par le choix arbitraire. Le nombre total de personnes concernées par l'objet de cette recherche s'élève donc à 40 sondés. Plus précisément, les étudiants sondés suivent les études en licence et en master ; pour chaque nationalité, nous avons choisi 7 étudiants en licence et 13 étudiants en master. Vu le nombre plus élevé des sondés en master, nous devrions constater que leurs résultats ont un caractère plus représentatif que ceux des sondés en licence. Il faut encore souligner qu'il s'agit uniquement des étudiants de nationalité française et tchèque, ce qui est une des raisons pourquoi les résultats de

notre enquête ne peuvent pas être généralisés à la population dans son ensemble.

Sur le plan temporel, l'étude s'est déroulée pendant le 1^{er} semestre de l'année académique 2013/2014 qui représente en même temps la période de mon séjour d'études à Perpignan dans le cadre du programme Erasmus.

4.4 La réalisation de l'enquête

L'enquête a été menée en parallèle aux deux universités en question sous forme d'un fichier électronique envoyé par mail ou par le réseau social Facebook à tous les sondés.

La valeur de l'enquête est basée sur les conditions fondamentales suivantes : le contenu de l'exercice a été le même chez tous les sondés et l'évaluation des résultats obtenus a été effectuée de façon rigoureuse selon les règles grammaticales. En ce qui concerne la durée nécessaire pour compléter l'exercice par l'article indéfini, la méthode de sa distribution ne permettait pas de la standardiser. Cependant, les instructions²²⁰ qui ont été formulées de la même façon pour tous les sondés explicitent la prétention de la spontanéité qui devrait accompagner la complétion de l'exercice afin d'éliminer le risque des biais et d'obtenir ainsi les résultats les plus fiables possibles.

4.5 L'analyse des résultats

Une fois les données quantitatives collectées pendant l'enquête, nous devons les traiter et ensuite présenter les résultats. À part les réponses valables, le corpus obtenu comprend également les réponses manquantes ou les refus de répondre qui ont été pris en considération afin de présenter les résultats de manière correcte. Ces cas seront

²²⁰ Voir l'annexe numéro 8.1.1.

mentionnés au cours de l'analyse, non pas comme des erreurs mais tels qu'ils sont. Certains étudiants sondés n'ont pas respecté les instructions qui prescrivent l'utilisation de l'article indéfini au singulier, comme on a déjà expliqué plus haut. Cela a eu pour conséquence qu'un certain nombre de réponses ne sont pas valides, néanmoins, d'autres réponses ont conservé leur valeur malgré l'utilisation de l'article défini ou partitif.

Les noms ayant une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque ont fait partie de cet exercice, même si ce phénomène ne concerne que les sondés tchèques. Les raisons pour son inclusion globale sont l'uniformité et le fait que les noms choisis avec l'aspect en question sont naturellement marqués aussi par d'autres aspects étudiés dans ce mémoire, ce qui justifie leur présence dans l'enquête réalisée chez les étudiants français. Toutefois, il faut tenir compte de la probabilité de l'attribution du genre incorrect à ces noms par les sondés tchèques en raison de leur aspect mentionné ci-dessus et du nombre d'erreurs en résultant.

Dans les paragraphes suivants, nous allons analyser les résultats de notre enquête en comparant le nombre d'erreurs commises par les étudiants français et tchèques et les étudiants en licence et en master des deux nationalités. Étant donné le nombre différent des sondés en licence par rapport à celui des sondés en master, mentionné ci-dessus, nous n'allons pas comparer les deux programmes au sens propre du terme dans l'analyse suivante afin d'éviter la distorsion des résultats.

4.5.1 Les remarques préliminaires

Du point de vue général, nous pouvons constater que les erreurs commises par les étudiants tchèques ne sont pas seulement plus nombreuses dans le cas des items individuels mais les genres incorrects figurent dans un nombre plus considérable d'items chez les sondés tchèques que chez les sondés français. En effet, les derniers ont attribué

les genres aux noms sans erreur dans 26 cas de 44 tandis que les Tchèques n'ont réussi à le faire que dans 4 cas ; les mêmes cas appartiennent d'ailleurs parmi ceux sans erreur chez les Français. Ajoutons que la disproportion entre la quantité d'erreurs des sondés français et tchèques est naturelle dans ce contexte vu le caractère étranger de la langue française pour les étudiants tchèques et, en revanche, son statut de la langue maternelle pour les étudiants français.

La totalité des résultats nous permet d'enregistrer un certain lien entre la partie française et tchèque : si la partie française est marquée par une ou des erreurs, la partie tchèque reflète ces erreurs en plus grande quantité. Cependant, inversement, ce phénomène ne se manifeste pas.

Si nous concentrons notre attention sur la comparaison des programmes d'études tchèques et français, nous pouvons constater que les étudiants tchèques en licence ainsi qu'en master regroupent plus grande quantité d'éléments avec la réponse incorrecte que les étudiants français de chacun de ces programmes. Ce constat s'applique également au nombre total d'erreurs de chaque programme.

4.5.2 La présentation, l'analyse et la comparaison des résultats

Ce sous-chapitre comporte deux parties intégrantes : l'analyse et la comparaison des items, c'est-à-dire des noms différents de notre enquête, et l'analyse et la comparaison des aspects influençant le genre qui représente une généralisation de la première partie mentionnée.

Étant donné l'objectif général et le premier objectif secondaire de cette recherche, nous allons ranger les items dans la première partie de notre analyse selon le nombre d'erreurs commençant par les noms les plus problématiques et finissant par ceux dont le genre a été attribué sans difficulté. Les données numériques sont représentées ici par le

pourcentage et/ou par un nombre d'erreurs. Dans le corps du mémoire, nous n'allons pas noter tous les résultats portant sur chaque item - pour connaître les résultats complets, il est possible de consulter l'annexe numéro 8.2.1 où ceux-ci se trouvent sous forme des tableaux.

L'item dont le nombre d'erreurs est le plus haut chez les étudiants français et dont le nombre d'erreurs est le plus haut en tenant compte des deux nationalités à la fois est le substantif **œuvre**. Ainsi, ce nom peut être considéré comme l'item le plus problématique au total. Dans l'exercice, ce substantif a été présenté dans son sens particulier « *l'ensemble des ouvrages d'un artiste, parfois aussi d'un écrivain* »²²¹, mentionné dans le sous-chapitre 3.10.1, qui exige le genre masculin. Tout de même, la majorité écrasante des étudiants français et 60 % des étudiants de nationalité tchèque lui ont attribué l'article *une* correspondant au féminin. En comparant les réponses du point de vue des programmes d'études, nous pouvons remarquer qu'un nombre d'erreurs plus élevé figure chez les étudiants de l'Université de Perpignan que chez ceux de l'Université de Bohême de l'Ouest de Plzeň, aussi bien en licence qu'en master.

Un autre nom qui se distingue par une quantité considérable d'erreurs chez les deux nationalités est un nom composé d'une préposition et d'un substantif, avec un noyau externe : **un en-tête**. Les sondés tchèques ont commis plus d'erreurs dans ce cas par rapport aux sondés français mais la différence n'est pas si significative. Le nombre d'erreurs est réparti proportionnellement aux étudiants en licence française (4) et tchèque (4) ; concernant les sondés en master, la quantité d'erreurs est un peu plus grande chez les étudiants tchèques (9) que chez les étudiants français (5).

Les sondés tchèques eux-mêmes ont rencontré le plus de difficultés de nouveau dans le cas d'un nom composé. Il s'agit du nom

²²¹ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, p. 592.

exocentrique : ***un lave-vaisselle***, contenant un verbe et un nom, apparaît dans les résultats tchèques pour la plupart (85 %) avec le genre féminin attribué incorrectement. Cette situation contraste considérablement avec celle des sondés français qui n'ont pas commis d'erreur dans le genre de ce nom. Le rapport licence-master tchèque en termes d'erreurs est 35 % contre 50 %. Pourtant, il faut rappeler ici que l'échantillon des étudiants en licence est moins nombreux que celui des étudiants en master, ce qui a pour conséquence une certaine disproportionnalité des pourcentages entre les deux groupes.

Une jument représente un des noms auxquels les étudiants tchèques ont souvent attribué le genre qui ne leur appartient pas. Ce substantif est d'ordre animé et dans son cas, l'opposition du genre est exprimée par deux mots complètement différents (son équivalent masculin est *un cheval*). En effet, ce nom atteste bien ce qu'on a constaté plus haut, à savoir le fait que la quantité considérable d'erreurs commises par les étudiants tchèques contraste assez souvent avec un taux d'erreur pratiquement nul chez les étudiants français.

Un des noms étrangers qui ont été compris dans notre exercice, ***une interview***, a reçu quelques réponses incorrectes de la part des deux nationalités qui font l'objet de cette recherche. Ce nom ne tire son origine d'aucune des deux langues en question. 20 % des sondés français (dont 5 % des étudiants en licence et 15 % des étudiants en master) ont commis une erreur dans ce cas, ce qui est toujours moins que les 60 % des sondés tchèques (dont 35 % des étudiants en licence et 25 % des étudiants en master).

Cette tendance est visible aussi dans le cas des substantifs ***un doute*** et ***un voile***. Le premier a été choisi dans notre enquête en raison de son e final qui fait allusion d'un suffixe féminin, le deuxième est un homonyme dont les deux significations se sont écartées l'une de l'autre

au cours du temps.²²² Nous avons enregistré chez les étudiants tchèques un nombre d'erreurs assez élevé qui est le même pour les deux noms. Quant aux Français, un des étudiants en licence a attribué le genre féminin au nom *un voile*, ce qui n'est pas le choix correct dans ce contexte.

Un chêne est un autre substantif posant plus de problèmes aux étudiants tchèques qui ont participé à notre enquête. Seulement un étudiant français en licence a commis une erreur en déterminant le genre de ce nom qui appartient à un groupe sémantiquement significatif réunissant les types d'arbres. D'autre part, les étudiants tchèques en licence ont commis 5 erreurs dans ce cas.

Un élément qui a pour conséquence une quantité similaire d'erreurs chez les deux nationalités sondées et qui reflète en même temps sa tendance descendante est représenté par le nom masculin **un mannequin**. Tout en servant à désigner les êtres féminins, il n'existe qu'au masculin – la problématique des noms dont le genre n'est pas conforme au sexe a été discutée dans le sous-chapitre 3.10.5. 25 % des étudiants français et 40 % des étudiants tchèques lui ont attribué le genre féminin. En ce qui concerne la répartition des erreurs entre les licences, les Tchèques en ont commis un peu plus que les Français. La même situation se reproduit dans le cas des masters.

Le nom **foudre** représente un élément suivant qui fait l'objet des erreurs des étudiants français ainsi que de ceux de la République tchèque. Nous avons étudié des sens particuliers de ce substantif dans le sous-chapitre 3.10.1 qui contient également une définition du sens utilisé dans l'exercice : « *le phénomène météorologique* »²²³. Ce sens particulier est attaché au genre féminin. Pourtant, à peine la moitié des sondés tchèques et 20 % des sondés français ne l'ont pas attribué à ce nom. Les

²²² Pour plus de détails sur les problématiques des suffixes et des homonymes à une origine commune, voir les sous-chapitres 3.1 et 3.3.3.

résultats de l'enquête réalisée en France comprennent aussi une réponse manquante. Celle-ci résulte d'un emploi incorrect prétendu de *foudre* dans la phrase par son auteur natif francophone, qui a été communiqué par plusieurs sondés français. Ils ont argumenté qu'il était impossible d'utiliser l'article indéfini dans ce contexte, pourtant, l'article défini qu'ils ont attribué au substantif permet toujours d'obtenir des résultats représentatifs. Les étudiants en master à l'Université de Perpignan ont commis moins d'erreurs que les étudiants du même programme d'études à l'Université de Bohême de l'Ouest. Ce dernier constat est valable aussi pour les étudiants en licence.

En relation avec le genre masculin, le substantif ***un somme*** de caractère homonyme dispose de la signification « *sommeil* ». Toutefois, plus qu'une moitié des étudiants tchèques et 10 % des étudiants français lui ont attribué le genre féminin qui correspond à son autre signification, à savoir « *total* ». ²²⁴ Comme nous pouvons déduire de ces deux sens, le couple homonyme *un somme* et *une somme* a une étymologie différente. En ce qui concerne les sondés qui étudient le programme de licence, les erreurs sont plus nombreuses chez les Tchèques (3) que chez les Français (1). Cette tendance devient encore plus forte dans le cas des étudiants en master : ici, le nombre d'erreurs est 8 (les Tchèques) contre 1 (les Français).

Porte-parole : il s'agit d'un nom qui a été rangé dans l'exercice en raison de sa nature particulière qui sera davantage élaborée dans le sous-chapitre suivant, en rapport avec les réponses des sondés. Ici, ils ont pu choisir soit le genre masculin, soit le genre féminin ; aucune réponse n'est pas fautive puisque ce nom composé exocentrique formé à partir d'un verbe et d'un substantif peut se référer aux deux sexes. Les sondés français sont pour la plupart en faveur du genre masculin alors

²²³ Grevisse, M., Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*, p. 591.

²²⁴ Chevalier, J.-C. et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*, p. 165.

que le féminin a le dessus chez les sondés tchèques. Concernant les programmes d'études respectifs, le genre masculin de *porte-parole* est préféré par les étudiants français en licence ; en République tchèque, la situation est inverse. Les étudiants français en master sont aussi pour le genre masculin ; ce phénomène se répète chez les étudiants tchèques préparant leur master.

Le genre masculin aurait dû être attribué au nom géographique ***un Zimbabwe***. La règle n'a pas été obéie par 50 % des sondés tchèques et par 10 % des sondés français. Étant donné ces résultats, il n'est pas surprenant que les étudiants tchèques en licence aient atteint un taux d'erreur plus haut que les étudiants français en licence. Cela peut aussi être constaté à propos des sondés suivant des études en master.

Les noms composés formés des éléments appartenant aux parties du discours différentes font une partie importante de cette recherche, ce qui est visible déjà à partir des noms qui ont apparu dans notre analyse jusqu'à ce point. Le groupe des noms composés marqués par le nombre considérable d'erreurs s'enrichit du substantif ***un timbre-poste*** qui n'a posé aucun problème aux étudiants français mais il a reçu le genre incorrect de la part des étudiants tchèques dans 55 % des cas (dont 35 % en licence et 20 % en master). Nous pouvons ajouter que ce composé contient deux noms et il dispose donc d'un terme clé placé à l'intérieur (*un timbre*).

Un item qui peut être considéré comme particulièrement problématique dans une certaine mesure est représenté par le substantif ***un vapeur***, le résultat de la réduction sémantique de la locution *un bateau à vapeur*, étudiée dans le sous-chapitre 3.2.2. Pourquoi problématique ? Ce nom se distingue par le plus haut nombre de réponses manquantes, à savoir 4. Dans tous les cas il s'agit en fait des refus de répondre qui sont dus à l'incompréhension du *vapeur* par les sondés français en tant qu'un substantif réduit. En outre, ces sondés se

sont trompés dans le genre de ce nom 2 fois et les sondés tchèques 4 fois.

Un critère a été mentionné dans le sous-chapitre 3.9 comme un des exemples des noms tchèques au genre neutre ayant des équivalents masculins en français. **Un vase** – par la perspective de la langue tchèque, on peut constater qu'il s'agit du nom dont le genre est opposé à celui du nom tchèque (*ta*) *váza*. En même temps, il s'agit d'un homonyme qui possède un équivalent d'origine différente (*une vase*). Aucun des deux items n'a été l'objet des erreurs des sondés de l'Université de Perpignan, en revanche, 50 % des sondés tchèques ont commis une erreur dans tous les deux (30 % en licence et 20 % en master pour *un critère* ; par contre, 20 % en licence et 30 % en master pour *un vase*). Les deux noms font partie du même sujet traité dans ce mémoire, ce qui fait preuve de leur caractère problématique pour les étudiants sondés tchèques.

Les résultats comparables figurent encore chez le nom **un lièvre**. Il peut être décrit comme un nom à genre naturel dont la forme féminine est tout à fait différente sur le plan de la forme et de l'origine (*une hase*).

Le nom **délice** appartient à la catégorie particulière des substantifs qui changent de genre en changeant de nombre. Son singulier que nous avons utilisé dans la recherche en question est toujours lié au genre masculin. Cependant, le genre féminin (attaché uniquement au pluriel) figure dans les résultats des étudiants tchèques mais aussi de ceux de la France. Nous devrions noter que le nombre d'erreurs des Tchèques est plus important que celui des Français, ce qui vaut pour la licence et également pour le master.

Presqu'une moitié (45 %) des sondés de l'Université de Bohême de l'Ouest a eu des difficultés à identifier correctement le genre du nom **une banane** : il s'agit d'un autre nom dans notre analyse qui se range dans le groupe des noms de la langue française ayant une forme similaire et un

genre différent par rapport au tchèque ; plus précisément, en tchèque, il est marqué par le genre masculin. Les sondés français se distinguent de nouveau par les résultats sans erreur dans ce cas. Le nombre de réponses fausses chez les étudiants tchèques en licence et en master est presque identique : 25 % contre 20 %.

Une non-réponse se rapporte à chacun des noms ***un sous-main*** et ***un champagne***. Ces substantifs partagent encore d'autres données numériques : chacun a reçu 8 erreurs de la part des sondés tchèques et des résultats sans erreur des étudiants français. *Un sous-main* est une autre représentation du nom composé avec un certain taux d'erreurs dans notre analyse des résultats. Il est formé à partir d'une préposition et un nom, ce qui est lié à sa nature exocentrique. *Un champagne* diffère par son genre de la désignation de l'ancienne province française de *la Champagne* en mettant en avant son caractère métonymique discuté dans le sous-chapitre 3.4.2.

Deux noms qui impliquent la répartition identique des erreurs entre les personnes sondées françaises et tchèques (sans tenant compte des programmes d'études respectifs) sont ***une erreur*** et ***un chou-fleur***. Le suffixe apparemment masculin du premier nom est la raison pour son inclusion dans l'enquête. Le deuxième nom est de nouveau un nom composé – dans ce cas, il est endocentrique et formé de deux substantifs des genres opposés. Les personnes en licence en République tchèque ont commis 3 erreurs dans chacun des noms mentionnés alors que les étudiants français du même programme d'études ont attribué les genres sans erreur. Les sondés français étudiant le programme de master ont commis une erreur dans chacun des deux cas tandis que le résultat obtenu par les étudiants tchèques en master correspond à 4 erreurs pour chacun de ces noms.

Le substantif *mémoire*²²⁵ a posé presque autant de difficultés aux sondés français et tchèques. Il s'agit d'un autre substantif de nature homonyme mentionné dans notre analyse. Cette réalité témoigne d'une certaine régularité dans les erreurs des personnes sondées concernant ce type de noms (de même que dans le cas des noms composés), même si la concentration des erreurs n'est plus si grande que dans le cas des noms homonymes mentionnés plus haut. Le nom homonyme utilisé dans notre exercice, *une mémoire*, possède un équivalent d'étymologie identique (*un mémoire*). Les étudiants en licence des deux pays ont commis le même nombre d'erreurs (1). Les sondés en master tchèques ont commis une erreur de plus (3) que les étudiants de ce programme à Perpignan (2).

Au fur et à mesure que le nombre d'erreurs chez les sondés de la nationalité tchèque continue à diminuer, nous trouvons assez souvent les résultats des sondés français avec 0 erreur. C'est le cas du nom *une cage* qui peut entraîner la confusion avec les noms masculins terminés en *-age* et du nom *un brie* dont le genre est de nouveau influencé par la métonymie. Chacun de ces items fait l'objet des erreurs de 35 % des étudiants tchèques. C'est également le cas du nom étranger *une corrida* étant venu de l'espagnol. D'autres noms qui suivent cette tendance sont *un opéra*, *une radio*, *un bien* et *un amour* : 30 % des étudiants tchèques leur ont attribué le genre incorrect. *Un opéra* et *une radio* représentent les noms avec une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque (qui est féminin dans le cas d'*un opéra* et neutre dans le cas d'*une radio*). *Un bien* est un adverbe nominalisé et *un amour* se range dans la catégorie des noms qui changent de genre en changeant de nombre. Les sondés français ont commis une erreur et omis une réponse dans le cas du substantif *un été* qui, de même qu'*un printemps*, appartient à un groupe réunissant les noms sémantiquement reliés. (Or, le nom *un printemps* dispose des résultats sans aucune erreur.) Trois

²²⁵ Pour plus de détails sur ce nom, voir le sous-chapitre 3.3.3.

autres noms avec des résultats identiques quant à la comparaison des deux nationalités sont ***un musée, un cigare*** et ***une capitale***. Chacun d'eux représente un différent élément influençant le genre dans notre exercice : *un musée* possède, en dépit de son genre masculin, un suffixe donnant l'impression d'une finale féminine ; *un cigare* est un emprunt de l'espagnol (sa forme originelle est *cigarro*) mais il peut aussi être perçu comme un faux-ami par rapport au substantif tchèque familier (*to*) *cigáro* signifiant *une cigarette* – la forme et la prononciation des deux « amis » est donc similaire, cependant, leur sens diffère, c'est pourquoi ce sont les « faux-amis » ; *une capitale* a résulté de nouveau de la réduction sémantique, la forme complète est *une ville capitale*. *Un musée, un cigare* et *une capitale* ont reçu 20 % des réponses fausses de la part des sondés de la République tchèque. Les items dont le genre peut être considéré du point de vue général comme facilement identifiable sont le nom géographique ***un Canada*** (avec 2 erreurs commises par les Tchèques et une réponse manquante de la part des Français), l'homonyme ***un tour*** disposant d'un équivalent féminin (*une tour*) d'origine complètement différente (également avec 2 erreurs des étudiants tchèques), le substantif ***une sentinelle*** qui a un genre opposé au sexe des personnes qu'il désigne (avec une erreur chez chacune des nationalités), le nom étranger ***un week-end*** venu de l'anglais (avec une erreur chez les sondés tchèques) et, finalement, les noms ***un héros, un printemps, une reine*** et ***un devoir*** avec les résultats sans erreur. Ces quatre items ne posent donc aucune difficulté selon notre enquête. Il s'agit tout d'abord du nom exprimant le genre naturel qui possède le radical identique à celui de son équivalent féminin (*l'héroïne*), du nom appartenant au groupe sémantiquement significatif mentionné déjà plus haut, du nom de nouveau ayant le même radical comme sa forme masculine (*un roi*) et du substantif nominalisé à partir du verbe *devoir*.

Comme nous pouvons observer dans le texte précédent, les résultats portant sur les représentations individuelles du même aspect du genre en français diffèrent parfois significativement. Cet état de choses trouve son origine dans une variété de facteurs qui seront discutés dans le sous-chapitre 4.6.

Au cours de la deuxième partie de cette analyse objective, nous allons présenter les aspects influençant le genre dans l'ordre décroissant des erreurs commises par les personnes concernées par l'objet de notre enquête, notre but étant de noter les aspects trouvés les plus problématiques. Néanmoins, il faut prendre en considération le nombre différent de représentations individuelles de chaque aspect paru dans notre enquête. C'est pourquoi, afin d'obtenir des résultats les plus précis possible, nous avons travaillé avec la moyenne arithmétique des représentations en question. Les tableaux avec les données numériques et la représentation graphique sont disponibles dans les annexes (l'annexe numéro 8.2.2).

Du point de vue global, **les noms ayant un genre particulier dans certains de leurs emplois** représentent l'aspect le plus problématique. Cela vaut aussi pour les sondés français en tant qu'une catégorie indépendante, pour les étudiants en licence (français et tchèques compris) et pour les étudiants en master (également les Français et les Tchèques compris). D'autre part, les sondés tchèques ont eu le plus de difficultés à identifier **le genre des noms dont l'opposition est exprimée par deux mots complètement différents au niveau de la forme et de l'origine**.

L'aspect dernièrement mentionné ci-dessus occupe aussi la deuxième position en général qui s'impose encore dans l'ensemble des étudiants en licence et dans l'ensemble des étudiants en master de toutes les deux nationalités. Chez les Français, cette position est représentée

par les substantifs dont le genre n'est pas conforme au sexe du substantif désigné.

La troisième place est occupée par la catégorie lexicale **des noms composés**, au niveau général ainsi qu'au niveau des sondés de la nationalité française et de la nationalité tchèque séparément. Ce résultat est valable également pour les programmes d'études – la licence et le master. Notre exercice comprenait trois types de noms composés en fonction des parties du discours auxquelles leurs éléments appartiennent et en fonction de leur caractère endocentrique ou exocentrique. La variante formée à partir d'une préposition et d'un substantif a posé le plus de difficultés en général, suivie par la variante nom-nom et ensuite verbe-nom. Cet ordre se reproduit dans la catégorie des sondés français, dans celle des sondés tchèques et dans celle des étudiants en master. Chez les étudiants en licence, la position de la variante la plus problématique est partagée par les éléments nom-nom et préposition-nom. À propos des noms composés exocentriques, nous pouvons constater qu'ils ont posé plus de problèmes que les composés avec le noyau interne. Cette affirmation se rapporte à chacune des nationalités, la seule exception est la catégorie des étudiants en master englobant les deux nationalités sondées.

Le quatrième aspect le plus problématique pour tous les sondés en général sont **les noms homonymes** qui maintiennent leur position aussi chez les sondés français en tant qu'une catégorie indépendante. Notre enquête contenait deux types de noms homonymes traités également dans la partie théorique (les sous-chapitres 3.3.1 et 3.3.3) : ceux d'origine commune et ceux d'origine différente. Le premier groupe est plus problématique en général que le deuxième, ce qui vaut pour les sondés tchèques de même que pour les sondés français et aussi pour les deux programmes d'études. Nous pouvons trouver un aspect différent chez les sondés tchèques – là, la quatrième position appartient à l'influence du suffixe sur la distinction du genre français. La situation est encore

différente dans le programme de licence dont les étudiants français et tchèques ont eu des difficultés avec les substantifs appartenant à des groupes sémantiquement significatifs et dans le programme de master où il s'agit des noms employés par métonymie.

La distinction du genre d'après le suffixe est le cinquième aspect posant des problèmes à notre population cible dans son ensemble. Cependant, cela ne s'applique à aucune des autres catégories mises en avant dans cette partie de l'analyse : pour les Tchèques, il faut noter l'influence de la métonymie ; quant aux Français, cette position est occupée par les noms géographiques et par ceux marqués par le phénomène appelé la réduction sémantique ; chez les étudiants en licence, ce sont les noms dont le genre n'est pas conforme au sexe mais aussi l'influence des suffixes ; chez les étudiants en master il s'agit des noms de nature homonyme.

Sur le plan général, la position suivante porte sur trois aspects à la fois, car ils ont obtenu la même moyenne des erreurs : **les noms dont le genre n'est pas conforme au sexe du substantif désigné, les noms qui changent de genre en changeant de nombre et les noms employés par métonymie**. En revanche, les sondés français ont mis un aspect différent à la sixième place, à savoir les noms d'origine étrangère alors que les sondés tchèques y ont mis les noms homonymes. En ce qui concerne les programmes d'études respectifs, pour les étudiants en licence il s'agit de la question des noms français avec une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque, ce qui ne concerne logiquement que les sondés tchèques (ici en licence) ; pour les étudiants en master, il s'agit de l'influence du suffixe sur la distinction du genre – un des aspects mentionnés déjà plusieurs fois au cours des paragraphes précédents. En revenant sur le sujet des noms avec une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque, nous devrions aussi ajouter les résultats portant sur les sous-catégories de cette problématique : notre exercice comprenait les noms où figurait le genre neutre tchèque en

contraste avec le genre masculin ou féminin en français, mais aussi les noms qui opposaient le genre masculin tchèque et le genre féminin français et vice versa. Le premier phénomène a posé plus de difficultés aux étudiants tchèques que le deuxième, il en est de même pour les deux programmes d'études.

Les noms géographiques se trouvent à la septième place en termes d'erreurs en général, néanmoins, cela ne se répète que dans une des catégories individuelles – chez les sondés en master. Chez les Français figurent à la septième place les substantifs classés dans les groupes sémantiquement significatifs, chez les Tchèques il s'agit des noms qui changent de genre en changeant de nombre. La catégorie dernièrement mentionnée apparaît également chez les étudiants en licence en partageant la position avec les noms homonymes. Concernant les sondés en master, il y a encore un aspect avec la quantité comparable d'erreurs : les noms qui changent de genre en changeant de nombre qui ont été déjà notés ci-dessus.

Du point de vue général et du point de vue des sondés tchèques, **l'appartenance des noms aux groupes sémantiquement significatifs** est un autre aspect qui a posé certaines difficultés aux sondés. Chez les sondés de la nationalité française, cette place appartient de nouveau aux noms qui changent de genre en changeant de nombre.

La neuvième position est occupée par **les noms avec une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque** qui, comme nous avons souligné plus haut, concerne uniquement les étudiants tchèques. D'autre part, nous pouvons trouver un aspect différent chez les sondés français : les noms avec des suffixes affectant la distinction du genre.

Suivent ensuite **les noms étrangers** en général et les noms dont le genre dépend de leur nombre en particulier chez les étudiants tchèques.

Quant aux sondés français, les quatre catégories restantes sont sans erreur : les noms employés par métonymie, les substantifs nominalisés, les noms possédant un radical identique et, naturellement, les noms ayant une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque.

Nous finissons notre analyse des aspects selon le nombre moyen d'erreurs commises par trois catégories avec la tendance descendante du taux d'erreur : **les noms marqués par la réduction sémantique, les substantifs nominalisés et les substantifs avec un radical identique** qui représentent un seul aspect dans notre analyse n'impliquant aucune erreur de la part des sondés de toute catégorie.

Vu que le genre naturel et le genre grammatical sont les propriétés présentes pratiquement dans tous les noms et leur nature est assez spécifique, ceux-ci ont été détachés de l'échelle générale et ils seront comparés l'un à l'autre : la moyenne des erreurs est plus élevée chez le genre grammatical qui est, à la différence du genre naturel, attaché à la notion de l'arbitraire étudiée en détail dans le sous-chapitre 2.3. Ce résultat s'applique à l'ensemble de l'échantillon des étudiants sondés aussi bien qu'aux étudiants répartis selon la nationalité.

En ce qui concerne les suffixes déterminant le genre d'un nom, il est vrai qu'ils sont aussi présents dans la majorité des substantifs. Pourtant, il n'existe pas d'équivalent parmi les aspects du genre qui permettrait la comparaison individuelle comme dans le cas du genre naturel et grammatical. Voilà pourquoi nous avons inclus ce sujet dans l'analyse générale, néanmoins, nous avons pris en considération seulement les quatre noms cités dans le sous-chapitre 4.3.1 : *un musée, une erreur, une cage et un doute*.

4.6 L'interprétation des erreurs et de leur origine

Cette étape de notre recherche vise à fournir les réponses possibles aux hypothèses secondaires en exprimant les suppositions et les interprétations à l'égard de l'origine des erreurs commises par les sondés, ce qui est fixé par le deuxième objectif secondaire de ce mémoire. Nous allons également présenter les facteurs potentiels des réponses incorrectes. La problématique de ce type est nécessairement liée à la notion de l'incertitude ; il faut tenir compte de la relation de cause à effet – notre enquête peut impliquer des caractères qui apparaissent régulièrement, pourtant, ils ne doivent pas être forcément corrélés. La question centrale de ce sous-chapitre est : Que manifestent les erreurs qui figurent dans notre enquête ?

En examinant les causes des erreurs dans ce contexte, nous devons prendre en considération les effets des facteurs différents sur les résultats. D'ailleurs, comme nous avons déjà mentionné dans le sous-chapitre 4.5.2, les résultats concernant les représentations individuelles du même aspect influençant le genre en français sont souvent assez distincts chez les sondés français ainsi que chez ceux de la République tchèque. Cette réalité témoigne de l'existence d'une variété de facteurs potentiels de caractère général comme l'inattention, l'incompréhension, etc., qui ne font pas pourtant l'objet de ce sous-chapitre. Il faut également mentionner que, en vue de respecter l'anonymat des sondés, nous ne distinguons pas leur sexe, ni leur âge précis. Nos facteurs principaux qui déterminent la structure de l'analyse et figurent dans l'interprétation des résultats sont propres à l'ensemble de l'échantillon choisi : la nationalité et le programme d'études des personnes concernées par l'enquête.

Pour les apprenants du FLE, dans notre cas les apprenants tchèques, il est nécessaire d'accepter « *l'étrangeté* » de la langue française et il faut faire preuve en même temps d'une certaine « *sensibilité aux différences entre les langues antérieurement acquises,*

dites langue(s) source(s), et la langue cible. »²²⁶ La capacité insuffisante de s'adapter pendant le processus de l'acquisition du FLE peut constituer une source des difficultés pour les étudiants tchèques. La possibilité du transfert négatif et de l'analogie entre les langues en contact existe également dans le domaine grammatical qui renferme en soi la problématique du genre. Les noms français ayant un genre différent par rapport au tchèque sont nombreux, et le risque de l'attribution du genre incorrect est encore augmenté si le nom tchèque possède une forme et/ou une prononciation similaire à celle du nom français. Les noms de ce type représentent un des aspects importants de notre recherche chez les étudiants tchèques. Néanmoins, selon les résultats généraux, ils ne se rangent qu'à la neuvième place parmi les aspects influençant le genre français posant le plus de problèmes (même si chez les sondés en licence, les « faux-amis » au niveau du genre occupent la sixième position). Si nous prêtons attention à deux groupes de ce type de noms, à savoir ceux où figure le neutre tchèque en contraste avec le masculin ou féminin en français et les noms qui opposent le masculin tchèque et le féminin français et vice versa, il est intéressant de réfléchir sur le fait que le premier groupe compte plus d'erreurs dans notre exercice. Pourquoi ? Peut-être le lien manquant entre les genres dans les deux langues en contact (dû à l'inexistence du neutre en français) entraîne-t-il plus d'indécision que la conscience de l'existence de deux genres opposés ? Mon expérience en tant qu'une étudiante du FLE est en consonance avec cette supposition. Il devrait être moins difficile de s'appuyer sur l'opposition, et mémoriser, intérioriser ce rapport (**une banane** – **[ten]** *banán*, **un vase** – **[ta]** *váza*) plutôt que d'être forcé à s'accommoder de l'écart entre les catégories du genre en français et en tchèque (**un critère** – **[to]** *kritérium*, **une radio** – **[to]** *rádio*). Cette affirmation correspond également à la théorie constructiviste de Herschenson (2000) : « *l'apprenant ferait d'abord appel aux propriétés de sa langue maternelle*

²²⁶ Véronique, D. et al. *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*, p. 9.

pour ensuite écarter celles de ses propriétés qui sont manifestement en contradiction avec les données de la langue cible. » De toute façon, le rôle du transfert négatif du tchèque est patent dans notre enquête, ce qui est soutenu par le fait que les résultats des sondés français concernant ces noms sont sans erreur – les autres aspects compris dans les items en question n’ont pas évidemment posé de difficulté.

Comme nous avons déjà mentionné dans le sous-chapitre 4.5.1, le statut du français en tant que la langue maternelle donne un avantage évident aux sondés de l’Université de Perpignan. Pour cette raison, il est surprenant dans une certaine mesure qu’ils aient commis tant d’erreurs dans certains items de l’exercice et, par la suite, dans certains aspects du genre de leur propre langue : les noms ayant un genre particulier dans certains de leurs emplois, ceux dont le genre n’est pas conforme au sexe du substantif désigné et les noms composés occupent les trois premières positions de ce point de vue. Nous pourrions déduire des 19 erreurs dans le genre du nom *œuvre* que les Français concernés par notre recherche ne sont pas probablement conscients de son emploi particulier utilisé dans notre exercice. Le contexte de l’attribution du genre au nom *foudre* de la même catégorie, discuté déjà dans la première partie de l’analyse,²²⁷ n’est pas entièrement clair. En ce qui concerne les noms *un mannequin* et *une sentinelle* qui désignent chacun un être du sexe opposé, nous pourrions trouver les causes des réponses incorrectes dans le besoin subconscient d’une plus grande expressivité de la langue et de l’élimination des règles grammaticales qui ne correspondent pas à la réalité humaine. Ce sujet problématique est lié à la question toujours actuelle de la réforme de la langue française. Et finalement, les noms composés ont reçu beaucoup d’attention dans notre enquête puisqu’ils disposent de la structure complexe qui semble parfois entraîner la confusion même des locuteurs natifs. Cette hypothèse n’est conforme qu’aux résultats portant sur les noms composés *un en-tête* (9 erreurs) et

²²⁷ Voir le sous-chapitre 4.5.2.

un chou-fleur (1 erreur). Le nombre considérable d'erreurs dans le premier cas est vraisemblablement dû à l'ignorance de la nature exocentrique du premier nom composé, ce qui aurait pu avoir pour conséquence l'attribution incorrecte de la fonction déterminante au composant *une tête*. Le deuxième nom est endocentrique et il comprend deux substantifs à genres différents – la règle selon laquelle le genre de ce type des noms composés est déterminé par le noyau, à savoir le premier élément du composé n'est pas peut-être familier à tous les sondés français. L'exercice qui comprend la plus grande quantité d'erreurs (et également celui avec la moins grande quantité d'erreurs) de la part des Français se trouvent dans les annexes numéro 8.1.2 et 8.1.4.

Notre recherche se focalise sur un moment spécifique du parcours de l'acquisition du FLE, ce qui est en rapport avec le deuxième facteur principal mentionné. En théorie, les sondés du programme de licence à l'Université de Bohême de l'Ouest devraient profiter pendant l'enquête du contact relativement récent avec la problématique du genre, ce qui devrait se refléter dans leurs résultats. En revanche, les sondés en master, à part le cours facultatif de *Grammaire comparative*, n'ont pas été en contact avec ce sujet en milieu institutionnel depuis plusieurs années. Il sera donc intéressant de comparer la quantité totale d'erreurs des deux programmes d'études. Il faut pourtant rappeler le nombre différent de sondés de chacune des catégories (7 étudiants en licence et 13 étudiants en master) et la distorsion potentielle des résultats qui en résulterait. C'est pourquoi, en vue de comparer les deux programmes d'études, il est nécessaire de travailler avec la moyenne arithmétique des erreurs de même que dans la deuxième partie de l'analyse objective des résultats de notre enquête (le sous-chapitre 4.5.2). De cette manière, nous avons obtenu la quantité moyenne de 3,58 erreurs chez les sondés en licence qui est, en réalité, moins grande que celle des sondés en master : 4,84 erreurs. Notre supposition semble donc être confirmée. L'exercice contenant le plus grand nombre d'erreurs de la part des sondés tchèques

est disponible dans les annexes (l'annexe numéro 8.1.3). En correspondance avec le résultat ci-dessus, il s'agit de l'exercice d'un/e étudiant/e en master. Pour comparer, il est possible de consulter l'annexe numéro 8.1.5 qui présente l'exercice tchèque avec le moins grand nombre d'erreurs, venant du même programme d'études.

À propos des sondés français, il est logique de supposer que les étudiants en master disposent d'un vocabulaire plus étendu et qu'ils aient un niveau plus élevé de connaissance de la langue que les étudiants en licence. Toutefois, les résultats contredisent cette présomption. Les sondés en licence ont commis en moyenne 1,71 erreur alors que ceux en master ont dépassé ce chiffre : 3,09 erreurs.

En majorité, les erreurs commises au niveau du genre d'un seul substantif auraient pu être provoquées par plusieurs aspects à la fois. Nous avons mentionné plus haut que l'aspect du genre naturel ou du genre grammatical se trouve pratiquement dans tous les noms. En outre, les suffixes influençant le choix du genre d'un nom sont également présents dans la majorité des noms. Nous pouvons nous servir de l'exemple illustratif *une jument* qui représente l'aspect le plus problématique pour les sondés tchèques : les noms dont les genres respectifs sont exprimés par deux mots complètement différents sur le plan de la forme et de l'origine. Ce substantif possède le genre naturel mais aussi un suffixe apparemment masculin qui est la cause la plus probable de l'attribution du genre incorrect dans ce contexte. Cette hypothèse est appuyée par le fait que, sur la base de mon expérience, il s'agit du nom qui n'est pas si fréquent en milieu institutionnel tchèque et alors les sondés auraient pu attribuer le masculin à ce nom « *par défaut* » de connaissances. Les auteurs de l'ouvrage *L'Acquisition de la grammaire du français, langue étrangère* affirment que ce phénomène s'est manifesté dans plusieurs études sur le genre chez les différentes

nationalités.²²⁸ Le nom composé *porte-parole* est un autre exemple renfermant en soi plusieurs aspects du genre qui auraient pu influencer la décision des sondés. Comme nous l'avons déjà souligné dans l'analyse, ce substantif animé peut avoir les deux genres en fonction du sexe de la personne qu'il désigne. Les réponses des Français sont dans le rapport de 19 à 1, le genre masculin ayant le dessus presque absolu, ce qui peut indiquer l'inclination des sondés vers le masculin en tant que le genre générique.²²⁹ Par contre, les résultats tchèques comprennent 13 réponses en faveur du genre féminin par rapport à 7 avec le genre masculin. Il est possible que leur choix ait été influencé par le nom *une parole* avec le suffixe et le genre féminin en ignorant (de même que les sondés français dans le cas du nom *un en-tête*) le caractère exocentrique du nom.

L'hésitation liée au genre fait également une partie intégrante de la langue tchèque. Nous pouvons y trouver des substantifs dont le genre fluctue selon les usages régionaux, par exemple le nom propre de la ville *Olomouc* est d'habitude féminin (*[ta] Olomouc*) mais il existe sa variante masculine qui est répandue sur le territoire régional (*[ten] Olomouc*). D'autres noms à genre hésitant changent de forme en changeant de genre : *(ten) kedluben/(ta) kedlubna*. Les dictionnaires tchèques reconnaissent les deux. En français, il s'agit du nom composé endocentrique du genre masculin, *un chou-rave*. L'équivalent tchèque de *la date* hésite dans l'usage quotidien entre le masculin et le neutre (*[ten] datum/[to] datum*), même si la forme masculine est rejetée par les règles grammaticales comme incorrecte. Cela peut être dû à la mauvaise volonté d'utiliser le pluriel de la variante neutre *(ta) data* et à la tendance vers celui de la variante masculine incorrecte *(ty) datumy*.

²²⁸ Véronique, D. et al. *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*, p. 100-101.

²²⁹ Pour la définition de ce terme, voir le sous-chapitre 2.3.

4.7 L'apport de la recherche à la didactique du FLE

L'un des objectifs de ce mémoire, mentionné dans le sous-chapitre 4.1, est de contribuer à la didactique du français langue étrangère par les conclusions tirées de notre enquête. En d'autres termes, cette recherche vise à rendre la didactique du FLE plus efficace dans le domaine du genre par le partage des données portant sur les aspects du genre français les plus problématiques avec les enseignants du FLE. En effet, le sujet de ce mémoire m'a aidé à consolider mes connaissances dont je profiterai dans mon parcours de l'enseignante du FLE. Sa rédaction m'a permis de retenir des cas qui faisaient l'objet des erreurs récurrentes de ma part.

Le fait que cette enquête a été menée chez les étudiants trouve sa justification dans la présupposition de leur niveau plus élevé de connaissance de la langue française en comparaison avec les lycéens ; de ce fait, les étudiants représentent une population cible plus convenable à l'égard du sujet et des objectifs de ce mémoire. Ajoutons que la problématique du genre fait partie intégrante de l'enseignement du FLE à l'Université de Bohême de l'Ouest, ce qui contribue à la motivation de la décision mentionnée.

Au cours des paragraphes suivants, nous allons discuter la méthodique d'enseignement du genre dans les écoles secondaires et son potentiel.

Au niveau de l'enseignement secondaire, il y a une tendance à percevoir la problématique du genre français comme un sujet plutôt marginal. Ce point de vue ne manque pas la logique, car en général, la communication de base peut être effectuée même en présence d'erreurs en genre. Cependant, les opérations cognitives de l'apprenant comme la saisie et la mémorisation du genre correct et sa reproduction²³⁰ devraient

²³⁰ Véronique, D. et al. *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*, p. 9.

jouer un rôle plus important dans l'enseignement secondaire quotidien. D'ailleurs, par exemple dans le cas des noms homonymes, le sens de l'énoncé peut être significativement modifié si on se trompe de genre.

La problématique du genre des noms devrait accompagner les études en français dès le début par l'intermédiaire de l'enseignant qui devrait l'imposer aux élèves de manière systématique : présenter chaque nouveau nom en signalant son genre qui devrait aussi être noté dans les vocabulaires des élèves. Pour que le genre soit clairement identifiable, les élèves pourraient le marquer de deux façons – soit par la lettre *m* ou *f* suivant le nom, soit par l'article indéfini qui ne possède pas la forme élidée, comme nous avons souligné dans le sous-chapitre 4.3.1. Ainsi, les élèves devraient percevoir le genre tel qu'il est, comme une propriété sans laquelle aucun nom français ne peut exister. La mise de l'accent sur la reproduction des noms avec leur genre dans la langue parlée et écrite devrait résulter en consolidation de la notion du genre chez les élèves. En adoptant cette approche méthodique, l'enseignant devrait être capable d'empêcher les élèves de retenir le genre incorrect, ce qui ensuite représenterait un obstacle difficile à franchir. De plus, le fait que le français est, en majorité, choisi délibérément par les élèves comme la deuxième langue étrangère est logiquement lié à leur plus grande motivation pour les études de cette langue.²³¹ Ce constat est en correspondance avec mon expérience du stage pédagogique où les élèves ont montré l'intérêt pour le genre de nouveaux noms à plusieurs occasions.

En nous appuyant sur les résultats de notre enquête, nous pouvons constater que l'enseignant devrait prêter le plus d'attention aux aspects suivants liés au genre : les noms ayant un genre particulier dans certains de leurs emplois, les noms dont l'opposition du genre est exprimée par deux mots complètement différents au niveau de la forme et de l'origine et

²³¹ Smičeková, J., Dedková, I., Pavlínková, M. *Metodika výuky francouzského jazyka na středních školách z pohledu pedagogické praxe: náměty pro začínajícího učitele*, p. 11.

les noms composés, notamment les composés exocentriques formés à partir d'une préposition et d'un substantif et ceux formés à partir d'un verbe et d'un substantif.

Si nous nous focalisons sur le sujet de l'erreur dans le domaine du genre, nous devrions souligner l'importance de sa correction systématique. L'enseignant devrait également chercher à déterminer la cause de l'erreur et signaler celle-ci aux autres élèves afin de prévenir la récurrence des erreurs du même type. Cependant, dans le cas de l'expression parlée, la correction ne devrait avoir lieu qu'après sa fin, car il ne faut pas interrompre le discours de l'élève. L'enseignant devrait écrire les noms contenant des erreurs en genre au tableau et les corriger en encourageant la participation active de la classe. Cette méthode a pour but de transformer les erreurs en source de l'auto-apprentissage pour les élèves.²³² L'évaluation devrait être en correspondance avec la méthode expliquée au-dessus : les erreurs en genre ne devraient être ignorées et l'enseignant devrait leur attribuer une valeur plus ou moins stable. Par exemple, au cours de mon stage pédagogique, j'ai attribué la déduction d'un point à la quantité de trois erreurs en genre dans un test portant sur le vocabulaire.

Afin de consolider et de vérifier les connaissances du genre français chez les élèves, il faudrait créer les exercices dont la forme serait la plus effective possible en vue d'atteindre ces buts. Cela concerne également leur longueur raisonnable. À propos de cela, il faut souligner que l'exercice utilisé pour notre enquête n'a pas été réservé qu'aux objectifs scientifiques.

L'exercice concernant le genre des noms homonymes pourrait être formé à partir des images qui représenteraient des significations individuelles de l'homonyme (par exemple **un** voile de mariée et **une** voile

²³² Smičeková, J., Dedková, I., Pavlínková, M. *Metodika výuky francouzského jazyka na středních školách z pohledu pedagogické praxe: náměty pro začínajícího učitele*, p. 37.

de bateau). Le but serait d'attribuer à chacune d'elles le genre correct en utilisant l'article indéfini. L'exercice de ce type visualiserait la distinction entre les significations du nom homonyme et en plus, il disposerait de l'esprit ludique qui augmenterait de manière naturelle la motivation des apprenants. Les noms ayant une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque pourraient être répartis dans l'exercice entre deux sous-catégories. Nous pourrions appliquer celles présentes dans notre enquête qui suivent le genre tchèque : les noms où figure le genre neutre tchèque en contraste avec le genre masculin ou féminin en français (**[to]** *rádio* - *une radio*, **[to]** *kritérium* - *un critère*) et les noms qui opposent le masculin tchèque et le féminin français et vice versa (**[ta]** *váza* - *un vase*, **[ten]** *banán* - *une banane*). Pourtant, pour les objectifs pédagogiques il serait mieux de répartir ce type de noms d'après le genre français : les noms avec le genre masculin en français (**un** *vase* - **[ta]** *váza*, **un** *critère* - **[to]** *kritérium*) et les noms avec le genre féminin en français (**une** *banane* - **[ten]** *banán*, **une** *radio* - **[to]** *rádio*). Chacune de ces sous-catégories occuperait une des parties de l'exercice, ce qui permettrait aux élèves de structurer mieux la problématique, de l'analyser. Le but serait de compléter les deux parties de l'exercice avec des genres différents par rapport à ceux attachés aux noms tchèques et de mémoriser leurs relations mutuelles.

5 CONCLUSION

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, l'objectif principal de ce mémoire était de déterminer les aspects du genre français les plus problématiques pour les étudiants français et tchèques et de confirmer l'hypothèse principale de l'étude.

Selon l'enquête reflétant les différents aspects abordés dans la partie théorique, l'aspect du genre qui s'est manifesté par un nombre d'erreurs le plus élevé en général sont les noms ayant un genre particulier dans certains de leurs emplois. Cette catégorie a été représentée dans l'enquête par deux noms : *œuvre* et *foudre*. Ces substantifs figurent également dans la partie théorique, car chacun d'eux peut être considéré comme un cas dont les nuances sémantiques complexes exigent une attention particulière. Comme nous pouvons voir, cela s'est confirmé chez nos sondés.

Les noms dont l'opposition du genre est exprimée par deux mots complètement différents au niveau de la forme et de l'origine occupent la deuxième position qui est réservée presque uniquement aux sondés tchèques. Le caractère problématique des noms composés, suggéré dans la partie théorique, a été attesté par leur troisième place parmi les aspects du genre posant le plus de difficultés.

Sur la base de l'accomplissement de l'objectif général, nous avons atteint les objectifs secondaires : la comparaison de l'aptitude des sondés des deux nationalités à identifier le genre a montré que, même si la nature étrangère du français a pour conséquence une plus grande quantité d'erreurs chez les étudiants tchèques, les Français commettaient des erreurs en genre malgré le fait qu'il s'agit de leur langue maternelle.

Le constat dernièrement mentionné sert aussi de vérification de l'hypothèse secondaire correspondante. Évidemment, il y a certains cas qui ne sont pas enracinés dans l'usage français courant lors même qu'ils

font traditionnellement partie des grammaires - et de la partie théorique de ce mémoire. Il s'agit entre autres du nom *un mannequin* qui ne dispose pas d'équivalent féminin et de la forme sémantiquement réduite du nom *un bateau à vapeur : un vapeur*.

À propos de l'autre hypothèse secondaire, nous pouvons constater que le transfert négatif est, selon toute vraisemblance, une des raisons principales de l'attribution du genre incorrect chez les étudiants tchèques. Cette affirmation vaut avant tout pour la catégorie des noms français avec une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque (surtout pour les noms *un vase* et *un critère*).

D'ailleurs, l'origine des erreurs commises par les personnes concernées par notre enquête a été examinée des points de vue différents en tenant compte de leurs facteurs possibles. Les résultats et les conclusions tirées de notre recherche sont disponibles aux enseignants de FLE comme un instrument d'amélioration de la méthodologie orientée vers la problématique du genre des noms français.

6 BIBLIOGRAPHIE

6.1 Les monographies

- [1] BECQUER, Annie et al. *Femme, j'écris ton nom : guide d'aide à la féminisation des noms des métiers, titres, grades et fonctions*. Paris : Documentation française, 1999. ISBN 21-100-4274-5.
- [2] BLOIS, Jacques, BAR, Marc. *Notre langue française ; grammaire : pour toutes les classes de l'enseignement secondaire*. Bruxelles : Marcel Didier, 1975.
- [3] BRECKX, Monique. *Grammaire française*. Bruxelles : De Boeck, 2012. ISBN 978-280-4164-393.
- [4] CHEVALIER, Jean-Claude et al. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994. Langue Française. ISBN 20-371-0215-1.
- [5] CHOLLET, Isabelle, ROBERT, Jean-Michel. *Précis de grammaire*. Paris : CLE international, 2009. ISBN 978-209-0352-559.
- [6] DELATOUR, Yvonne et al. *Nouvelle grammaire du française : cours de civilisation française de la Sorbonne*. Paris : Hachette, 2004. ISBN 2-01-155271-0.
- [7] DUBOIS, Jean, LAGANE, René. *La nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse, 1995. ISBN 20-380-0042-5.
- [8] DUMON-JOSSET, Sylvie. *1001 secrets de la langue française : pour apprivoiser ces affreux participes passés, pluriels malicieux et petites liaisons farceuses*. S.l. : Prat, 2010. ISBN 978-280-9501-865.
- [9] *Francouzsko-český, česko-francouzský slovník: Français-tchèque, tchèque-français dictionnaire*. Prague : Fin, 2010. ISBN 978-80-87133-04-0.
- [10] GARDES-TAMINE, Joëlle. *La grammaire*. Paris : Armand Colin, 1998. Lettres (Armand Colin). ISBN 22-002-1852-4.

- [11] GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le bon usage : grammaire française*. Paris : Duculot, 1993. ISBN 28-011-1045-0.
- [12] GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le bon usage : grammaire française : Grevisse langue française*. Bruxelles: Duculot, 2008. ISBN 978-2-8011-1404-9.
- [13] HENDRICH, Josef, TLÁSKAL, Jaromír, RADINA, Otomar. *Francouzská mluvnice*. Pilsen : Fraus, 2001. ISBN 80-723-8064-8.
- [14] MCBRIDE, Nicole. *Francouzská gramatika abecedně*. Pilsen : Fraus, 2000. ISBN 80-723-8100-8.
- [15] PINCHON, Jacqueline. *Morphosyntaxe du français : étude de cas*. Paris : Hachette, 1986. Langue, linguistique, communication. ISBN 20-101-1364-0.
- [16] POUGEOISE, Michel. *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*. Paris : Colin, 1998. ISBN 22-002-1912-1.
- [17] SMIČEKOVÁ, Jitka, DEDKOVÁ, Iva, PAVLÍNKOVÁ, Miroslava. *Metodika výuky francouzského jazyka na středních školách z pohledu pedagogické praxe: náměty pro začínajícího učitele*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě, 2010. ISBN 978-80-7368-722-9.
- [18] TAIŠLOVÁ, Jitka. *Mluvnice francouzštiny*. Prague : Leda, 2002. ISBN 80-733-5004-1.
- [19] VÉRONIQUE, Daniel et al. *L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère*. Paris : Les Editions Didier, 2009. ISBN 978-227-8058-273.
- [20] WALTER, Henriette. *Francouzština známá i neznámá*. Prague : Jan Kanzelsberger, 1993. ISBN 80-853-8715-8.
- [21] WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. Paris : Duculot, 1998. ISBN 28-011-1206-2.

6.2 Les revues

[22] *Le Français dans le monde : Revue de la Fédération internationale des Professeurs de français*. Paris : CLE International, 2012, n°379. ISSN 0015-9395.

[23] *Le Français dans le monde : Revue de la Fédération internationale des Professeurs de français*. Paris : CLE International, 2013, n°387. ISSN 0015-9395.

[24] *Le Français dans le monde : Revue de la Fédération internationale des Professeurs de français*. Paris : CLE International, 2013, n°390. ISSN 0015-9395.

6.3 Les sources électroniques

[25] IGOT, Pierre. *Les faux amis*. [en ligne]. 2011 [consulté le 25 mars 2014]. Disponible sur : <http://www.fauxamis.fr/>.

7 RÉSUMÉ

7.1 Le résumé en français

Ce mémoire de master est consacré à l'étude de la problématique du genre des noms français et des aspects qui l'influencent. Son objectif général consiste à identifier les aspects du genre les plus problématiques pour les étudiants français et tchèques. Ses objectifs secondaires comprennent la comparaison de l'aptitude des étudiants des deux nationalités à identifier le genre des noms français, la réflexion sur l'origine et les facteurs potentiels de leurs erreurs en genre et l'ambition de contribuer à la didactique du FLE par les résultats et les conclusions tirées de l'enquête constituant la base de la partie pratique.

Celle-ci s'appuie sur la partie théorique qui fournit des données portant sur la notion du genre et sur ses aspects individuels tels que le côté sémantique, le caractère des noms composés ou des noms avec une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque.

Cette étude comparative de l'aptitude à identifier le genre des noms français chez les sondés français et tchèques est destinée aux enseignants de français langue étrangère dans les écoles secondaires qui sont intéressés à une plus grande intégration de cette problématique dans leur classe de FLE.

7.2 Le résumé en tchèque

Tato diplomová práce se věnuje studiu problematiky rodu francouzských podstatných jmen a aspektů, které ho ovlivňují. Její hlavní cíl spočívá v určení aspektů rodu, které představují největší problém pro francouzské a české studenty. Její sekundární cíle zahrnují srovnání schopnosti francouzských a českých vysokoškolských studentů rozpoznat rod francouzských podstatných jmen, zamyšlení nad možným původem jejich chyb v rodu a nad faktory, které je mohly způsobit, a také záměr přispět k didaktice francouzštiny jako cizího jazyka pomocí výsledků a závěrů vyvozených z výzkumu, který tvoří jádro praktické části této práce.

Výzkumná část se opírá o poznatky z teoretické části, která se zabývá pojmem rodu a jeho jednotlivými aspekty, jako je například sémantické hledisko, charakter složených podstatných jmen a také těch, které disponují podobnou formou a odlišným rodem ve vztahu k češtině.

Tato komparativní studie zaměřená na schopnost francouzských a českých studentů určit rod francouzských podstatných jmen je určena vyučujícím francouzštiny jako cizího jazyka na středních školách, kteří mají zájem o větší zapojení této problematiky do práce v hodinách.

8 ANNEXES

8.1 L'exercice

Tout d'abord nous présentons un exercice blanc précédé des instructions suivantes qui explicitent les conditions de sa complétion correcte. Suivent ensuite les exercices avec le plus grand nombre d'erreurs et ceux avec le moins grand nombre d'erreurs de chacune des nationalités.

8.1.1 L'exercice blanc avec les instructions

Je réalise une recherche chez les étudiants français et tchèques pour mon mémoire de master.

J'ai préparé une enquête sur le genre des noms, vous serait-il possible de remplir l'exercice ci-joint à l'aide de l'article indéfini au singulier (un, une) ? J'ai choisi des phrases qui marchent avec ce type d'article afin de conserver la transparence des résultats.

Merci d'inscrire la première réponse qui vous vient à l'esprit et de ne pas la corriger, le but de ma recherche étant d'avoir les résultats les plus naturels possibles.

Merci beaucoup !

1. Le navire choisi est le Victory, *vapeur* de 125 tonneaux.
2. Lorsque vous utilisez *lave-vaisselle*, assurez-vous que les couteaux et autres ustensiles aigus ont leurs lames pointant vers le bas.
3. Sans son tissu économique et social, la ville ne serait plus, en effet, qu'..... *musée*.

4. Rien ne nous plaît davantage que ces films où le monde attend d'être sauvé par *héros* deux minutes avant la fin dans une orgie d'effets spéciaux.
5. Je sais maintenant que j'ai fait *erreur* et que je n'avais pas tenu compte des conséquences de mon action.
6. Il s'agit des nuages détachés aux contours bien délimités dont la partie supérieure a souvent l'aspect d'..... *chou-fleur*.
7. Les producteurs ont été confrontés à *printemps* humide et à *été* précoce, ce qui a retardé la récolte des fraises.
8. Je me suis même laissé tenter par *tour* en bateau au coucher du soleil.
9. Les plus matinaux des promeneurs auront parfois la chance de croiser un chevreuil, *lièvre*, un lapin de garenne ou une compagnie de perdreaux.
10. Le Giganotosaurus avait un cerveau de la taille d'..... *banane*.
11. Chaque mesure représente un pas de plus vers *Canada* qui soit riche d'occasions et de réalisations.
12. Ce jardin est donc le lieu d'..... *mémoire* multiple où se retrouvent des hommes qui auraient pu se rencontrer à la guerre.
13. *champagne* pouvant s'associer à du caviar ou des fruits de mer ou encore à un foie gras, et même, pourquoi pas, à *cigare* !
14. Aucun objet rempli de liquide, tel qu'..... *vase*, ne doit être posé sur l'appareil.
15. Avec *reine* fourmi à leur centre, toutes les fourmis prennent soin de leur devoir loyalement.
16. Veillant sur le détroit de Gibraltar, la ville est perchée comme *sentinelle*.
17. Le fonctionnement de Sieste est très simple : on choisit le temps de sieste qui nous convient, on l'active et on peut tranquillement faire *somme*.
18. Margot est invitée chez son amie Simone, petite fille gâtée à qui ses parents ont acheté *jument*.

19. Nous devrions être prêts à apporter notre aide et affirmer clairement que nous sommes prêts à contribuer à la reconstruction d'..... *Zimbabwe* démocratique.
20. Il est également préférable d'avoir *sous-main* de couleur blanche sur la table pour permettre l'appréciation de la robe du vin.
21. Voici quelques conseils pour bien mener *interview*.
22. Comme l'illustre la photo ci-dessous, il s'agit d'..... *cage* qui entoure complètement le pneu et protège les travailleurs.
23. Servez-leur *brie* sur le grill.
24. Ainsi, un important hebdomadaire français avait publié une offre d'emploi discriminatoire puisque conditionnée par *critère* de nationalité.
25. En tant qu'élèves dans une petite ville, nous assistions souvent à une pièce, à un concert ou même à *opéra*.
26. Mais si on fait de la musique, c'est pour exprimer des idées, être en quelque sorte *porte-parole*, tout en donnant du plaisir à un maximum de gens.
27. 40 ans de ZDF – dans cette campagne, la combinaison attractive et charmante de l'histoire d'une personne et de l'histoire du ZDF éprouve un bon sens des détails. Le résultat est *délice*, presque *œuvre* cinématographique avec un grand pouvoir émotif.
28. L'équipement de bord comprend aussi deux caméras, *radio* et un enregistreur sur fil magnétique.
29. Regroupant plus d'un tiers de la population grecque, Athènes est *capitale* dynamique.
30. L'excursion Quito-Misahualli peut prendre le temps d'..... *week-end* à une semaine.
31. L'eau est *bien* écologique qui veille à l'intégrité et, par ricochet, au fonctionnement des écosystèmes.
32. On a dit que l'arène politique de cette province était semblable à *corrida*.
33. Liens rapides - Il ne s'agit pas d'un lien, mais d'..... *en-tête* qui donne un aperçu des informations ci-dessous.

34. Voici l'histoire émouvante d'un homme et d'..... *amour* qui ne pourront jamais être oubliés.
35. L'année suivante, à l'endroit même où l'Ogre fut brûlé, *chêne* s'élança.
36. Il dissimule tout sous *voile* de mystère.
37. Préparer *devoir* au sujet de quelque chose sert à enseigner l'acquisition de connaissances.
38. Cependant, nous savons sans l'ombre d'..... *doute* que les pays qui n'ont pas de lois strictes sur les armes à feu sont plus susceptibles d'être le théâtre de ce type d'événements horribles.
39. Il fait la connaissance d'..... *mannequin*, Coco, qui deviendra par la suite sa femme.
40. La seule dépense qu'il a dû effectuer, en dehors de la petite dépense physique de la promenade jusqu'au bout de sa rue, a été l'achat d'..... *timbre-poste*.
41. Le 28 avril 2004, 3 des 4 magasins situés ont brûlé à cause d'..... *foudre*.

8.1.2 L'exercice français avec le plus grand nombre d'erreurs

Exercice de l'étudiant/e en master

Université de Perpignan Via Domitia

Résultat : 11 erreurs, 1 réponse manquante

1. Le navire choisi est le Victory, **une** vapeur de 125 tonneaux.
2. Lorsque vous utilisez **un** lave-vaisselle, assurez-vous que les couteaux et autres ustensiles aigus ont leurs lames pointant vers le bas.
3. Sans son tissu économique et social, la ville ne serait plus, en effet, qu'**un** musée.
4. Rien ne nous plaît davantage que ces films où le monde attend d'être sauvé par **un** héros deux minutes avant la fin dans une orgie d'effets spéciaux.
5. Je sais maintenant que j'ai fait **un** erreur et que je n'avais pas tenu compte des conséquences de mon action.
6. Il s'agit des nuages détachés aux contours bien délimités dont la partie supérieure a souvent l'aspect d'**une** chou-fleur.
7. Les producteurs ont été confrontés à **un** printemps humide et à **un** été précoce, ce qui a retardé la récolte des fraises.
8. Je me suis même laissé tenter par **un** tour en bateau au coucher du soleil.
9. Les plus matinaux des promeneurs auront parfois la chance de croiser un chevreuil, **une** lièvre, un lapin de garenne ou une compagnie de perdreaux.
10. Le Giganotosaurus avait un cerveau de la taille d'**une** banane.
11. Chaque mesure représente un pas de plus vers Canada qui soit riche d'occasions et de réalisations.
12. Ce jardin est donc le lieu d'**une** mémoire multiple où se retrouvent des hommes qui auraient pu se rencontrer à la guerre.
13. **Un** champagne pouvant s'associer à du caviar ou des fruits de mer ou encore à un foie gras, et même, pourquoi pas, à **un** cigare !

14. Aucun objet rempli de liquide, tel qu'**un** vase, ne doit être posé sur l'appareil.
15. Avec **une** reine fourmi à leur centre, toutes les fourmis prennent soin de leur devoir loyalement.
16. Veillant sur le détroit de Gibraltar, la ville est perchée comme **une** sentinelle.
17. Le fonctionnement de Sieste est très simple : on choisit le temps de sieste qui nous convient, on l'active et on peut tranquillement faire **une** somme.
18. Margot est invitée chez son amie Simone, petite fille gâtée à qui ses parents ont acheté **un** jument.
19. Nous devrions être prêts à apporter notre aide et affirmer clairement que nous sommes prêts à contribuer à la reconstruction d'**une** Zimbabwe démocratique.
20. Il est également préférable d'avoir **un** sous-main de couleur blanche sur la table pour permettre l'appréciation de la robe du vin.
21. Voici quelques conseils pour bien mener **un** interview.
22. Comme l'illustre la photo ci-dessous, il s'agit d'**une** cage qui entoure complètement le pneu et protège les travailleurs.
23. Servez-leur **un** brie sur le grill.
24. Ainsi, un important hebdomadaire français avait publié une offre d'emploi discriminatoire puisque conditionnée par **un** critère de nationalité.
25. En tant qu'élèves dans une petite ville, nous assistions souvent à une pièce, à un concert ou même à **un** opéra.
26. Mais si on fait de la musique, c'est pour exprimer des idées, être en quelque sorte **un** porte-parole, tout en donnant du plaisir à un maximum de gens.
27. 40 ans de ZDF – dans cette campagne, la combinaison attractive et charmante de l'histoire d'une personne et de l'histoire du ZDF éprouve un bon sens des détails. Le résultat est **une** délice, presque **un** œuvre cinématographique avec un grand pouvoir émotif.

28. L'équipement de bord comprend aussi deux caméras, **une** radio et un enregistreur sur fil magnétique.
29. Regroupant plus d'un tiers de la population grecque, Athènes est **une** capitale dynamique.
30. L'excursion Quito-Misahualli peut prendre le temps d'**un** week-end à une semaine.
31. L'eau est **un** bien écologique qui veille à l'intégrité et, par ricochet, au fonctionnement des écosystèmes.
32. On a dit que l'arène politique de cette province était semblable à **une** corrida.
33. Liens rapides - il ne s'agit pas d'un lien, mais d'**un** en-tête qui donne un aperçu des informations ci-dessous.
34. Voici l'histoire émouvante d'un homme et d'**un** amour qui ne pourront jamais être oubliés.
35. L'année suivante, à l'endroit même où l'Ogre fut brûlé, **une** chêne s'élança.
36. Il dissimule tout sous **une** voile de mystère.
37. Préparer **un** devoir au sujet de quelque chose sert à enseigner l'acquisition de connaissances.
38. Cependant, nous savons sans l'ombre d'**un** doute que les pays qui n'ont pas de lois strictes sur les armes à feu sont plus susceptibles d'être le théâtre de ce type d'événements horribles.
39. Il fait la connaissance d'**un** mannequin, Coco, qui deviendra par la suite sa femme.
40. La seule dépense qu'il a dû effectuer, en dehors de la petite dépense physique de la promenade jusqu'au bout de sa rue, a été l'achat d'**un** timbre-poste.
41. Le 28 avril 2004, 3 des 4 magasins situés ont brûlé à cause d'**une** foudre.

8.1.3 L'exercice tchèqu avec le plus grand nombre d'erreurs

Exercice de l'étudiant/e en master

Université de Bohême de l'Ouest

Résultat : 20 erreurs

1. Le navire choisi est le Victory, **un** vapeur de 125 tonneaux.
2. Lorsque vous utilisez **une** lave-vaisselle, assurez-vous que les couteaux et autres ustensiles aigus ont leurs lames pointant vers le bas.
3. Sans son tissu économique et social, la ville ne serait plus, en effet, qu'**un** musée.
4. Rien ne nous plaît davantage que ces films où le monde attend d'être sauvé par **un** héros deux minutes avant la fin dans une orgie d'effets spéciaux.
5. Je sais maintenant que j'ai fait **une** erreur et que je n'avais pas tenu compte des conséquences de mon action.
6. Il s'agit des nuages détachés aux contours bien délimités dont la partie supérieure a souvent l'aspect d'**un** chou-fleur.
7. Les producteurs ont été confrontés à **un** printemps humide et à **une** été précoce, ce qui a retardé la récolte des fraises.
8. Je me suis même laissé tenter par **un** tour en bateau au coucher du soleil.
9. Les plus matinaux des promeneurs auront parfois la chance de croiser un chevreuil, **une** lièvre, un lapin de garenne ou une compagnie de perdreaux.
10. Le Giganotosaurus avait un cerveau de la taille d'**une** banane.
11. Chaque mesure représente un pas de plus vers **un** Canada qui soit riche d'occasions et de réalisations.
12. Ce jardin est donc le lieu d'**un** mémoire multiple où se retrouvent des hommes qui auraient pu se rencontrer à la guerre.
13. **Une** champagne pouvant s'associer à du caviar ou des fruits de mer ou encore à un foie gras, et même, pourquoi pas, à **un** cigare !

14. Aucun objet rempli de liquide, tel qu'**un** vase, ne doit être posé sur l'appareil.

15. Avec **une reine** fourmi à leur centre, toutes les fourmis prennent soin de leur devoir loyalement.

16. Veillant sur le détroit de Gibraltar, la ville est perchée comme **une sentinelle**.

17. Le fonctionnement de Sieste est très simple : on choisit le temps de sieste qui nous convient, on l'active et on peut tranquillement faire **une somme**.

18. Margot est invitée chez son amie Simone, petite fille gâtée à qui ses parents ont acheté **un jument**.

19. Nous devrions être prêts à apporter notre aide et affirmer clairement que nous sommes prêts à contribuer à la reconstruction d'**une Zimbabwe** démocratique.

20. Il est également préférable d'avoir **une sous-main** de couleur blanche sur la table pour permettre l'appréciation de la robe du vin.

21. Voici quelques conseils pour bien mener **un interview**.

22. Comme l'illustre la photo ci-dessous, il s'agit d'**une cage** qui entoure complètement le pneu et protège les travailleurs.

23. Servez-leur **une brie** sur le grill.

24. Ainsi, un important hebdomadaire français avait publié une offre d'emploi discriminatoire puisque conditionnée par **une critère** de nationalité.

25. En tant qu'élèves dans une petite ville, nous assistions souvent à une pièce, à un concert ou même à **un opéra**.

26. Mais si on fait de la musique, c'est pour exprimer des idées, être en quelque sorte **une porte-parole**, tout en donnant du plaisir à un maximum de gens.

27. 40 ans de ZDF – dans cette campagne, la combinaison attractive et charmante de l'histoire d'une personne et de l'histoire du ZDF éprouve un bon sens des détails. Le résultat est **un délice**, presque **une œuvre** cinématographique avec un grand pouvoir émotif.

28. L'équipement de bord comprend aussi deux caméras, **une** *radio* et un enregistreur sur fil magnétique.
29. Regroupant plus d'un tiers de la population grecque, Athènes est **une** *capitale* dynamique.
30. L'excursion Quito-Misahualli peut prendre le temps d'**un** *week-end* à une semaine.
31. L'eau est **une** *bien* écologique qui veille à l'intégrité et, par ricochet, au fonctionnement des écosystèmes.
32. On a dit que l'arène politique de cette province était semblable à **un** *corrida*.
33. Liens rapides - il ne s'agit pas d'un lien, mais d'**une** *en-tête* qui donne un aperçu des informations ci-dessous.
34. Voici l'histoire émouvante d'un homme et d'**un** *amour* qui ne pourront jamais être oubliés.
35. L'année suivante, à l'endroit même où l'Ogre fut brûlé, **une** *chêne* s'élança.
36. Il dissimule tout sous **une** *voile* de mystère.
37. Préparer **un** *devoir* au sujet de quelque chose sert à enseigner l'acquisition de connaissances.
38. Cependant, nous savons sans l'ombre d'**une** *doute* que les pays qui n'ont pas de lois strictes sur les armes à feu sont plus susceptibles d'être le théâtre de ce type d'événements horribles.
39. Il fait la connaissance d'**un** *mannequin*, Coco, qui deviendra par la suite sa femme.
40. La seule dépense qu'il a dû effectuer, en dehors de la petite dépense physique de la promenade jusqu'au bout de sa rue, a été l'achat d'**une** *timbre-poste*.
41. Le 28 avril 2004, 3 des 4 magasins situés ont brûlé à cause d'**un** *foudre*.

8.1.4 L'exercice français avec le moins grand nombre d'erreurs

Exercice de l'étudiant/e en master

Université de Perpignan Via Domitia

Résultat : 1 erreur

1. Le navire choisi est le Victory, **un** vapeur de 125 tonneaux.
2. Lorsque vous utilisez **un** lave-vaisselle, assurez-vous que les couteaux et autres ustensiles aigus ont leurs lames pointant vers le bas.
3. Sans son tissu économique et social, la ville ne serait plus, en effet, qu'**un** musée.
4. Rien ne nous plaît davantage que ces films où le monde attend d'être sauvé par **un** héros deux minutes avant la fin dans une orgie d'effets spéciaux.
5. Je sais maintenant que j'ai fait **une** erreur et que je n'avais pas tenu compte des conséquences de mon action.
6. Il s'agit des nuages détachés aux contours bien délimités dont la partie supérieure a souvent l'aspect d'**un** chou-fleur.
7. Les producteurs ont été confrontés à **un** printemps humide et à **un** été précoce, ce qui a retardé la récolte des fraises.
8. Je me suis même laissé tenter par **un** tour en bateau au coucher du soleil.
9. Les plus matinaux des promeneurs auront parfois la chance de croiser un chevreuil, **un** lièvre, un lapin de garenne ou une compagnie de perdreaux.
10. Le Giganotosaurus avait un cerveau de la taille d'**une** banane.
11. Chaque mesure représente un pas de plus vers **un** Canada qui soit riche d'occasions et de réalisations.
12. Ce jardin est donc le lieu d'**une** mémoire multiple où se retrouvent des hommes qui auraient pu se rencontrer à la guerre.

13. **Un** champagne pouvant s'associer à du caviar ou des fruits de mer ou encore à un foie gras, et même, pourquoi pas, à **un** cigare !
14. Aucun objet rempli de liquide, tel qu'**un** vase, ne doit être posé sur l'appareil.
15. Avec **une** reine fourmi à leur centre, toutes les fourmis prennent soin de leur devoir loyalement.
16. Veillant sur le détroit de Gibraltar, la ville est perchée comme **une** sentinelle.
17. Le fonctionnement de Sieste est très simple : on choisit le temps de sieste qui nous convient, on l'active et on peut tranquillement faire **un** somme.
18. Margot est invitée chez son amie Simone, petite fille gâtée à qui ses parents ont acheté **une** jument.
19. Nous devrions être prêts à apporter notre aide et affirmer clairement que nous sommes prêts à contribuer à la reconstruction d'**un** Zimbabwe démocratique.
20. Il est également préférable d'avoir **un** sous-main de couleur blanche sur la table pour permettre l'appréciation de la robe du vin.
21. Voici quelques conseils pour bien mener **une** interview.
22. Comme l'illustre la photo ci-dessous, il s'agit d'**une** cage qui entoure complètement le pneu et protège les travailleurs.
23. Servez-leur **un** brie sur le grill.
24. Ainsi, un important hebdomadaire français avait publié une offre d'emploi discriminatoire puisque conditionnée par **un** critère de nationalité.
25. En tant qu'élèves dans une petite ville, nous assistions souvent à une pièce, à un concert ou même à **un** opéra.
26. Mais si on fait de la musique, c'est pour exprimer des idées, être en quelque sorte **un** porte-parole, tout en donnant du plaisir à un maximum de gens.
27. 40 ans de ZDF – dans cette campagne, la combinaison attractive et charmante de l'histoire d'une personne et de l'histoire du ZDF éprouve un bon sens des détails. Le résultat est **un** délice, presque **une** œuvre

cinématographique avec un grand pouvoir émotif.

28. L'équipement de bord comprend aussi deux caméras, **une** *radio* et un enregistreur sur fil magnétique.

29. Regroupant plus d'un tiers de la population grecque, Athènes est **une** *capitale* dynamique.

30. L'excursion Quito-Misahualli peut prendre le temps d'**un** *week-end* à une semaine.

31. L'eau est **un** *bien* écologique qui veille à l'intégrité et, par ricochet, au fonctionnement des écosystèmes.

32. On a dit que l'arène politique de cette province était semblable à **une** *corrida*.

33. Liens rapides - il ne s'agit pas d'un lien, mais d'**un** *en-tête* qui donne un aperçu des informations ci-dessous.

34. Voici l'histoire émouvante d'un homme et d'**un** *amour* qui ne pourront jamais être oubliés.

35. L'année suivante, à l'endroit même où l'Ogre fut brûlé, **un** *chêne* s'élança.

36. Il dissimule tout sous **un** *voile* de mystère.

37. Préparer **un** *devoir* au sujet de quelque chose sert à enseigner l'acquisition de connaissances.

38. Cependant, nous savons sans l'ombre d'**un** *doute* que les pays qui n'ont pas de lois strictes sur les armes à feu sont plus susceptibles d'être le théâtre de ce type d'événements horribles.

39. Il fait la connaissance d'**un** *mannequin*, Coco, qui deviendra par la suite sa femme.

40. La seule dépense qu'il a dû effectuer, en dehors de la petite dépense physique de la promenade jusqu'au bout de sa rue, a été l'achat d'**un** *timbre-poste*.

41. Le 28 avril 2004, 3 des 4 magasins situés ont brûlé à cause d'**une** *foudre*.

8.1.5 L'exercice tchèque avec le moins grand nombre d'erreurs

Exercice de l'étudiant/e en master

Université de Bohême de l'Ouest

Résultat : 5 erreurs

1. Le navire choisi est le Victory, **un** vapeur de 125 tonneaux.
2. Lorsque vous utilisez **un** lave-vaisselle, assurez-vous que les couteaux et autres ustensiles aigus ont leurs lames pointant vers le bas.
3. Sans son tissu économique et social, la ville ne serait plus, en effet, qu'**un** musée.
4. Rien ne nous plaît davantage que ces films où le monde attend d'être sauvé par **un** héros deux minutes avant la fin dans une orgie d'effets spéciaux.
5. Je sais maintenant que j'ai fait **une** erreur et que je n'avais pas tenu compte des conséquences de mon action.
6. Il s'agit des nuages détachés aux contours bien délimités dont la partie supérieure a souvent l'aspect d'**un** chou-fleur.
7. Les producteurs ont été confrontés à **un** printemps humide et à **un** été précoce, ce qui a retardé la récolte des fraises.
8. Je me suis même laissé tenter par **un** tour en bateau au coucher du soleil.
9. Les plus matinaux des promeneurs auront parfois la chance de croiser un chevreuil, **un** lièvre, un lapin de garenne ou une compagnie de perdreaux.
10. Le Giganotosaurus avait un cerveau de la taille d'**une** banane.
11. Chaque mesure représente un pas de plus vers **un** Canada qui soit riche d'occasions et de réalisations.
12. Ce jardin est donc le lieu d'**une** mémoire multiple où se retrouvent des hommes qui auraient pu se rencontrer à la guerre.

13. **Un** champagne pouvant s'associer à du caviar ou des fruits de mer ou encore à un foie gras, et même, pourquoi pas, à **un** cigare !
14. Aucun objet rempli de liquide, tel qu'**un** vase, ne doit être posé sur l'appareil.
15. Avec **une** reine fourmi à leur centre, toutes les fourmis prennent soin de leur devoir loyalement.
16. Veillant sur le détroit de Gibraltar, la ville est perchée comme **une** sentinelle.
17. Le fonctionnement de Sieste est très simple : on choisit le temps de sieste qui nous convient, on l'active et on peut tranquillement faire **un** somme.
18. Margot est invitée chez son amie Simone, petite fille gâtée à qui ses parents ont acheté **une** jument.
19. Nous devrions être prêts à apporter notre aide et affirmer clairement que nous sommes prêts à contribuer à la reconstruction d'**une** Zimbabwe démocratique.
20. Il est également préférable d'avoir **un** sous-main de couleur blanche sur la table pour permettre l'appréciation de la robe du vin.
21. Voici quelques conseils pour bien mener **une** interview.
22. Comme l'illustre la photo ci-dessous, il s'agit d'**une** cage qui entoure complètement le pneu et protège les travailleurs.
23. Servez-leur **un** brie sur le grill.
24. Ainsi, un important hebdomadaire français avait publié une offre d'emploi discriminatoire puisque conditionnée par **un** critère de nationalité.
25. En tant qu'élèves dans une petite ville, nous assistions souvent à une pièce, à un concert ou même à **un** opéra.
26. Mais si on fait de la musique, c'est pour exprimer des idées, être en quelque sorte **un** porte-parole, tout en donnant du plaisir à un maximum de gens.
27. 40 ans de ZDF – dans cette campagne, la combinaison attractive et charmante de l'histoire d'une personne et de l'histoire du ZDF éprouve un

bon sens des détails. Le résultat est **un délice**, presque **une œuvre** cinématographique avec un grand pouvoir émotif.

28. L'équipement de bord comprend aussi deux caméras, **une radio** et un enregistreur sur fil magnétique.

29. Regroupant plus d'un tiers de la population grecque, Athènes est **une capitale** dynamique.

30. L'excursion Quito-Misahualli peut prendre le temps d'**un week-end** à une semaine.

31. L'eau est **un bien** écologique qui veille à l'intégrité et, par ricochet, au fonctionnement des écosystèmes.

32. On a dit que l'arène politique de cette province était semblable à **un corrida**.

33. Liens rapides - il ne s'agit pas d'un lien, mais d'**un en-tête** qui donne un aperçu des informations ci-dessous.

34. Voici l'histoire émouvante d'un homme et d'**un amour** qui ne pourront jamais être oubliés.

35. L'année suivante, à l'endroit même où l'Ogre fut brûlé, **un chêne** s'élança.

36. Il dissimule tout sous **une voile** de mystère.

37. Préparer **un devoir** au sujet de quelque chose sert à enseigner l'acquisition de connaissances.

38. Cependant, nous savons sans l'ombre d'**un doute** que les pays qui n'ont pas de lois strictes sur les armes à feu sont plus susceptibles d'être le théâtre de ce type d'événements horribles.

39. Il fait la connaissance d'**une mannequin**, Coco, qui deviendra par la suite sa femme.

40. La seule dépense qu'il a dû effectuer, en dehors de la petite dépense physique de la promenade jusqu'au bout de sa rue, a été l'achat d'**un timbre-poste**.

41. Le 28 avril 2004, 3 des 4 magasins situés ont brûlé à cause d'**une foudre**.

8.2 Les résultats de l'enquête

Ci-dessous, il est possible de trouver les résultats complets de l'enquête sous forme des tableaux qui regroupent les catégories comparées dans le sous-chapitre 4.5. Tout d'abord, il s'agit de la quantité d'erreurs s'appliquant aux items individuels dans l'exercice, suit ensuite le nombre moyen d'erreurs valable pour les aspects étudiés. Leur moyenne totale est présentée également dans un graphique.

La légende (les aspects du genre) :

NAT – le genre naturel

GRA – le genre grammatical

DIF – la distinction du genre par deux mots complètement différents

RAD – le genre des noms possédant un radical identique

SUF – la distinction du genre d'après le suffixe

SÉM – le genre des groupes sémantiquement significatifs

NOMI – le genre des mots nominalisés

RÉD – le genre des noms marqués par la réduction sémantique

HOM – le genre des homonymes (à une origine commune, d'étymologie différente)

GÉO – le genre des noms géographiques

MÉT – le genre des noms employés par métonymie

COM – le genre des noms composés (endocentriques, exocentriques ; verbe-nom, préposition-nom, nom-nom)

NOM – les noms qui changent de genre en changeant de nombre

ÉTR – le genre des noms étrangers

SIM – les noms avec une forme similaire et un genre différent par rapport au tchèque (le neutre tchèque-le masculin/le féminin français, le masculin tchèque-le féminin français, éventuellement le féminin tchèque-le masculin français)

PAR – les noms ayant un genre particulier dans certains de leurs emplois

CON – les noms dont le genre n'est pas conforme au sexe

8.2.1 Les erreurs dans les items

	ITEM (ASPECT)	LICENCE (TCH)	LICENCE (FR)	MASTER (TCH)	MASTER (FR)
1.	un vapeur (RÉD)	0	0	4	2
2.	un lave-vaisselle (COM)	7	0	10	0
3.	un musée (SUF)	3	0	1	0
4.	un héros (DIF)	0	0	0	0
5.	une erreur (SUF)	3	0	4	1
6.	un chou-fleur (COM)	3	0	4	1
7.	un printemps (SÉM)	0	0	0	0
8.	un été (SÉM)	4	1	2	0
9.	un tour (HOM)	1	0	1	0
10.	un lièvre (DIF)	5	0	5	0
11.	une banane (SIM)	5	0	4	0
12.	un Canada (GÉO)	2	0	0	0
13.	une mémoire (HOM)	1	1	3	2
14.	un champagne (MÉT)	2	0	6	0
15.	un cigare (ÉTR/SIM)	1,5/1,5	0	0,5/0,5	0
16.	un vase (HOM/SIM)	2/2	0	3/3	0
17.	une reine (DIF)	0	0	0	0
18.	une sentinelle (CON)	0	1	1	0
19.	un somme (HOM)	3	1	8	1
20.	une jument (SUF)	5	1	10	0
21.	un Zimbabwe (GÉO)	2	1	8	1
22.	un sous-main (COM)	2	0	6	0
23.	une interview (ÉTR)	7	1	5	3
24.	une cage (SUF)	3	0	4	0
25.	un brie (MÉT)	2	0	5	0
26.	un critère (SIM)	6	0	4	0
27.	un opéra (ÉTR/SIM)	1,5/1,5	0	1,5/1,5	0
28.	un/une porte-parole* (COM)	0	0	0	0
29.	un délice (NOM)	3	1	5	0
30.	un œuvre (PAR)	3	7	9	12
31.	une radio (SIM)	4	0	2	0
32.	une capitale (RÉD)	2	0	2	0
33.	un week-end (ÉTR)	0	0	1	0
34.	un bien (NOMI)	4	0	2	0
35.	une corrida (ÉTR)	1	0	6	0
36.	un en-tête (COM)	4	4	9	5
37.	un amour (NOM)	2	0	4	0
38.	un chêne (SÉM)	5	1	8	0
39.	un voile (HOM)	5	1	9	0
40.	un devoir (NOMI)	0	0	0	0
41.	un doute (SUF)	5	0	9	0
42.	un mannequin (NOC)	4	2	4	3
43.	un timbre-poste (COM)	7	0	4	0
44.	une foudre (PAR)	4	1	5	3
Σ		129	24	205	34

*un/une : LICENCE (TCH) - 0/7, LICENCE (FR) - 6/1, MASTER (TCH) - 7/6, MASTER (FR) - 13/0

	ITEM (ASPECT)	LICENCE	MASTER	FRANÇAIS	TCHÈQUES	TOTAL
1.	un vapeur (RÉD)	0	6	2	4	6
2.	un lave-vaisselle (COM)	7	10	0	17	17
3.	un musée (SUF)	3	1	0	4	4
4.	un héros (DIF)	0	0	0	0	0
5.	une erreur (SUF)	3	5	1	7	8
6.	un chou-fleur (COM)	3	5	1	7	8
7.	un printemps (SÉM)	0	0	0	0	0
8.	un été (SÉM)	5	2	1	6	7
9.	un tour (HOM)	1	1	0	2	2
10.	un lièvre (DIF)	5	5	0	10	10
11.	une banane (SIM)	5	4	0	9	9
12.	un Canada (GÉO)	2	0	0	2	2
13.	une mémoire (HOM)	2	5	3	4	7
14.	un champagne (MÉT)	2	6	0	8	8
15.	un cigare (ÉTR/SIM)	1,5/1,5	0,5/0,5	0	2/2	2/2
16.	un vase (HOM/SIM)	2/2	3/3	0	5/5	5/5
17.	une reine (DIF)	0	0	0	0	0
18.	une sentinelle (CON)	1	1	1	1	2
19.	un somme (HOM)	4	9	2	11	13
20.	une jument (SUF)	6	10	1	15	16
21.	un Zimbabwe (GÉO)	3	9	2	10	12
22.	un sous-main (COM)	2	6	0	8	8
23.	une interview (ÉTR)	8	8	4	12	16
24.	une cage (SUF)	3	4	0	7	7
25.	un brie (MÉT)	2	5	0	7	7
26.	un critère (SIM)	6	4	0	10	10
27.	un opéra (ÉTR/SIM)	1,5/1,5	1,5/1,5	0	3/3	3/3
28.	un/une porte-parole (COM)	0	0	0	0	0
29.	un délice (NOM)	4	5	1	8	9
30.	un œuvre (PAR)	10	21	19	12	31
31.	une radio (SIM)	4	2	0	6	6
32.	une capitale (RÉD)	2	2	0	4	4
33.	un week-end (ÉTR)	0	1	0	1	1
34.	un bien (NOMI)	4	2	0	6	6
35.	une corrida (ÉTR)	1	6	0	7	7
36.	un en-tête (COM)	8	14	9	13	22
37.	un amour (NOM)	2	4	0	6	6
38.	un chêne (SÉM)	6	8	1	13	14
39.	un voile (HOM)	6	9	1	14	15
40.	un devoir (NOMI)	0	0	0	0	0
41.	un doute (SUF)	5	9	0	14	14
42.	un mannequin (NOC)	6	7	5	8	13
43.	un timbre-poste (COM)	7	4	0	11	11
44.	une foudre (PAR)	5	8	4	9	13
Σ		153	239	58	334	392

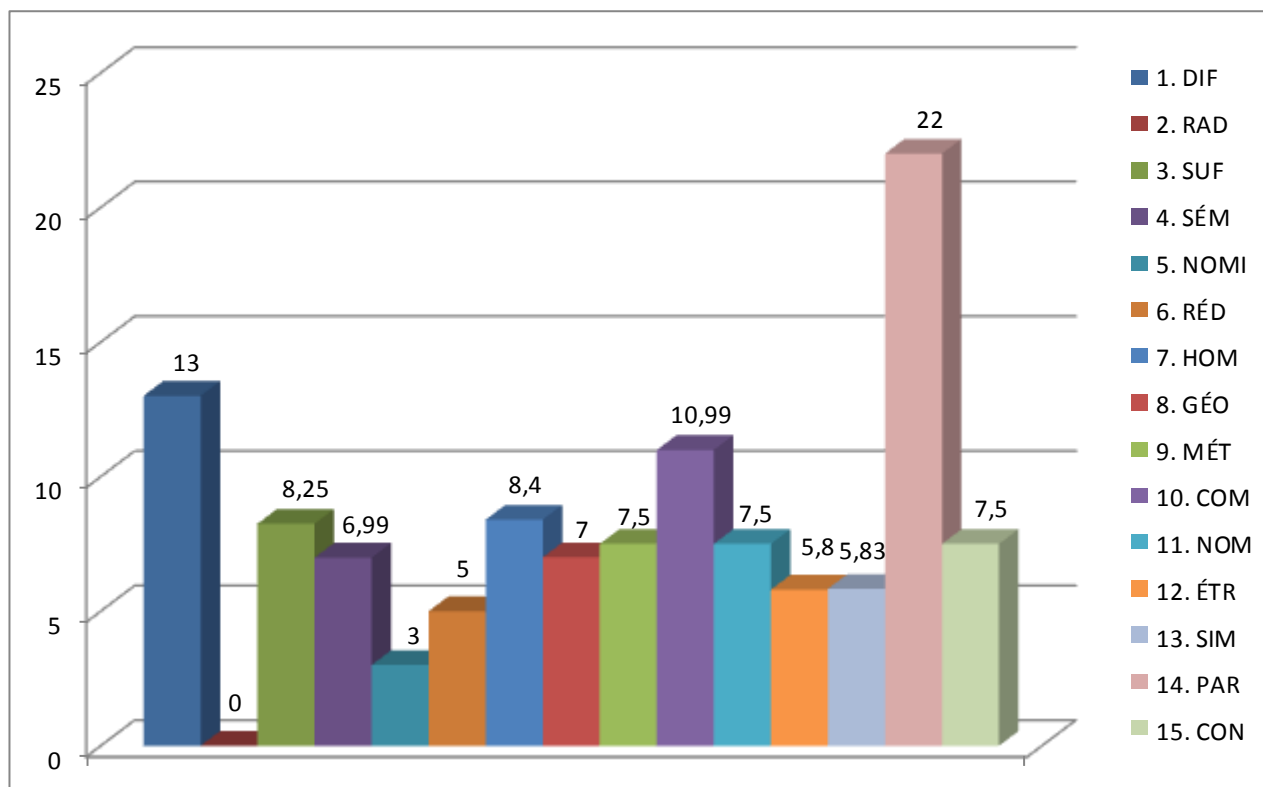
*un/une : LICENCE - 6/8, MASTER - 20/6, FRANÇAIS - 19/1, TCHÈQUES - 7/13, TOTAL - 26/14

8.2.2 Les erreurs dans les aspects

	ASPECT	LICENCE (TCH)	LICENCE (FR)	MASTER (TCH)	MASTER (FR)
1.	DIF	5	0,5	7,5	0
2.	RAD	0	0	0	0
3.	SUF	3,5	0	4,5	0,25
4.	SÉM	3	0,66	3,33	0
5.	NOMI	2	0	1	0
6.	RÉD	1	0	3	1
7.	HOM	2,4	0,6	4,8	0,6
8.	GÉO	2	0,5	4	0,5
9.	MÉT	2	0	5,5	0
10.	COM	3,83	0,66	5,5	1
11.	NOM	2,5	0,5	4,5	0
12.	ÉTR	2,2	0,2	2,8	0,6
13.	SIM	3,33	0	2,5	0
14.	PAR	3,5	4	7	7,5
15.	CON	2	1,5	2,5	1,5
Σ		38,26	9,12	58,43	12,95

	ASPECT	LICENCE	MASTER	FRANÇAIS	TCHÈQUES	TOTAL
1.	DIF	5,5	7,5	0,5	12,5	13
2.	RAD	0	0	0	0	0
3.	SUF	3,5	4,75	0,25	8	8,25
4.	SÉM	3,66	3,33	0,66	6,33	6,99
5.	NOMI	2	1	0	3	3
6.	RÉD	1	4	1	4	5
7.	HOM	3	5,4	1,2	7,2	8,4
8.	GÉO	2,5	4,5	1	6	7
9.	MÉT	2	5,5	0	7,5	7,5
10.	COM	4,49	6,5	1,66	9,33	10,99
11.	NOM	3	4,5	0,5	7	7,5
12.	ÉTR	2,4	3,4	0,8	5	5,8
13.	SIM	3,33	2,5	0	5,83	5,83
14.	PAR	7,5	14,5	11,5	10,5	22
15.	CON	3,5	4	3	4,5	7,5
Σ		47,38	71,38	22,07	96,69	118,76

Le nombre total d'erreurs dans les aspects



	ASPECT	LICENCE (TCH)	LICENCE (FR)	MASTER (TCH)	MASTER (FR)
1.	NAT	2	0,2	3	0
2.	GRA	3,05	0,59	4,33	0,87

	ASPECT	LICENCE	MASTER	FRANÇAIS	TCHÈQUES	TOTAL
1.	NAT	2,2	3	0,2	5	5,2
2.	GRA	3,64	5,2	1,46	7,38	8,84

	ASPECT	LICENCE (TCH)	LICENCE (FR)	MASTER (TCH)	MASTER (FR)
1.	COM endo	5	0	4	0,5
2.	COM exo	3,25	1	6,25	1,25

	ASPECT	LICENCE	MASTER	FRANÇAIS	TCHÈQUES	TOTAL
1.	COM endo	5	4,5	0,5	9	9,5
2.	COM exo	4,25	7,5	2,25	9,5	11,75

	ASPECT	LICENCE (TCH)	LICENCE (FR)	MASTER (TCH)	MASTER (FR)
1.	COM verbe-nom	3,5	0	5	0
2.	COM prép-nom	3	2	7,5	2,5
3.	COM nom-nom	5	0	4	0,5

	ASPECT	LICENCE	MASTER	FRANÇAIS	TCHÈQUES	TOTAL
1.	COM verbe-nom	3,5	5	0	8,5	8,5
2.	COM prép-nom	5	10	4,5	10,5	15
3.	COM nom-nom	5	4,5	0,5	9	9,5

	ASPECT	LICENCE (TCH)	LICENCE (FR)	MASTER (TCH)	MASTER (FR)
1.	HOM iden	3	1	6	1
2.	HOM dif	3	0,33	4	0,33

	ASPECT	LICENCE	MASTER	FRANÇAIS	TCHÈQUES	TOTAL
1.	HOM iden	4	7	2	9	11
2.	HOM dif	3,33	4,33	0,66	7	7,66

	ASPECT	LICENCE (TCH)	LICENCE (FR)	MASTER (TCH)	MASTER (FR)
1.	SIM n-m/f	3,83	0	2,16	0
2.	SIM m-f, f-m	2,83	0	2,83	0

	ASPECT	LICENCE	MASTER	FRANÇAIS	TCHÈQUES	TOTAL
1.	SIM n-m/f	3,83	2,16	0	5,99	5,99
2.	SIM m-f, f-m	2,83	2,83	0	5,66	5,66